

MÉTÉOROLOGIE Froid et ensoleillé Min.: -5 Max.: 10 DIMANCHE: neige en soirée, un peu moins froid. Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTRÉAL	FÊTE DU JOUR S. PAUL L'ÉRMITE 10c LES ÉMISSIONS TEMOIGNAGE sur 50 postes du lundi au samedi
---	---

Le caucus des bleus à Saint-Jean: Diefenbaker viendrait y chercher des appuis pour un autre mandat

par Jean-V. DUFRESNE

Une réunion secrète du "comité des 21" a précédé hier soir le caucus conservateur québécois auquel le chef du parti M. Diefenbaker a été invité à assister, ce matin, à Saint-Jean.

La réunion d'hier était présidée par le seul député conservateur élu dans l'île de Montréal le 8 novembre dernier, M. Georges Valade.

Le député a déjà manifesté publiquement son déplaisir en apprenant la semaine dernière qu'on avait invité M. Diefenbaker au caucus, et à Saint-Jean encore, au beau milieu du comté de M. Paul Beaulieu, l'adversaire conservateur qui a eu raison, grâce à un scrutin divisé, de l'ex-député Yvon Dupuis.

M. Valade préside à Montréal le comité des 21 députés et candidats de la région métropolitaine. Il avait chargé de cette région durant la dernière campagne.

La réunion a eu lieu hier soir au Palais du commerce, et l'on pense que M. Valade a cherché l'appui de ses collègues dans l'espoir de faire échec aux visées de son chef, qui chercherait à exploiter le caucus d'aujourd'hui à son profit, dans l'éventualité d'un congrès pour la chefferie.

Personne n'ignore que M. Diefenbaker redoute la tenue d'une convention qui mettrait son leadership en jeu, et on prête à M. Valade l'opinion bien nette que le chef conservateur tenterait aujourd'hui de s'assurer l'appui d'un certain nombre d'éventuels délégués québécois.

M. Valade refuse depuis la semaine dernière de faire savoir s'il ira ou non à Saint-Jean.

participer au caucus. Un de ses collègues nous a fait savoir qu'il a bien l'intention de s'y rendre.



Hier, M. Valade a déclaré que sa décision dépendrait de la réunion secrète. On croit plutôt que cette décision était déjà prise, mais que M. Valade cherchait à regrouper ses appuis pour livrer une lutte plus efficace.

Il est de commune renommée que la grande majorité des conservateurs québécois souhaite ardemment que M. Diefenbaker quitte le parti.

Si les bleus ont augmenté leur appui de 8 p.c. environ au dernier scrutin, tous s'accordent pour affirmer qu'ils auraient facilement pu décrocher une quinzaine de sièges aux Communes, n'eût été la mésaventure dans laquelle on tient M. Diefenbaker au Québec,

car le "miracle de Ste-Perpétue", comme aime l'évoquer le vieux renard de Prince-Albert, ne fut jamais que le produit d'une organisation magistrale dont le crédit revient à M. Clément Vincent, le député de Nicolet.

Il n'est pas question de réaffirmer sa confiance aujourd'hui à M. Diefenbaker, et le temps n'est pas encore venu de le faire, puisqu'aucun successeur éventuel n'a réalisé autour de lui un consensus général indispensable pour assurer la relève du parti.

M. Valade, cependant, s'oppose catégoriquement à ce que la confiance des conservateurs à M. Diefenbaker lui soit renouvelée en acceptant quelque doucereuse proposition qui ne ferait que trahir les sentiments réels des partisans québécois. Pour éviter le choc, on s'abstiendrait, tout simplement, de proposer un vote de confiance.

Au reste, il est acquis que M. Diefenbaker ne participera pas au caucus. A titre de chef du parti, il en a le droit, mais il se contentera plutôt de conversations discrètes avec les membres, d'un dîner dans la soirée, et il répondra comme d'habitude aux journalistes qui l'interrogeront.

Les résultats du dernier scrutin ont tout de même permis de constater qu'un parti conservateur solidement établi est capable de contester l'emprise libérale au Québec.

M. Valade, pour sa part, est l'un de ceux qui pensent que le parti doit éviter de confondre les plaisirs de l'adulation politique avec la nécessité d'une action électorale soutenue.

Le caucus veut passer en revue la situation du parti. Son président est toujours le député de St-Hyacinthe-Bagot, M. Théogène Ricard.

Parce qu'elle a lieu à St-Jean, la réunion d'aujourd'hui met en vedette le nouveau député du comté Paul Beaulieu, jadis ministre du commerce et de l'industrie dans le cabinet Duplessis, et on prête à ce dernier l'intention de prendre la gouverne du parti dans le Québec.

On estime cependant que M. Beaulieu n'a pas encore gagné ses épaulettes, et qu'il ne suffit pas d'avoir défait M. Yvon Dupuis pour aspirer subitement à la direction de l'aile québécoise. Au surplus, si M. Beaulieu a été proclamé victorieux, cela tient principalement à ce que les appuis libéraux étaient partagés entre MM. Dupuis et Garneau, les deux s'étant présentés sous l'étiquette libérale officielle.

On prête aussi des ambitions au député de Charlevoix M. Martial Asselin. Celui-ci tout autant que M. Valade ne prise guère l'ascendance que veut se donner M. Beaulieu. M. Valade n'est lui-même pas dépourvu d'ambitions politiques, et certains attribuent sa sortie de la semaine dernière contre M. Diefenbaker aux ambitions mêmes de ses propres collègues, tout autant qu'à la "reconnaissance" accordée par M. Diefenbaker, en s'étant laissé ainsi inviter à St-Jean.

Voir page 2: Rio

M. Wagner formule de nouveaux reproches

La RCMP a déjà retenu des informations au détriment de l'intérêt de la justice

par Marcel THIVIERGE



OTTAWA — A la demande du Québec, le gouvernement fédéral a accepté en principe de consulter les provinces avec plus de célérité au sujet des conventions qu'il désire signer avec le Bureau international du travail. L'accord a été conclu hier au cours de la conférence des ministres du travail, à Ottawa. Etant donné que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont une juridiction concurrente sur le travail, les conventions du Canada avec le BIT doivent être ratifiées par les provinces selon une procédure très longue et qui ne satisfait personne. Le Québec avait demandé la révision complète des accords qui régissent les relations fédérales-provinciales en ce domaine.

Le ministre québécois du travail, M. Carrier Fortin, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de demander la reconnaissance de la personnalité internationale du Québec pour traiter avec le BIT, mais seulement de soulever le problème. Actuellement, il faut l'accord de toutes les provinces pour conclure une entente avec le BIT. Quand une province est seule à vouloir respecter une convention du BIT, le gouvernement fédéral doit attendre que toutes les autres provinces lui fassent connaître leur opinion avant de pouvoir lui-même conclure l'entente internationale.

M. Fortin a fait remarquer que le Québec n'est lié que par 11 conventions internationales signées par Ottawa, alors qu'il en a respecté 65, qui devraient toutes être reconnues par le Canada auprès du BIT. Cette situation a l'inconvénient de priver les travailleurs d'avantages réels, a-t-il dit, et nuit à la bonne réputation du Canada, et par ricochet à celle de la province. Il n'a pas attribué la responsabilité de cette situation à Ottawa, puisqu'elle découle de l'ambiguïté du partage des pouvoirs entre les deux niveaux de gouvernement.

La conférence, qui a pris fin au début de l'après-midi, a été dirigée tour à tour par MM. Jean Marchand, ministre de l'Immigration, et George Haythorne, sous-ministre du travail, en l'absence du ministre

QUEBEC — Le ministre de la justice a reproché, hier, à la Gendarmerie royale de ne pas fournir les renseignements que lui demandent les autres corps policiers dans leur lutte contre le crime organisé.

"La chose s'est produite dans le passé, et souvent au grand préjudice de la justice," a dit M. Claude Wagner en ajoutant: "On dit que la Gendarmerie n'a pas confiance dans les autres policiers".

A l'issue d'une séance du cabinet, M. Wagner, s'entretenant avec les journalistes de la réaction d'Ottawa aux critiques qu'il avait faites à la suite de la conférence d'Ottawa contre le crime organisé, a précisé qu'on pouvait réaliser un Interpol sans la participation de la Gendarmerie royale.

"Il serait souhaitable cependant, a-t-il expliqué, que la Gendarmerie y participe." Il a ajouté que son ministère était prêt à collaborer avec les forces policières provinciales et municipales pour créer un tel organisme, dont un noyau existe actuellement. Il s'agit du comité de coordination des corps policiers de la province.

M. Wagner a dit que ce comité a établi des liens étroits avec l'Ontario.

"Il faut, a-t-il souligné, qu'au sein du futur Interpol canadien toutes les forces policières soient représentées à titre de partenaires égaux. C'est un domaine où il faut être pratique et non pas à cheval sur les principes. S'il est un domaine où il ne devrait pas y avoir de querelles de juridiction, c'est bien celui de la lutte au crime organisé".

Le ministre de la justice a précisé qu'il a rencontré hier à Québec le directeur de la Sûreté provinciale, M. Adrien Robert. Tous deux ont discuté de divers sujets, entre autres, de la réunion du comité de police, la semaine prochaine, dans la capitale fédérale. On sait que ce comité comprend les directeurs de la Sûreté du Québec et de la Sûreté de l'Ontario de même que les autorités de la Gendarmerie royale.

On lui a demandé si cette réunion aurait lieu à la suite de la vive prise de bec qu'il a eue avec les représentants fédéraux.

"Ma connaissance, a-t-il répondu en souriant, la réunion aura lieu quand même".

Quant à sa déclaration fustigeant les délégués fédéraux à la conférence, M. Wagner a déclaré hier:

"Je n'ai rien à corriger, rien à ajouter, rien à retirer des impressions que j'ai livrées à la suite de la conférence contre le crime organisé."

Voir page 2: M. Wagner et la Gendarmerie royale.

Québec obtient la révision de la procédure pour la signature des conventions internationales de travail

OTTAWA — A la demande du Québec, le gouvernement fédéral a accepté en principe de consulter les provinces avec plus de célérité au sujet des conventions qu'il désire signer avec le Bureau international du travail. L'accord a été conclu hier au cours de la conférence des ministres du travail, à Ottawa. Etant donné que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont une juridiction concurrente sur le travail, les conventions du Canada avec le BIT doivent être ratifiées par les provinces selon une procédure très longue et qui ne satisfait personne. Le Québec avait demandé la révision complète des accords qui régissent les relations fédérales-provinciales en ce domaine.

Le ministre québécois du travail, M. Carrier Fortin, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de demander la reconnaissance de la personnalité internationale du Québec pour traiter avec le BIT, mais seulement de soulever le problème. Actuellement, il faut l'accord de toutes les provinces pour conclure une entente avec le BIT. Quand une province est seule à vouloir respecter une convention du BIT, le gouvernement fédéral doit attendre que toutes les autres provinces lui fassent connaître leur opinion avant de pouvoir lui-même conclure l'entente internationale.

M. Fortin a fait remarquer que le Québec n'est lié que par 11 conventions internationales signées par Ottawa, alors qu'il en a respecté 65, qui devraient toutes être reconnues par le Canada auprès du BIT. Cette situation a l'inconvénient de priver les travailleurs d'avantages réels, a-t-il dit, et nuit à la bonne réputation du Canada, et par ricochet à celle de la province. Il n'a pas attribué la responsabilité de cette situation à Ottawa, puisqu'elle découle de l'ambiguïté du partage des pouvoirs entre les deux niveaux de gouvernement.

La conférence, qui a pris fin au début de l'après-midi, a été dirigée tour à tour par MM. Jean Marchand, ministre de l'Immigration, et George Haythorne, sous-ministre du travail, en l'absence du ministre

OTTAWA — A la demande du Québec, le gouvernement fédéral a accepté en principe de consulter les provinces avec plus de célérité au sujet des conventions qu'il désire signer avec le Bureau international du travail. L'accord a été conclu hier au cours de la conférence des ministres du travail, à Ottawa. Etant donné que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont une juridiction concurrente sur le travail, les conventions du Canada avec le BIT doivent être ratifiées par les provinces selon une procédure très longue et qui ne satisfait personne. Le Québec avait demandé la révision complète des accords qui régissent les relations fédérales-provinciales en ce domaine.

Le ministre québécois du travail, M. Carrier Fortin, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de demander la reconnaissance de la personnalité internationale du Québec pour traiter avec le BIT, mais seulement de soulever le problème. Actuellement, il faut l'accord de toutes les provinces pour conclure une entente avec le BIT. Quand une province est seule à vouloir respecter une convention du BIT, le gouvernement fédéral doit attendre que toutes les autres provinces lui fassent connaître leur opinion avant de pouvoir lui-même conclure l'entente internationale.

M. Fortin a fait remarquer que le Québec n'est lié que par 11 conventions internationales signées par Ottawa, alors qu'il en a respecté 65, qui devraient toutes être reconnues par le Canada auprès du BIT. Cette situation a l'inconvénient de priver les travailleurs d'avantages réels, a-t-il dit, et nuit à la bonne réputation du Canada, et par ricochet à celle de la province. Il n'a pas attribué la responsabilité de cette situation à Ottawa, puisqu'elle découle de l'ambiguïté du partage des pouvoirs entre les deux niveaux de gouvernement.

La conférence, qui a pris fin au début de l'après-midi, a été dirigée tour à tour par MM. Jean Marchand, ministre de l'Immigration, et George Haythorne, sous-ministre du travail, en l'absence du ministre

OTTAWA — A la demande du Québec, le gouvernement fédéral a accepté en principe de consulter les provinces avec plus de célérité au sujet des conventions qu'il désire signer avec le Bureau international du travail. L'accord a été conclu hier au cours de la conférence des ministres du travail, à Ottawa. Etant donné que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont une juridiction concurrente sur le travail, les conventions du Canada avec le BIT doivent être ratifiées par les provinces selon une procédure très longue et qui ne satisfait personne. Le Québec avait demandé la révision complète des accords qui régissent les relations fédérales-provinciales en ce domaine.

Le ministre québécois du travail, M. Carrier Fortin, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de demander la reconnaissance de la personnalité internationale du Québec pour traiter avec le BIT, mais seulement de soulever le problème. Actuellement, il faut l'accord de toutes les provinces pour conclure une entente avec le BIT. Quand une province est seule à vouloir respecter une convention du BIT, le gouvernement fédéral doit attendre que toutes les autres provinces lui fassent connaître leur opinion avant de pouvoir lui-même conclure l'entente internationale.

M. Fortin a fait remarquer que le Québec n'est lié que par 11 conventions internationales signées par Ottawa, alors qu'il en a respecté 65, qui devraient toutes être reconnues par le Canada auprès du BIT. Cette situation a l'inconvénient de priver les travailleurs d'avantages réels, a-t-il dit, et nuit à la bonne réputation du Canada, et par ricochet à celle de la province. Il n'a pas attribué la responsabilité de cette situation à Ottawa, puisqu'elle découle de l'ambiguïté du partage des pouvoirs entre les deux niveaux de gouvernement.

La conférence, qui a pris fin au début de l'après-midi, a été dirigée tour à tour par MM. Jean Marchand, ministre de l'Immigration, et George Haythorne, sous-ministre du travail, en l'absence du ministre

NEW YORK: APRÈS LE RÈGLEMENT

Lindsay espère éviter une hausse du tarif du métro

NEW YORK — Au lendemain du règlement du conflit entre les employés des transports en commun et la Régie new yorkaise des transports après 13 jours de grève, la situation était redevenue normale hier à New York sur les lignes de métro et d'autobus, tandis que la circulation reprenait son cours habituel.

La question qui se pose pour les usagers est de savoir si le tarif des transports actuellement de 15 cents quelle que soit la distance parcourue, sera maintenu à ce niveau. Nombreux sont ceux qui en doutent.

Au début de l'après-midi, M. John Lindsay, maire de New York, a donné une conférence de presse au cours de laquelle il a notamment déclaré qu'il espérait maintenir le tarif actuel grâce notamment à la consolidation de la Régie des transports en commun et de l'autorité du port de New York qui exploite le port, les aérodromes et les ponts et tunnels à péage.

D'autre part, M. Lindsay a déclaré ne pas partager l'avis du président Johnson qui a qualifié d'inflationniste l'accord mettant fin à la grève.

Il a souligné que de l'avis de la commission de médiation du conflit l'augmentation de salaire équivaut à 3,6 pour cent, alors que les normes gouvernementales prévoient un maximum de 3,2 pour cent. Ceci signifie que d'ici le 1er juillet 1967 le salaire horaire d'un machiniste de métro passera de 3 dollars 4625 à 4 dollars et que la paie hebdomadaire passera de 138 dollars 50 à 160 dollars pour 47 heures de travail.

Voir page 2: New York

Catastrophe de Rio: 1,000 morts

RIO DE JANEIRO. — Un millier de morts dont la plupart gisent encore sous les débris, des centaines d'édifices écroulés, trois mille blessés hospitalisés, cinquante mille sans abris et des dégâts matériels immenses qui videront pour longtemps les caisses publiques, tel sera sans doute à Rio et dans les régions avoisinantes le bilan définitif de la catastrophe du siècle.

Un répit intervenu brusquement hier matin lorsque les pluies torrentielles cessèrent brusquement de tomber à l'aube et que le soleil apparut timidement, permet aux autorités d'accélérer les travaux de déblaiement des zones sinistrées et de rétablir la circulation dans les artères vitales

de la métropole où la situation tend à se normaliser. Cependant, la pénurie d'eau sevit toujours, ainsi que d'innombrables coupures d'électricité, de gaz et de téléphone dans de nombreux quartiers. En outre, les voies d'accès vers l'extérieur restent coupées par suite de l'effondrement des ponts et des éboulements qui obstruent les routes.

A Rio même, où les égouts engorgés par les débris ont provoqué pendant quatre jours des inondations monstres dans les bas quartiers de la zone nord de la ville, le flot jaillissant disparaît progressivement par des bouches d'évacuation improvisées à l'aide d'excavateurs, sur les plages de la baie de Guanabara. Ce retrait des

eaux permet de mesurer l'étendue des dégâts. Dans les quartiers périphériques et parfois jusqu'en plein centre, les chaussées sont encore partiellement recouvertes sur plusieurs kilomètres d'une couche de vase et de limon présentant un aspect désolant.

L'eau potable est sévèrement rationnée dans l'ensemble de l'Etat de Guanabara, par suite de la rupture du principal canal aducteur. Cependant, tout danger d'épidémie de typhoïde est provisoirement écarté, la population ayant été vaccinée en masse grâce aux cinq millions d'unités fournies par les réserves par les services de santé. Le principal danger demeure celui qui risque

Voir page 2: Rio

L'accalmie du Vietcong persiste au Vietnam

Un calme à peu près total a de nouveau régné, la nuit dernière, sur tout le front sud-vietnamien et on ne signale que deux petites opérations de harcèlement de la part du Vietcong au cours des dernières 24 heures. Par ailleurs, les deux importantes opérations américaines lancées il y a plus d'une semaine dans la région de Saigon et de Pleiku ont pris fin hier soir sans que les unités du Vietcong se soient manifestées. Les

Aucun élément suffisant n'est cependant encore parvenu dans la capitale fédérale américaine pour que Washington soit en mesure d'en tirer des conclusions. Certains indices sont, cependant, relevés au sein de l'administration, qui pourraient constituer un léger "dégel" dans la situation.

Le discours "d'attente" prononcé par le président devant le Congrès mercredi est considéré de l'avis des milieux officiels, comme une nouvelle étape dans l'offensive de paix. M. Johnson a ouvert l'éventail de toutes les possibilités qui s'offrent dans l'immédiat, il a surtout, souligné, proposé l'alternance d'une réduction réciproque des combats à une ouverture de discussions, si celles-ci s'avèrent trop difficiles à obtenir rapidement. Il a, en plus, reconnu que des conversations pourraient se dérouler parallèlement à la poursuite d'opérations militaires à une échelle réduite.

Depuis son "message sur l'état de l'Union", certains éléments nouveaux sont intervenus dans plusieurs domaines qui font l'objet d'une étude extrêmement attentive des experts de l'administration:

1. Sur le plan militaire d'abord, cette absence de grandes opérations offensives de la part du Vietcong a, pour la première fois, été reconnue par le président Johnson. Le chef de la Maison-Blanche l'a fait avec réserve et en se refusant à lier cette constatation à son offensive de paix. M. Johnson sait fort bien qu'il y a eu dans le passé d'autres ralentissements des opérations sur terre au Sud-Vietnam, mais qu'ils ont toujours été suivis de reprises des activités adverses à une grande échelle. Le fait essentiel est toutefois que M. Johnson ait mentionné la diminution du nombre des incidents après avoir pris connaissance du premier rapport que lui avait fait parvenir le

vice-président Hubert Humphrey sur ses conversations à la Nouvelle-Delhi avec M. Alexei Kossyguine.

2) Le vice-président Humphrey — qui vient de rentrer dans la capitale américaine — rendra compte dans le détail de sa mission à M. Johnson incessamment. On relève qu'avant de quitter l'Inde, il a déclaré que son entretien avec M. Kossyguine avait été "bon, constructif et amical". A son retour à Washington, le vice-président a annoncé qu'il avait remis à son interlocuteur une copie du discours de M. Johnson devant le Congrès, et que la conversation avait porté sur les questions affectant les relations entre les deux pays.

3. De nombreux observateurs et experts, qui ont pris connaissance dans le détail des déclarations publiques faites à Hanoi par M. Alexandre Chelomine en viennent à conclure que l'émisserie soviétique aurait indiqué au gouverne-

ment nord-vietnamien qu'il ne devait pas s'attendre à une victoire militaire et que la négociation serait sans doute la meilleure formule pour atteindre ses objectifs.

4) Les répercussions du problème vietnamien sur les relations soviéto-chinoises font également l'objet d'un examen attentif. On n'avance dans ce domaine qu'avec une très grande discrétion. Mais on n'en relève pas moins que M. Chelomine, à son escale à Pékin, sur le chemin du retour vers Moscou, n'a eu que des conversations très limitées avec les Chinois. Une telle froideur semblerait étrange si un accord total pour la poursuite de la guerre à outrance avait été décidé à Hanoi, même si une aide accrue a été promise. L'ancien ambassadeur à Moscou, âgé de 74 ans, souffre d'un refroidissement qui a provoqué une légère poussée de fièvre.

Toutefois, l'émisserie du président Johnson sera en mesure de poursuivre son périple autour du monde dans le cadre de l'offensive de paix généralisée déclenchée récemment par le chef de la Maison-Blanche, affirmé-t-on au département d'Etat.

Enfin, le sénateur démocrate de l'Alaska, Ernest Gruening, considère que "l'intervention américaine au Vietnam" constitue une erreur tragique.

Il est d'avis que les troupes américaines devraient quitter ce pays.

M. Gruening a émis ces vues hier dans un discours au Sénat ou sont également intervenus

Voir page 2: Vietnam

PELLETIER:

Pour une politique étrangère originale

TORONTO — Le député fédéral de Hochelaga, M. Gérard Pelletier, estime que le Canada devrait formuler une politique étrangère qui lui soit propre.

M. Pelletier s'adressait à l'association libérale de Toronto-St. Paul, pour atteindre ce but, a-t-il proposé, notre pays devrait diversifier ses alliances, rechercher des accords bilatéraux plus nombreux, et éviter de devenir une simple dépendance américaine.

L'ancien rédacteur en chef de "La Presse" a déclaré en outre que le Canada pourra atteindre à une identité propre en exploitant son caractère bicultural et bilingue.

Cela, a-t-il dit, ne signifie pas que l'on impose un commun dénominateur aux anglophones et aux francophones. Il s'en est pris à la situation qui prévaut dans neuf des dix provinces quant à l'interdit qui pèse sur le français, comme langue d'enseignement.

Au sujet des visées fédérales sur l'éducation, une compétence des provinces, M. Pelletier a affirmé que le Québec y résistera tant et aussi longtemps que les anglophones se contenteront de tolérer les francophones, au lieu de les reconnaître pleinement.

"Chaque fois qu'une minorité francophone a confié sa survie à une majorité anglophone, elle a connu la "suppression et la répression", a dit le député fédéral.

"Nous n'avons plus envie d'expérimenter. Nous l'avons fait suffisamment depuis le siècle dernier, et cela nous suffit amplement", a-t-il ajouté.

La menace de grève semble être conjurée à Vaudreuil-Soulanges

par Evelyn DUMAS-GAGNON

Le négociateur patronal, Me Marc Brière, s'est dit confiant hier qu'il n'y aura pas de grève des instituteurs de la région Vaudreuil-Soulanges, mercredi prochain. Me Brière a révélé, au cours d'une conférence de presse, que, même si les instituteurs ne se prononcent au scrutin secret sur les dernières offres patronales que lundi, il est en mesure de croire que ces offres seront acceptées, puisque, pour la première fois, les négociateurs syndicaux se sont engagés à recommander l'acceptation. "Le règlement est assuré à moins que la Corporation des instituteurs catholiques n'intervienne pour le retarder, à cause de considérations de stratégie provinciale," a-t-il dit.

Les commissaires de Vaudreuil-Soulanges avaient convoqué une conférence de presse pour expliquer leur position dans les négociations avec 335 instituteurs de la région. Leur porte-parole, Me Brière, a affirmé que les deux parties se sont depuis longtemps mises d'accord sur les principes, notamment le principe de la parité de salaires entre instituteurs des divers niveaux d'enseignement, des diverses localités et des divers secteurs. Le désaccord intervient sur le montant des augmentations de salaires et sur la durée de la période de transition qui aboutira à la parité intégrale.

Quant aux divergences de vues qui demeurent au sujet des conditions de travail, "nous sommes prêts à négocier la-

dessus des arrangements raisonnables," a dit Me Brière, ajoutant que les Commissaires avaient offert de soumettre tous les points en litige dans ce chapitre à un arbitrage exécutoire.

Les Commissions scolaires ont soumis aux syndicats le 7 janvier une "offre ultime" en matière de salaires, offre qui entraînerait une hausse de 13 cents le cent dollars dans le taux de la taxe scolaire uniforme. A cela s'ajoute une hausse additionnelle de 13 cents pour défrayer le coût de services donnés par les Commissions en sus des normes fixées par le ministère de l'éducation.

C'est pour justifier cette hausse auprès des contribuables en même temps que leur faire rapport sur les négociations avec les instituteurs que les Commissaires tiennent une série d'assemblées publiques en fin de semaine. La première a eu lieu hier soir à Rigaud, la seconde sera tenue ce soir à l'école régionale de St-Polycarpe et la troisième, demain soir à l'école St-Jean-Baptiste, toutes à huit heures trente.

Me Brière a signalé que les offres ultimes au sujet des salaires avaient été faites à condition que les négociateurs syndicaux s'engagent à les soumettre à la prochaine assemblée syndicale et à en faire l'objet d'un vote au scrutin secret.

Le négociateur patronal s'est dit vivement déçu de ce que les négociateurs syndicaux aient décidé jeudi soir de retarder à lundi soir la tenue de ce vote. Il a signalé qu'il avait obtenu

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Nouvel évêque auxiliaire à Vancouver

OTTAWA — La dédicace apostolique à Ottawa a annoncé que le vicaire général de l'archidiocèse de Vancouver, Mgr James Francis Carney, avait été nommé évêque auxiliaire de ce même diocèse. Mgr Carney, qui est âgé de 50 ans, a été également élu au titre titulaire de Oboori. Le nouvel évêque est né à Vancouver, en 1915. Il fit ses études théologiques au séminaire Saint-Joseph d'Edmonton. Ordonné prêtre le 21 mars 1942, il fut successivement curé, chancelier, conseiller diocésain et vicaire général.

Un banquier critique la restriction du mouvement des capitaux

TORONTO — M. A. T. Lambert, président de la banque Toronto Dominion, a indiqué son opposition aux tendances actuelles vers des restrictions du commerce international et du mouvement des capitaux au-delà des frontières. Prenant la parole devant l'assemblée annuelle de la banque, M. Lambert a dit que les restrictions sur les mouvements de capitaux au Canada et aux États-Unis "entrent en conflit avec les opérations du mécanisme du marché libre et vont tout à fait à l'opposé des grands efforts faits durant les années d'après-guerre pour instituer une plus grande liberté dans les relations internationales".

Boursiers Athlons

Quarante-trois ingénieurs canadiens ont obtenu une bourse en Grande-Bretagne. Il s'agit de bourses, de deux ans, sauf deux d'un an seulement. Dix des boursiers viennent des universités de la province de Québec. En voici la liste. De l'école polytechnique de Montréal: Georges-Emile April, Michel Branchaud, Victor Kravec, Guy Pranno et Claude Gou. De l'université McGill: Kenneth Charles Johns, Laurence Alan Snider et Hamilton Wright. De l'université Laval: Marcel Bouchard et Marc Cote Pelletier.

Greene cherche une formule d'ass.-récotte

VANCOUVER — Le nouveau ministre de l'Agriculture, M. John J. Greene, a indiqué qu'il se proposait de travailler immédiatement sur une formule

acceptable d'assurance - récolte à un niveau national.

Il a aussi dit au cours d'une conférence de presse que, selon lui, des décisions devraient bientôt être prises au sujet de la création d'une Commission nationale des produits laitiers, de prestations accordées aux employés de fermes en cas de chômage et sur l'égalité des revenus des cultivateurs à ceux des autres travailleurs.

M. Greene, député de Renfrew-Sud, qui n'a jamais été cultivateur lui-même, a indiqué que ces projets avaient été entamés par son prédécesseur, M. Harry Hays, un homme pour lequel il a beaucoup d'admiration. Le ministre se trouve actuellement sur la côte du Pacifique pour connaître les besoins agricoles de cette région et rencontrer des cultivateurs.

Caucus des conservateurs

OTTAWA — Les députés conservateurs tiendront un

caucus lundi, veille de l'ouverture de la première session du 27e parlement, dans le dessein de mettre au point leur stratégie.

Scrutin en Saskatchewan

REGINA — Le premier ministre Thatcher a annoncé qu'un scrutin sera tenu le mercredi 16 février dans le district électoral de Bengough, dans le dessein de combler la vacance créée par le décès de M. Sam Asbell, libéral, en octobre dernier.

Conseil de la sécurité du travail en Ontario

TORONTO — Le ministre du travail de l'Ontario a nommé un conseil de sécurité du travail pour le conseiller sur la prévention des accidents, sur la sécurité et sur l'éducation. Le conseil sera composé des représentants des syndicats ouvriers et des organismes de sécurité, et disposera d'un personnel permanent.

New York

(suite de la première page)

Durant la dernière partie des négociations qui ont abouti à un règlement jeudi, le syndicat a renoncé à demander une semaine de travail de 32 heures et de 4 jours.

En outre, le syndicat a obtenu que la Régie fournisse gratuitement les uniformes des machinistes de métro et conducteurs d'autobus, ce qui représente une somme se situant entre 800,000 et 1,200,000 dollars en deux ans.

L'amélioration du programme de soins médicaux dont bénéficie le syndicat équivaut à une somme supplémentaire d'environ 800,000 dollars. Les employés des métros et autobus qui prendront leur retraite pendant les deux années que durera le nouveau contrat de travail bénéficieront d'une prestation supplémentaire annuelle de \$500 dollars qui cou-

tera au total \$1,200,000 dollars supplémentaires à la ville pendant cette période.

Le syndicat a également obtenu une modification importante dans le régime des pensions. Alors que jusqu'à présent si un employé ne prenait pas sa retraite à 65 ans, sa veuve ou ses héritiers ne recevaient que la somme versée par lui à la caisse de retraite une clause du nouveau contrat prévoit que les héritiers recevront non seulement la part versée par l'employé défunt mais une somme égale qui sera fournie par la Régie des transports.

Toutes les catégories d'employés bénéficieront d'une hausse de salaire. C'est ainsi par exemple que les employés chargés de la vente des jetons de métro toucheront à partir du 1er juillet 1967 un salaire horaire de 3 dollars 2867 contre 2 dollars 7475 actuellement.

Le leader syndical Michael Quill, qui paralysa New York pendant 12 jours en donnant l'ordre de grève aux employés des transports en commun de la ville, a quitté jeudi soir l'hôpital de Bellevue où il avait été admis après avoir subi ce que l'on pensait être une crise cardiaque.

M. Quill qui, peu après le début de la grève, avait été incarcéré en compagnie de huit autres dirigeants du syndicat pour "outrage à la magistrature", s'était senti mal à l'intérieur de la prison. Transféré immédiatement à l'hôpital pour traitement et observation M. Quill, dit-on, s'est senti beaucoup mieux le 11 janvier, une douzaine d'heures après la fin de la grève et la libération de ses collègues.

Au cours de son séjour à Bellevue, l'hôpital spécialisé dans les cas de maladies mentales M. Quill était constamment gardé par des détectives. Il avait été l'objet de nombreuses menaces de mort anonymes.

Deux Montréalais honorés aux E.-U.

Le Dr Charles P. Leblond, de Montréal, vient de recevoir l'un des principaux prix décernés par le Collège américain des chirurgiens pour sa contribution à la science médicale. L'honneur lui a été attribué hier soir à Philadelphie; il recevra son prix le 21 avril au cours du congrès annuel du Collège, à New York.

D'autre part, le nouveau doyen de la faculté de pharmacie de l'université de Montréal, M. André Archambault, a été récemment élu président de la section des sciences pharmaceutiques de l'Association américaine pour l'avancement des sciences. Le 132e congrès annuel de cet organisme a réuni plus de 6,000 hommes de science à Berkeley, en Californie. M. Archambault est le premier pharmacien canadien à accéder à un si haut poste au sein de ce groupe d'hommes de science.

Echange de spécialistes entre le Canada et l'URSS

VANCOUVER — Des négociations sont en cours entre le Canada et la Russie sur l'échange de spécialistes des territoires nordiques, a annoncé hier le ministre du nord et des ressources naturelles, M. Arthur Laing. Les Russes ont commencé à développer leurs territoires nordiques bien avant le Canada, et ils peuvent nous apprendre bien des choses en ce domaine, a dit le ministre.

Rio

(Suite de la première page) de provoquer la putréfaction des centaines de corps encore ensevelis sous les décombres et qui ne peuvent être dégagés que progressivement à cause des éboulements.

Dans l'Etat voisin de Rio de Janeiro, très éprouvé également par la catastrophe et qui s'étend sur un rayon de plusieurs centaines de kilomètres carrés, le nombre des victimes et l'évaluation des dégâts sont difficiles à établir en raison de la précarité des communications. Ce nombre dépasserait deux cents, à Niteroi, ville jumelle de Rio, sur l'autre rive de la baie du Guanabara, où 500 édifices et maisons ont été détruits, et dans les localités de villégiature de Petropolis et Terapopolis, bâties à l'endroit d'un 50 km au nord-est de Rio. La crue soudaine de la rivière Parahiba menace actuellement toute la région basse avoisinant la localité de Campos, à 150 km au nord de Rio, tandis que la circulation routière demeure totalement coupée avec la zone estivale.

Vietnam

(Suite de la première page) un partisan et un adversaire — tous deux démocrates — du retrait des forces américaines du Vietnam. Il s'agit respectivement de M.M. Stephen M. Young de l'Ohio, et John Stennis, du Mississippi. Le premier estime qu'à moins de règlement négocié, les soldats américains "vont vraisemblablement combattre et mourir au Vietnam jusqu'en 1980". Aux yeux de son confrère Stennis pourtant, "il faut rester et gagner".

Dans une interview publiée hier soir, enfin, M. Gerard Ford, leader républicain à la Chambre, s'est déclaré favorable à de "véritables négociations", mais, a conclu ce législateur, "je ne vois pas comment nous pourrions négocier avant de remporter une victoire militaire décisive".

M. Wagner et la Gendarmerie royale

(Suite de la première page) "Il y a des vérités, a-t-il ajouté, qui sont dures à avaler, mais qui méritent qu'on les dise pour éviter que le peuple se laisse endormir, ou pour dissiper les illusions." Le ministre de la justice, à son retour d'Ottawa, avait décrit la conférence comme un spectacle déprimant et comparé les représentants fédéraux à des "pâtes molles" qui n'ont pas pris de décision.

PREPOSE A LA DIRECTION DU TRANSPORT

LA TÂCHE : Le préposé à la manutention des marchandises : Organise et dirige le transport des marchandises dans la ville et hors de la ville; travaille sous la direction du gerant du service qu'il remplacera à l'occasion; est responsable d'un personnel nombreux et de cinq surveillants.

L'HOMME :

Le candidat a une vaste expérience dans le domaine du transport des marchandises; il est éminent, fiable et compétent, capable de former et de diriger un personnel nombreux chargé de la manutention des marchandises et d'un équipement de grande valeur.

Adressez-vous à : Bureau d'emploi

STEINBERG LTEE

110 ouest, boul. Crémazie, Montréal 11

Programme d'aide financière aux étudiants à l'université

Les Forces Canadiennes offrent de nombreux programmes d'aide financière aux étudiants — notamment : en médecine, art dentaire, sciences, etc.

Le plan offre :

- le paiement des frais de scolarité
- une indemnité pour l'achat de livres, d'instruments, etc
- une solde et une indemnité de subsistance variant de \$143 à \$450 par mois selon les circonstances.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser :

aux capitaines Clermont ou Desmarais, bureau S312, Ecole Polytechnique — Tél.: 845-1055 ou au capitaine Lapointe ou au lieutenant Auriat, au Centre de Recrutement des Forces Canadiennes, 1254, rue Bishop, Montréal 25, P.Q. Tél.: 866-2440 ou 2448

SECRETARE

FONCTIONS : pour un poste au département de mathématiques de la faculté des sciences

Dactylographe ou transcrire des communications scientifiques et la correspondance courante; assurer l'exécution de tâches bureaucratiques quotidiennes.

QUALIFICATIONS : 12e année scientifique et cours commercial; environ 3 ans d'expérience dans un secrétariat; connaissance de la sténographie française.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Veuillez téléphoner à 733-9957, poste 531.

TRADUCTEUR

Une compagnie d'assurance-vie recherche un traducteur adjoint pour son Siège social à Toronto, Ont.

Il faut avoir fait de solides études classiques et bien connaître le français et l'anglais.

En retour, la Compagnie offre un bon salaire, des avantages marginaux généreux, d'excellentes conditions de travail dans un immeuble neuf. Elle prendra à sa charge les frais de déménagement.

Faire sa demande par écrit à :

CASE 13, "LE DEVOIR"

CARRIERE SCIENTIFIQUE

Une importante compagnie pharmaceutique canadienne recherche les services d'une personne possédant une excellente formation scientifique pour occuper un poste intéressant dans son nouveau centre de recherches et de mise au point.

ADJOINT À LA RECHERCHE ET À LA DOCUMENTATION

Ce poste comprend la responsabilité de la documentation clinique et technique sur les spécialités et les produits expérimentaux. Il comporte également l'étude des documents et rapports ainsi que la coordination des études scientifiques.

Le candidat devra pouvoir voyager, posséder un diplôme post universitaire en chimie ou en science biomédicale et s'intéresser à la rédaction des textes scientifiques.

Envoyer votre curriculum vitae à :

Chef du personnel, Smith Kline & French 300 boul. Laurentien, Montréal 9, Qué.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Une entreprise de papier-journal du Québec recherche les services d'un directeur du personnel avec expérience en négociations collectives, relations industrielles, programmes d'initiation et de formation du personnel, système de rémunération, etc.

Conditions d'emploi très intéressantes pour le candidat choisi. Nous faire parvenir votre "curriculum vitae" complet. Discrétion absolue.

Faire parvenir son "curriculum vitae" à :

CASE 10, "LE DEVOIR"

REPRESENTANTS SPECIALISES RECHERCHES

Une compagnie canadienne d'assurance-vie recherche les services de candidats d'envergure pour ses nouveaux cadres spécialisés en expertise successorale. Les candidats, préférablement avec formation en commerce ou en assurance, recevront un entraînement complet et évolueront sous la direction d'un assureur-vie agréé et d'un expert en expertise successorale. Possibilités illimitées aux candidats décidés. Avantages sociaux complets. Discrétion assurée aux candidats.

Faire parvenir son "curriculum vitae" à :

CASE 11, "LE DEVOIR"

Nous considérons toutes demandes comme strictement confidentielles.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

PROFESSEUR D'ARTS PLASTIQUES (fém.)

3 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

est à la recherche d'un poste pour septembre 1966, au niveau primaire ou secondaire (1er cycle), dans institution privée ou Comm. scolaire, à temps partiel ou temps plein.

S.V.P., faire parvenir détails pertinents à :

CASE 12, "LE DEVOIR"

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE ON DEMANDE

UN PROFESSEUR D'HISTOIRE

(chargé de cours ou professeur adjoint ou professeur agrégé)

Pour tout renseignement et dépôt des candidatures, s'adresser à :

Lorenzo Cadieux, S.J. Directeur du Département d'histoire Université Laurentienne Sudbury, Ontario

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Une entreprise de papier-journal du Québec recherche les services d'un directeur du personnel avec expérience en négociations collectives, relations industrielles, programmes d'initiation et de formation du personnel, système de rémunération, etc.

Conditions d'emploi très intéressantes pour le candidat choisi. Nous faire parvenir votre "curriculum vitae" complet. Discrétion absolue.

AVOCATS

Traitement initial de \$6,500 à \$9,000 selon le poste et la compétence

COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL

MAITRE DES ROLES — (Concours 65-1091) MAITRE ADJOINT DES ROLES — (Concours 65-1090) REGISSEUR DES ROLES DE PRATIQUE — (Concours 65-1094) REGISSEUR ADJOINT DES ROLES DE PRATIQUE — (Concours 65-1095) GREFFIERS-ASSESEURS — (Concours 65-1093) REDACTEUR DE DECISIONS — (Concours 65-1092)

Les candidats doivent être membres en règle de l'Ordre du Barreau de la Province de Québec et posséder de deux à huit années d'expérience selon le poste, de préférence en droit civil ou ouvrier; de plus, ils doivent connaître les procédures en usage dans les cours de justice et à la Commission et maîtriser assez bien les langues française et anglaise.

Tous ces postes sont à Québec sauf celui du maître adjoint des rôles qui est à Montréal; dans le cas des greffiers-asseseurs, il y a vacances à Québec et à Montréal.

INSCRIPTION : Compléter la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique, 710 Place d'Youville, suite 700, Québec ou 1434 rue de la Montagne, Montréal et la retourner à l'une de ces deux adresses avant le 22 janvier 1966. Bien mentionner le numéro du concours.

INGENIEUR CIVIL DEMANDE

LA CITE DE CHICOUTIMI est à la recherche d'un ingénieur civil ayant de 2 à 3 ans d'expérience dans le génie municipal.

L'ingénieur choisi sera appelé à :

- Préparer des plans et estimés relativement aux travaux municipaux.
- Surveiller les travaux exécutés par la Cité et par les entrepreneurs.
- Coordonner le travail afin que le maximum d'efficacité soit obtenu des employés municipaux.
- Exercer une surveillance complète sur les départements qu'il aura à sa charge tels : le garage municipal, la salle du dessin et l'inspecteur en bâtiment.
- Si un ingénieur civil qui possède son diplôme d'arpenteur-géomètre est intéressé, qu'il fasse application et la candidature sera considérée comme pour les autres applicants.

L'intéressé devra écrire à l'adresse ci-dessous mentionnée avant le 11 février 1966 et, celui ou ceux qui attireront l'attention du Gerant Municipal renverront le Conseil Municipal le 21 février 1966 afin que soit ratifié le choix du candidat.

Le candidat devra écrire en mentionnant : âge, éducation, expérience, salaire actuel, salaire désiré ainsi que la date à laquelle il sera disponible pour entrer en service. A son "curriculum vitae" complet, le candidat joindra une photo récente. L'application devra être écrite à la main.

N.B. Tous les dossiers et les renseignements fournis recevront un traitement strictement confidentiel et pourront être retournés aux candidats sur demande.

ADRESSEZ toute correspondance à ce sujet à :

M. HENRI GIRARD, T.D., Ing.P. Gerant Municipal Hôtel de Ville 201 est, rue Racine Chicoutimi, Qué.

SERVICE INTERNATIONAL ONF

Nous offrons une carrière dans la diffusion des films de l'ONF à l'échelle internationale. Le travail s'effectue de nos bureaux de Montréal et il pourrait éventuellement fournir l'occasion d'une affectation à un poste à l'étranger.

Nous cherchons un diplômé d'université possédant un minimum de trois ou quatre ans d'expérience dans la représentation, les communications audio-visuelles, l'éducation ou d'autres domaines connexes; le candidat doit avoir démontré le sens d'organisation, l'initiative et le goût pour les contacts humains.

Adressez sa demande par écrit au :

Service du personnel, Office national du film Case postale 6100 Montréal, Qué.

Les enseignants en grève de LeGardeur accusent : les commissaires ont menti au peuple sur un aspect du différend

Les instituteurs en grève dans la région LeGardeur accusent les commissaires d'avoir menti à la population au sujet d'un aspect du conflit.

Dans un communiqué aux journaux, les syndicaux en cause relèvent une affirmation contenue dans un communiqué des commissaires scolaires, selon lequel les instituteurs n'auraient pas répondu à une offre patronale du 30 décembre.

Les instituteurs affirment qu'il n'y a pas eu d'offre patronale à cette date. Ce qu'il y a eu, c'est une recommandation du service de conciliation du ministère du Travail, que les instituteurs trouvaient "très sérieuse" et qui d'après eux réglait le problème des salaires au primaire et ne laissait plus qu'une différence d'environ 0,02 d'augmentation de taxe avec leur demande pour le niveau secondaire.

Or d'après les syndicats, les commissaires scolaires ont rejeté la recommandation pour les salaires au primaire et n'ont accepté que la recommandation touchant le secondaire. Les instituteurs disent qu'ils étaient disposés dès le dimanche 2 janvier (deux jours avant la grève) à négocier des ajustements à apporter à la recommandation des conciliateurs pour éviter la grève. Ils ajoutent qu'ils continuent d'être disposés en tout temps à négocier sur la base de cette recommandation. "Nous avons donc raison d'affirmer, concluent-ils, que le conflit n'en est pas un de salaires pour les professeurs."

Pendant ce temps, la Chambre de commerce du comté de l'Assomption a émis un communiqué affirmant que la grève des instituteurs de LeGardeur est imputable à l'incompétence du gouvernement provincial.

La Chambre de commerce se demande s'il est logique, "dans le contexte, que toute une population qu'un groupe important d'élèves puissent souffrir à cause du manque de compétence d'un gouvernement qui a voulu reprendre, dans un laps de temps assez restreint, les quelques 25 années de recul que nous avions dans le domaine de l'éducation".

La Chambre de commerce réclame l'intervention immédiate du gouvernement pour mettre fin au conflit de LeGardeur et éviter qu'il ne s'étende à toute la province. Elle s'interroge sur la logique d'un gouvernement qui donne le droit de grève à un corps public aussi important que celui de l'éducation, surtout si l'éthique professionnelle de nos professeurs laisse à désirer.

Elle se demande si en forçant les parents à envoyer leurs enfants à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, on avait pensé aux locaux disponibles, au côté monétaire et à la pénurie du personnel enseignant: "Sommes-nous réellement sérieux en pensant à l'instruction gratuite? Que surviendrait-il dans notre Belle Province si le gouvernement ne met pas un frein à tout ceci? Nos professeurs se perfectionnent énormément et nous les félicitons, mais où s'arrêtera l'échelle des salaires?"

Aucun progrès

On ne signale aucun progrès dans les négociations en vue de régler les grèves des régionales LeGardeur, Hull et Papineau. A Hull jeudi soir, le président de la régionale, M. René Lalonde, a déclaré que la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a convoqué tous les négociateurs patronaux et commissions scolaires à une réunion qui aura lieu à Québec aujourd'hui. M. Lalonde a ajouté qu'il favoriserait un régime de négociations provinciales en éducation et une échelle de salaires unique pour tous les instituteurs du Québec.

La Fédération des normaliens du Québec, consciente que ses membres "auront à subir les mêmes conditions de travail dans peu de temps", a déclaré qu'elle donne un appui sans réserve aux professeurs en grève à travers la province. Ce qui lui semble le plus important dans ces conflits, ce sont les questions professionnelles: possibilité de perfectionnement; consultations pédagogiques efficaces; heures de travail raisonnables; nombre d'étudiants par classe. "Les traitements ne semblent pas être le noyau du litige, dit-elle; mais l'emploi d'un nombre suffisant de profes-



Premier DC-9 et premier coup de pelle: Air Canada bâtit son pavillon à l'Expo

Air-Canada a mis en train, hier matin, le chantier de construction de son important pavillon sur les terrains insulaires de l'exposition universelle et internationale. C'est en vain, mais avec beaucoup de sérieux, que M. McGregor, président de la société d'Etat, a donné le premier coup de pelle mécanique sur le sol gelé de la Terre des Hommes. Monté dans la cabine de la machine excavatrice, le président McGregor s'installait pourant avec beaucoup d'attention et de bonne volonté les instructions du machiniste qui ne l'a pas quitté. A quelques pas, le grand responsable des travaux de l'Expo, le colonel Churchill, n'était pas moins attentif. C'est du haut des airs que le pilote du premier DC-9 récemment livré à Air-Canada a donné le signal du début des travaux.

Ensuite, M. McGregor, M. Shaw, commissaire général adjoint et M. Drapeau, maire de Montréal, ont prononcé quelques mots de circonstance.

Les professeurs entrainera évidemment une dépense supplémentaire pour les Commissions scolaires.

Un autre groupe d'étudiants, les 27.000 élèves des écoles techniques du Québec, menacent toujours de déclencher une grève lundi pour protester contre le nouveau calendrier scolaire qui leur a été imposé. Leurs représentants rencontreront aujourd'hui le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, pour discuter du problème.

Trois hôtesses de l'air, fort élégantes dans leur costume vert dessiné par Michel Robichaud, coquettement coiffées de leur chapeau haut-de-forme si caractéristique, ont lâché des ballons gonflés à l'hélium.

Tout cela s'est passé très vite, avec un peu de précipitation peut-être qu'expliquaient les doigts gourdés et les oreilles rouges. Tandis que le machiniste de la pelle mécanique mettait un peu d'ordre dans ses câbles qu'avait mélangés son remplaçant d'un instant, personnalités et journalistes sont vivement allés se réchauffer au restaurant Hélène de Champlain.

La maquette du pavillon trônait sous les projecteurs. Le pavillon d'Air Canada cherche à illustrer une partie au moins du sous-thème "L'homme, sa planète et l'espace". Sous sa coquille héliocidale, apparemment flottant, le pavillon comprendra trois sections correspondant aux trois grandes étapes de l'homme à la conquête du ciel:

"Le rêve" — On rappellera dans cette section le vieux désir qu'avait l'homme de voler, depuis ses origines vagement inconscientes, jusqu'à sa compréhension de tout ce qui vole autour de lui dans la nature.

"La réalisation" — Cette section résumera les développements techniques de l'aviation depuis l'époque des planeurs encombrants jusqu'aux avions à réaction modernes, depuis la complexité des premiers avions jusqu'à la pureté de ligne des "jets" à grande vitesse.

"Les mondes nouveaux" — Cette phase illustrera les répercussions sur l'homme de la conquête du temps et de l'espace géographique par l'aviation. Elle montrera les groupes multi-culturels vivant ensemble dans un milieu où les obstacles du temps et de la distance ont presque été abolis, et les conséquences au point de vue de la politique, des affaires et des échanges culturels. Elle offrira aussi une image de l'aviation moderne à Air Canada. On y verra l'aviation en marche, représentée par l'appareil ultra-moderne, et un aperçu de l'équipement électronique complexe utilisé par la compagnie afin d'assurer aux voyageurs un service rapide et efficace. Il y aura sur place un bureau de réservations à la disposition du visiteur.

Les architectes du pavillon sont René et Gérard Charbonneau, de Montréal et Crang & Boake, de Toronto; les concepteurs des éléments d'exposition, Gerard Van Duyn & Associates, de New York; l'entrepreneur général, Camston Limited, de Toronto.

Pour communiquer avec Ottawa

Les Montréalais qui doivent communiquer par téléphone avec les différents bureaux du gouvernement fédéral, à Montréal, bénéficieront d'un service plus rapide, à compter de lundi, alors que le nouveau système CENTREX du gouvernement entrera en service.

Grâce à ce nouveau système téléphonique, les délais occasionnés par les standards départementaux seront éliminés; les appels placés aux nouveaux numéros sont immédiatement

La tragédie Turcot: une expertise fera le point

par Réal PELLETIER

Un ingénieur conseil de Montréal a reçu pour mission, hier, de tirer les diverses conclusions d'ordre technique que peuvent inspirer les quelque 35 témoignages entendus jusqu'ici à l'enquête Trahan sur le processus de bétonnage et l'état de la fausse charpente, au moment où une section de l'échangeur Turcot s'est effondrée le 16 décembre dernier.

Le procureur du ministère public, Me Laurent Bélanger, a obtenu la permission du coroner Jacques Trahan qui enquête sur cet accident de sept morts, de produire le 24 janvier l'expertise de l'ingénieur conseil Claude-V. Forest, comme étape visant à établir la portée technique des témoignages divers — pour ne pas dire contradictoires — qui ont été soumis à la cour à ce jour.

Une première demande d'expertise par Me Bélanger avait suscité l'objection du procureur d'une des entreprises en cause, Me John Nolan, c.à.d., comme quoi l'expert n'était pas en mesure d'accomplir son travail parce qu'il n'avait pas assisté aux cinq journées de séances de la cour du coroner. Me Bélanger a finalement obtenu gain de cause en faisant valoir que l'ingénieur aurait accès aux dossiers de la cour et qu'on n'attendait pas de lui une preuve en guise de conclusion. Me Bélanger lui demande simplement une évaluation technique s'appuyant sur les divers témoignages entendus. En reprenant son cours le 24, l'enquête entendra l'expert puis s'orientera vraisemblablement dans la direction de la reconstruction des données relatives à l'effondrement, en tenant compte de cette fois de l'éclairage technique nouveau qu'apportera s'il y a lieu l'expertise.

La plupart des observateurs qui suivent l'enquête depuis lundi dernier conçoivent mal comment on pourrait arriver à une conclusion simple au terme de cette expertise, étant donné la grande variété des faits soumis à la cour à ce jour. La journée d'hier d'ailleurs a encore donné lieu à des témoignages apparemment divergents.

Louis Simard, "inspecteur" pour le compte des ingénieurs conseillers Lalonde, Valois, Lamarque, Valois et Associés, a déclaré que la mise en place du béton sur la voûte en forme d'arc qui s'est effondrée, a débuté au centre (transversal) du tunnel pour continuer en direction des murs du tunnel. "Je leur ai dit de commencer au centre, dit-il, parce que le centre (du coffrage) est plus léger et qu'il fallait assurer un contre-poids."

D'après Valier Marceau cependant, journaliste qui agit comme signaleur de l'opérateur de la grue destinée à monter le béton sur la voûte, le bétonnage a commencé sur les côtes, "à trois ou quatre pieds des murs", pour se poursuivre ensuite vers le centre.

Ces témoignages s'ajoutent à d'autres déclarations appa-

remment divergentes entendues au cours de l'enquête jusqu'ici, notamment au sujet de la quantité de contreventements disposés entre les tubes servant d'échafaudage.

MEACNES DE MANIFESTATIONS À L'ÉCHANGEUR TURCOT

Le juge Trahan semonce un permanent de la CSN

Le juge Jacques Trahan, qui préside l'enquête du coroner sur la tragédie Turcot, a semoncé un permanent de la CSN hier au sujet d'une déclaration faite la veille devant des ouvriers de la construction en faveur d'une enquête publique sur cet accident.

Il est toujours mieux d'attendre la fin d'une enquête comme celle que nous menons présentement avant de se prononcer, a dit le juge, sévèrement. Plutôt que d'ameuter la population, il vaudrait mieux leur faire comprendre leurs responsabilités à l'égard de la justice, a-t-il ajouté.

Judi soir, M. Lucien Giroux, représentant de la Confédération des syndicats nationaux au syndicat des travailleurs de la construction de Montréal, avait dit que les travailleurs bloqueraient les chantiers de la route transcanadienne à Montréal si l'enquête publique demandée par la CSN n'était pas accordée. Et si cette mesure ne suffisait pas, avait-il dit, les travailleurs de la construction feraient une grève d'une journée à Montréal et, faute de résultat, dans tout le Québec.

Brandissant une copie du *Devoir* d'hier, le juge Trahan a dit que faire de telles déclarations pendant l'enquête du coroner, "ce n'est pas rendre service à la société ni aux travailleurs". Et il a ajouté: "Quand l'enquête sera finie, je ferai les déclarations qui s'imposeront."

Pour sa part, le président de la Confédération des syndicats

nationaux, M. Marcel Pepin, a déclaré dans une entrevue à un journaliste que les mesures préconisées par M. Giroux ne relèvent pas de décisions prises par la centrale. "Nous n'avons pas du tout étudié la possibilité d'une grève générale," a-t-il dit.

M. Pepin s'est dit heureux de la marche de l'enquête du coroner sur la tragédie de l'échangeur Turcot.

"Mais je continuerai à croire a-t-il ajouté, qu'il nous faut des mesures de protection plus efficaces pour les travailleurs de l'industrie de la construction et que pour ce faire, une nouvelle réglementation devra être préparée et appliquée et que l'on devra aussi suivre l'application de cette réglementation."

Quant au juge Trahan, il a déclaré à plusieurs occasions au cours des cinq journées qu'il a duré son enquête jusqu'ici qu'il est intéressé à connaître tous les faits relatifs à la tragédie Turcot, mais que de par les fonctions mêmes de son enquête, il doit se limiter aux faits pertinents à une éventuelle responsabilité pour négligence criminelle.

Et au sujet de la connaissance des faits, le juge a déclaré hier en ajournant l'enquête au 24 janvier que certains individus lui ont fait savoir par téléphone, sans s'identifier, qu'ils connaissaient des faits importants relatifs à la tragédie. Le juge a dit que ces individus cependant refusent de venir témoigner et les a conséquemment pressés de les faire.

Trois navires dans les glaces à Contrecoeur

Deux brise-glaces travaillaient encore hier soir à libérer trois navires emprisonnés dans les glaces du fleuve St-Laurent.

Les fonctionnaires du ministère des transports, à Montréal, ont annoncé hier qu'aucun autre navire ne pourra circuler dans le fleuve tant qu'un passage n'aura pas été tracé dans les embâcles qui retiennent encore deux vaisseaux russes et un cargo canadien.

Le cargo finlandais Finnpuhl et le cargo russe Volkhovs ont été dégagés des glaces jeudi par les brise-glaces du gouvernement canadien.

Les brise-glaces qui se dirigent vers Montréal, ne pourront pas libérer les trois autres navires avant aujourd'hui au plus tôt, a indiqué un fonctionnaire du ministère. Les cargos russes Indigirka et Birjusa, et le navire côtier Fort Ramesay sont emprisonnés dans les glaces en face de Contrecoeur, à une trentaine de milles en aval de Montréal. Ces trois navires avaient quitté Montréal plus tôt. Les cargos soviétiques, qui font route vers leur port d'origine, ont la coque renforcée contre les glaces.

Congrès des diplômés des universités

Plus de 300 délégués venant de 180 institutions d'enseignement de la Nouvelle-Angleterre, du Québec et des Maritimes, participeront lundi et mardi prochain au congrès conjoint du district no 1 de l'"American Alumni Council" et de l'"American College Public Relations Association".

Ce congrès, qui se tient sous les auspices de l'université McGill, se déroulera à l'hôtel Reine Elisabeth, à Montréal.

L'Association des diplômés (AAC) entretient des relations avec les diplômés des universités et collèges, et elle recueille des fonds pour des fins d'éducation. L'ACPRA groupe les spécialistes chargés des relations publiques, de l'aide financière et des programmes d'expansion des diverses institutions d'enseignement.

Les congressistes des deux groupes étudieront certains des problèmes auxquels l'enseignement supérieur doit faire face actuellement, tels: critères d'admission des étudiants; nature et importance de l'aide apportée par les diplômés à leur Alma Mater; rôle des grandes corporations, et autres.

CHERCHONS
quatre à cinq mille pieds carrés d'espace au centre de la ville
PRIX DE FAVEUR

ACADÉMIE DES GRANDS BALLETS CANADIENS
4848 boul. St-Laurent
Tél. 849-8024

INSTITUT ALIE

Affilié à l'École Universelle de Paris reconnu par le ministère de l'Éducation

ATTENTION, ADULTES!

Ne perdez pas le deuxième semestre de l'année académique

NOUVELLES SERIES DE COURS débutant en janvier

A) Cours du **SOIR** 8^h à 12^h

B) Cours par **CORRESPONDANCE** TOUTES LES OPTIONS

C) Cours de **RAJUSTEMENT** COURS COMPLETS MATIÈRES SÉPARÉES

D) **CONVERSATION ANGLAISE** (trois niveaux)

Cours accélérés préparatoires
Aux examens officiels du Ministère de l'Éducation (juin et août)

Venez, téléphonez ou écrivez pour obtenir un prospectus gratuit

COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE TEL.: 527-3631
2850 est. rue Sherbrooke, Montréal 24

NOM AGE

ADRESSE

VILLE ou VILLAGE TEL L.D. 1514-44

Après les Iles, dans Shefford:

Le député libéral demande à la cour que M. Trépanier précise ses allégations

Comme dans les Iles-de-la-Madeleine, la pétition d'élection dans Shefford fait l'objet d'une requête pour complément d'information.

Elle sera entendue à Cowansville le 31 janvier prochain, car le juge Veilleux de la Cour supérieure qui devait la recevoir s'est démis, ayant déjà présidé le recomptage du scrutin au lendemain du 8 novembre.

Le candidat conservateur, défait de justesse dans Shefford, l'architecte Paul-O. Trépanier, maire de Granby, réclame l'annulation du scrutin. Il soutient que ses adversaires, notamment le député libéral victorieux Louis-Paul Neveu, se sont rendus coupables de diverses irrégularités le 8 novembre et les jours qui suivent.

M. Trépanier fait état notamment d'une boîte de scrut-

JEUNE FILLE DEMANDÉE
comme apprentie chez couturier.
Position assurée.
1594 rue Fleury
388-5530


Vient de paraître dans la Collection Historique!

LE CANADA ET LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE

par Gustave Lanctot de la Société Royale, Prix du Gouverneur Général du Canada, 1964, Médaille du Conseil des Arts, 1965 \$5.50

Un complément inappréciable aux trois tomes de "L'Histoire du Canada" du même auteur

Maintenant en vente chez tous les bons libraires



BEAUCHEMIN

ÉDITEUR, IMPRIMEUR
Maison établie depuis 1842
450, avenue Beaumont, Montréal 15 — Tél. 273-5181

La tâche du prochain Parlement dans le domaine de la diffusion

Si l'on en juge par les débats des derniers jours, les problèmes de la radio et de la télévision occuperont une place de choix dans les préoccupations du prochain Parlement fédéral.

Très souvent, par le passé, le Parlement a eu à traiter de ces questions. Les députés s'attachaient surtout à percer certains secrets concernant les salaires des vedettes de Radio-Canada. Ils protestaient au passage contre telle émission qui avait eu l'heur de déplaire à leurs électeurs. Après cette chasse aux punaises, les Communes votaient en hâte le budget de Radio-Canada pour l'année en cours. Et les dirigeants de la Société, gardant leur serviette prête pour la prochaine convocation, retournaient vaquer à leur travail.

Cette fois, le problème est plus grave. Jamais les esprits n'ont été plus radicalement divisés quant à l'avenir de notre régime de diffusion. Jamais n'a-t-on vu pareille insécurité chez les personnes engagées dans ce secteur d'activité.

Si le Parlement veut faire oeuvre utile et durable, il devra, le plus tôt possible, définir pour plusieurs années à venir les grandes lignes d'une politique de diffusion.

Les éléments principaux de cette politique sont déjà connus pour avoir été nettement explicités par le rapport Fowler. La radio et la télévision doivent être considérées, dans notre pays, comme des services de caractère public qui n'échappent pas complètement, toutefois, à certaines règles de concurrence. Nous ne pouvons, à cause de raisons géographiques et économiques, nous contenter d'un seul service gouvernemental; nous ne sommes pas prêts, d'autre part, à considérer les stations privées comme de simples entreprises commerciales. D'où la nécessité de prévoir un régime concret qui confère un rôle principal à un organisme financé à même les fonds publics et un rôle complémentaire, mais non indépendant des fins générales du régime, à certains organismes privés.

Si le Parlement voulait vraiment se montrer libéral, il pourrait compléter cette politique en établissant qu'à l'avenir, les provinces auront aussi le droit d'exploiter des stations de radio ou de télévision.

Nous sommes actuellement figés dans une situation bâtarde. D'un côté, l'Etat fédéral, pour des raisons d'intérêt public auxquelles nous souscrivons, exploite un vaste réseau de stations de diffusion. De l'autre, il loue, à très bon prix, des canaux de diffusion à certains entrepreneurs qui ne sont parfois que de vulgaires marchands de frites. Entre ces deux extrêmes, les provinces pourraient jouer un rôle efficace; certaines seraient probablement intéressées à prolonger ainsi l'action éducative et culturelle

qu'elles assument désormais. Mais une réglementation jalouse et injustifiée, leur interdit l'entrée de ce domaine.

On a beaucoup parlé ces derniers jours des structures du futur régime canadien de diffusion. Quand viendra le moment de proposer puis d'appliquer des solutions, le Parlement et le gouvernement devront penser, par-delà tous les facteurs techniques et administratifs, à deux facteurs importants: le moral des troupes et la qualité des hommes qui seront placés à la tête des nouveaux organismes.

Il est plus difficile de savoir ce qui se passe dans le secteur privé et on n'ose par conséquent se prononcer là-dessus. Mais à Radio-Canada, il existe depuis plusieurs mois une atmosphère peu propice à la création. La Société, malgré certaine assurance qu'elle aime afficher au grand jour, n'est plus du tout certaine d'avoir vraiment la confiance du public. Trop de gaffes y ont été commises sans qu'aucune explication satisfaisante soit donnée, sans qu'aucun changement réel s'ensuive, pour qu'on se laisse prendre facilement à certaines explications passe-partout de M. Alphonse Oulmet. A l'intérieur même de Radio-Canada, trop de nominations bizarres ont été faites, trop de cas d'ingérence d'en haut se sont produits depuis quelques mois, pour que les responsables se sentent vraiment en confiance. L'institution naguère fière et audacieuse ressemble, depuis un an ou deux, à un bateau déboussolé.

Si le gouvernement veut que le secteur de la diffusion reprenne vie, il devra confier la direction du système de diffusion et de Radio-Canada en particulier à des hommes de vision et de culture, à des hommes vigoureux capables de gagner la confiance de leurs collaborateurs et de protéger les institutions contre l'ingérence directe ou indirecte du pouvoir politique. Mais il ne pourra le faire avant que le Parlement n'ait lui-même pris clairement position sur les objectifs fondamentaux du régime de diffusion.

La participation des députés canadiens-français au travail du Comité parlementaire de la radiodiffusion fut, dans le passé, faible, inconstante, souvent jalouse et mesquine.

Voilà un secteur où on peut raisonnablement s'attendre à un changement d'attitude. Des hommes comme Gérard Pelletier, Jean-Luc Pépin, Jean Marchand, Pierre Elliott Trudeau ont eu, depuis 15 ans, une expérience poussée de la radio et de la télévision. Il sera sûrement possible d'organiser, autour de ce noyau, une participation québécoise de haute qualité aux travaux du prochain Parlement dans ce domaine.

Claude RYAN

France - U.R.S.S.: la portée du voyage de de Gaulle

C'est en Union soviétique que le président de Gaulle effectuera le premier grand voyage à l'étranger de son deuxième septennat. Il rendra ainsi la visite officielle que faisait en France l'ancien premier ministre Khrouchchev, en 1961. On devine aisément qu'il ne va pas s'agir toutefois d'un simple geste de courtoisie; la personnalité du chef de l'Etat français et la conjoncture internationale confèrent au voyage une signification politique considérable.

Si Washington a accueilli sans inquiétude l'annonce de la visite officielle du général de Gaulle à Moscou, c'est qu'on n'a aucune raison de redouter un quelconque "renversement des alliances" parfois évoqué par une partie de la presse américaine en quête de sensationnel. Les cercles responsables de la politique américaine savent fort bien que, malgré les désaccords souvent profonds entre la France gaulliste et les USA sur le fonctionnement, les options et les structures de l'Alliance atlantique, il ne saurait être question pour Paris de quitter le camp occidental. Et même s'il arrivait dans quelques années que la France estime devoir se retirer de l'OTAN, elle conserverait avec la plupart des membres de celle-ci des liens étroits: l'Alliance atlantique n'épouse pas, fort heureusement, les formes d'expression de la solidarité occidentale.

L'indépendance et, à certains égards, l'originalité de la politique étrangère française depuis quelques années, les distances prises sous divers rapports vis-à-vis de l'OTAN, si elles ont provoqué beaucoup de remous à l'Ouest, ont conféré à la France un regain d'autorité à la fois dans le tiers monde et dans le camp socialiste. D'où l'intérêt marqué par Moscou au renforcement du dialogue avec Paris.

Les motifs de l'URSS

On aura remarqué que lors de la campagne électorale pour l'élection du président de la République en France, l'agence Tass et d'autres organes soviétiques ne cachaient pas leur désir de voir réélu le gé-

néral de Gaulle alors pourtant que le parti communiste français soutenait vigoureusement François Mitterrand. Certes, Moscou ne se fait pas d'illusions sur les chances d'un nouveau pacte franco-soviétique ou, en tout cas, sur sa portée éventuelle et sait que de Gaulle n'a surtout nul besoin de favoriser les desseins politiques de l'URSS. Cela dit, le gouvernement soviétique accorde à ses rapports avec Paris une importance grandissante, d'une part parce qu'il y voit un élément de la détente Est-Ouest et de la coexistence pacifique, de l'autre parce que la présence à la direction des affaires françaises de de Gaulle lui est objectivement utile.

Voilà quelques années, c'était le Royaume-Uni, parmi les "trois grands" d'Occident qui servait en quelque sorte d'intermédiaire avec Moscou, c'était lui dont le premier ministre prenait régulièrement le chemin de la capitale soviétique pour tenter d'atténuer la guerre froide ou d'amorcer la détente. L'alignement systématique de la politique étrangère de Londres sur celle de Washington aujourd'hui, joint à l'indépendance croissante de Paris et à son rejet de l'orthodoxie atlantique, ont amené la France à supplanter la Grande-Bretagne.

L'établissement de relations diplomatiques avec la Chine, la nette intensification des rapports commerciaux et culturels avec les pays socialistes d'Europe, la récente abrogation par Paris de l'interdiction de vendre à ces pays une foule de produits dits "stratégiques", ouvrent une ère nouvelle et prometteuse pour les

BLOCS NOTES

relations de la France avec le monde socialiste. Le voyage du général de Gaulle devrait encore améliorer ces perspectives.

La grève du métro de N.Y.: un règlement fort discuté

Une fois passé le légitime moment d'euphorie qui a suivi la fin de la grève du métro à New York, certains milieux commencent à s'interroger sur le prix et les conséquences du règlement survenu au bout de douze jours. Le président Johnson n'a pas hésité à déplorer les aspects financiers de l'accord dont le caractère inflationniste lui paraît évident: la hausse de 4,6 p.c. des salaires est en effet notablement supérieure au taux moyen de hausse de la productivité aux Etats-Unis, soit 3,2. Les conseillers économiques du président ont demandé à plusieurs reprises que patrons et syndicats s'efforcent de ne pas excéder des hausses annuelles de 3 p.c.

L'exemple donné par les deux parties en cause à New York risque d'être largement suivi d'où l'affirmation de M. Johnson, selon laquelle certains termes du règlement "ne sont pas dans l'intérêt de la nation".

Mais il est d'autres aspects du conflit et de son règlement qui suscitent des questions plus graves. Plusieurs grands journaux américains les posaient hier. On sait qu'au cours de la grève, la Transit Authority a inscrit des poursuites contre le syndicat, en réclamant au titre de dommages-intérêts \$322.000 pour chaque journée de la grève qualifiée d'illégal. De plus, elle avait obtenu l'emprisonnement pour fait d'outrage au tribunal de neuf dirigeants du principal syndicat des travailleurs



Wagner: je vous le dis, tous des pâtes molles...

Deux conceptions du "centre" en politique: "balance" ou marais

par Maurice DUVERGER

Toutes les nations industrielles font en général des politiques centristes. D'ordinaire, leurs gouvernements ne sont ni révolutionnaires ni ultra-conservateurs. Au pouvoir, les partis du mouvement se meuvent avec prudence et modération: les partis de l'ordre se résignent à bouger quelque peu. La structure technique des sociétés modernes s'oppose à la fois aux bouleversements brutaux et à l'immobilisme total. Leur structure sociale fait que les classes défavorisées sont suffisamment intégrées pour réclamer seulement des réformes, et les classes dominantes suffisamment averties et rassurées pour en accepter quelques-unes. En temps de crise grave seulement, cet équilibre est menacé.

Mais les nations industrielles connaissent deux sortes de centrisme. En Grande-Bretagne, un parti socialiste réformiste alterne au pouvoir avec un parti conservateur d'esprit ouvert. L'un et l'autre sont des coalitions hétérogènes. Les travaillistes de gauche sont plus proches de notre P.S.U. ou même de notre parti communiste que des travaillistes de droite. Les conservateurs de gauche sont plus proches de ces derniers que des autres de leur propre parti. Mais la collaboration des modérés et des extrémistes, dans chaque camp, empêche que les premiers ne se laissent enliser dans l'immobilité et l'affairisme, et permet aux seconds de jouer leur rôle naturel d'aiguillon. Le fait que la victoire électorale appartient à celui qui attire les voix marginales du centre maintient les deux partis dans la modération.

La France applique depuis plus d'un siècle et demi un centrisme tout différent, qui repose sur la scission des extrémistes et des modérés d'une même tendance, et le rapprochement des modérés de droite et de gauche, afin d'exercer ensemble le pouvoir. La coalition des centres a successivement gouverné contre les jacobins et les ultras, puis contre les ré-

publicains et les légitimistes, puis contre les radicaux et les monarchistes, puis contre les socialistes et les conservateurs, puis contre les communistes et l'extrême droite. Elle tend à dissocier la politique pensée et la politique vécue. La première est assurée par les extrémistes de chaque camp, condamnés à une opposition quasi perpétuelle qui renforce leur intrinsèque. La seconde est pratiquée par les modérés des deux bords, opposés sur les principes, mais d'accord pour se maintenir au pouvoir. La jonction des centres aboutit ainsi aux mares stagnantes, à ces gouvernements gris, ternes, sans prestige, des thermidoriens, du Directoire, de la Monarchie de Juillet, de la IIIe et de la IVe République. Parfois, ils masquent leurs contradictions sous le prestige et le panache d'un homme - Napoléon Ier, Napoléon III, de Gaulle - qui leur permet de sortir pour quelque temps de l'immobilisme.

Le centrisme anglais est certainement préférable au centrisme français: peu de gens le contestent. Mais nous n'avions pas le choix jusqu'ici. L'alliance des centres a été imposée à notre pays par la puissance et la rigidité des extrémistes de chaque camp, qui empêchaient les modérés de collaborer avec eux. Le centrisme par alternance, de type anglais, suppose qu'à droite et à gauche les modérés soient plus forts que les extrémistes et que ceux-ci ne soient pas trop violents. Ces conditions n'ont presque jamais été réalisées dans notre histoire depuis 1789. Parce que la liberté politique n'a pas été introduite chez nous par l'évolution mais par la révolution, une partie importante des libéraux a été conduite au jacobinisme. Par réaction, une partie importante des conservateurs a été conduite aux excès des "ultras" de 1815. Il était impossible de pratiquer alors l'alternance entre un parti conservateur et un parti libéral: le premier risquant d'être dominé par les ultras, et le second par les jacobins.

Les services publics mais elle est tellement draconienne qu'elle en devient impraticable et que personne n'a même songé à l'invoquer au cours de la grève des employés du métro.

La leçon ne vaut pas que chez nos voisins, et pas seulement pour le secteur des transports publics. Autant tous les recours possibles et le droit de grève doivent être clairement reconnus, autant les ruptures de contrat et les violations directes ou indirectes de la loi doivent être sanctionnées. Sinon, c'est la loi de la jungle et le triomphe de l'anarchie. La réglementation doit être conçue avec prudence, les sanctions doivent être raisonnables mais, le moment venu, leur application doit se faire rigoureusement: cela vaut surtout dans ce qui a trait à la fonction publique et aux services publics.

"Amnistie" automatique? Faut-il, demande le "New York Times", accepter cette pratique de "l'amnistie générale" comme prix du règlement de chaque grève illégale? Et d'ajouter que dès lors on tourne la loi en dérision, on ouvre la porte à l'affrontement et au chantage comme seuls moyens de règlement et on se résigne à ce que, dans le cas de services publics de toute nature, les syndicats puissent déclencher impunément la grève, sachant que dans tous les cas les procédures seront abandonnées ou "oubliées". Il existe bien dans l'Etat de New York une loi sur les grèves illégales dans

qui auraient les uns et les autres détruit le système. La jonction des centres était la seule issue possible.

Le développement du socialisme s'est fait dans la même atmosphère de violence. Rien n'est comparable en Europe aux massacres de juin 1848 et de mai 1871. Ils ont favorisé l'extrémisme dans les classes ouvrières. Le prestige des grands anciens jacobins allait dans le même sens. Ainsi s'explique la puissance du blanquisme, puis celle du communisme, et la persistance d'une logomachie révolutionnaire. A droite, la même filiation unit aux ultras de 1815 les versaillais puis les nationalistes barrésiens, puis les ligues, puis l'O.A.S. Dans la première moitié du XXe siècle, la droite risquait fort d'être débordée par les fascistes, et la gauche par les communistes: l'alternance restait toujours impossible. L'immobilisme de la troisième force, comme celui de Louis-Philippe, était peuplé par la situation.

Mais la France est entrée maintenant dans une situation toute différente. La mutation économique et sociale commencée dans les années 50 entraîne peu à peu une mutation politique. A droite comme à gauche, l'extrémisme correspond de moins en moins aux structures nouvelles. Les souvenirs de 1789, et même ceux de 1848 à 1871, sont trop estompés pour maintenir longtemps encore un état d'esprit devenu archaïque. Les crises de la décolonisation ont provisoirement révéillé la tradition "ultra", d'ailleurs assez faiblement: même à son apogée, l'O.A.S. n'était pas grand-chose sans les soutiens qu'elle trouvait dans l'armée et dans l'Etat. Les crises de la guerre froide et la rigidité des structures du parti communiste ont prolongé plus fortement l'extrémisme de gauche cependant, il commence à céder lui aussi à la pression des faits.

L'échec de M. Tixier-Vignancour montre que l'extrême droite est pratiquement anéantie. Le seul obstacle véritable à la formation d'un grand parti conservateur français capable de pratiquer l'alternance est la division des gaullistes et des antigauillistes. Elle survivra difficilement à de Gaulle. Le problème n'est pas de savoir si la droite peut se fédérer, mais qui sera son fédérateur: le dauphin du général ou M. Lecanuet? En face, les choses sont en apparence moins avancées. Le parti communiste n'est plus extrémiste. Il tend à devenir l'aile gauche d'un travaillisme français (qu'il contribuera d'ailleurs, on l'espère, à rendre moins terne que le travaillisme britannique). Mais sa puissance et la faiblesse de ses partisans rendent encore impossible leur fusion dans une organisation unique. Cependant, une coalition entre eux pour former une majorité de gouvernement est déjà concevable.

Les conditions d'un centrisme par alternance, de type britannique, sont en train de se créer en France. L'élection présidentielle au suffrage universel a d'ailleurs contribué à les faire mûrir: elle a favorisé la coalition de gauche en obligeant les communistes à soutenir un candidat plus modéré et à définir des positions réalistes. Aux élections législatives de 1967, une candidature unique sera plus difficile parce qu'elle écartera certains électeurs marginaux quand elle jouera au profit du P.C. Mais les institutions ne peuvent guère jouer que le rôle d'accélérateur ou de frein, sans pouvoir changer le sens de l'évolution en cours. On peut penser que, de toute façon, à la longue, la "balance" remplacera le "marais", ce qui permettra un meilleur fonctionnement de la démocratie.

J. - M. L.

(Le Monde)

Grèves d'instituteurs

Dans un récent éditorial, vous analysez ce qui vous semble être les responsabilités des instituteurs en matière de grève. Vous appuyant surtout sur une déclaration du président de la C.I.C., vous tirez des conclusions hâtives et incomplètes.

Certes les instituteurs ont des responsabilités en matière de grève. Vous à la tâche de l'éducation, ils doivent tenir compte, peut-être plus que quiconque, des insuccès scolaires qu'engendrerait une prolongation des conflits actuels (ou futurs). Pour les enseignants consciencieux, est-il un souci quotidien. Vous jugez utile de leur rappeler ce devoir? Voilà, c'est fait.

Mais que faites-vous de la responsabilité des commissaires et de celle des contribuables? Avez-vous remarqué quel fossé sépare les parents et les administrateurs scolaires? Ce n'est qu'en multipliant les séances d'information que certaines commissions scolaires ont réussi à sensibiliser la population au conflit en cause. Et encore, il ne s'agit que des propriétaires qui, fort souvent, n'ont même pas d'enfants d'âge scolaire. L'argumentation ou le procédé est fort simple: on réunit les contribuables et on brandit la menace d'une augmentation de taxes. Le tour est joué; les propriétaires appuient sans réserve ces honnêtes commissaires qui ont su leur épargner quelques ronds.

Justement, les enseignants du Québec ont toujours fait les frais des calculs budgétaires de nos administrateurs scolaires. Il serait trop facile et particulièrement injuste de leur jeter à nouveau le blâme alors qu'on les a accablés à la misère et à la soumission inconditionnelle en faisant appel à leur sens moral. On se souvient sans doute de la première grève des instituteurs, à Montréal, vers les années '50. Môme le clergé avait jugé bon d'intervenir dans le conflit, déclarant immorale tout cessation des cours dans les écoles.

Les temps ont changé, on se plaît à le répéter. Jusqu'à ce

que le pouvoir public accorde le droit de grève aux instituteurs, les commissions scolaires entraînent dans la bataille dissimulées derrière l'enfant, sachant bien que des éducateurs n'oseraient pas frapper ce bouclier humain à qui ils avaient consacré leurs plus belles aspirations. Maintenant, même si l'enfant demeure la première des préoccupations des enseignants, les rencontres ont pris une allure toute différente. Les commissaires doivent se présenter à la table de discussion, et engager un réel dialogue; beaucoup d'entre eux semblent incapables, des soucis d'abord matériels leur masquant le but ultime de toute organisation scolaire: une éducation plus harmonieuse, plus étendue et, surtout, plus démocratique. Ils s'imaginent au service des propriétaires. Il est très difficile d'oublier qu'ils en sont, — reléguant l'éducation au second rang.

A leur dernier congrès, les commissions scolaires se déclaraient un corps intermédiaire nécessaire. Si ce n'est pas la une affirmation gratuite dictée par l'insécurité d'une classe possédante dérangée dans son confort, que ces commissaires nous disent à quoi ou à qui ils se croient indispensables. Se veulent-ils les représentants d'une mentalité dépassée qui veut que l'éducation ne soit pas le premier investissement que nous nous sommes donné. Des foules de jeunes envahissent les écoles, des sommes énormes devront être investies. En France, on a beaucoup parlé, à tort ou à raison, de "la trahison des clercs"; notre histoire comptera-t-elle celle des nantis?

Vous ne regrettez, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Roland BERGER

instituteur.

La justice scolaire... oui, mais pas à sens unique!

L'invitation lancée aux catholiques dans le "Devoir" du 8 janvier de hâter l'avènement d'une véritable justice scolaire répond aux désirs de toutes les personnes de bonne foi et de tous ceux qui ont à cœur le renouveau de l'enseignement au Québec. Nous, parents catholiques, ne pouvons que l'approuver.

Le seul reproche que je me permettrais d'adresser à l'auteur de cette invitation, le père Jacques Léger, c.s.c., est qu'elle reste trop partielle, si non partielle, dans les circonstances actuelles. Pour ma part, je préfère la réponse sans équivoque faite récemment par l'homonyme du père Léger, le cardinal P.-E. Léger, à un journaliste qui l'interrogeait sur la création éventuelle d'un secteur scolaire "neutre": "Oui... à condition que les autres en fassent autant pour nous!"

En effet, le problème de la justice et de la liberté scolaire ne me semble pas résider là où le père Léger le situe et si, comme il est permis de le croire, sa lettre visait désintéressément les parents catholiques, il ne s'adresse qu'à une partie de ces parents, qui ne partagent pas ses opinions, je crois pouvoir dire au père qu'il est légèrement en de la question. Ce n'est pas chez nous qu'il trouvera de l'intransigeance et de l'opposition à une saine et rationnelle réforme de notre système d'enseignement. Nous avons déjà été très explicites à ce sujet, et nous continuerons de l'être. C'est très volontiers et en toute sincérité que nous assurons au père Léger et à ceux qui pensent comme lui qu'en demandant la création d'un secteur neutre ce n'est pas simplement par "tolérance" de main gauche que nous reconnaissons aux neutres le "droit fondamental" à la même liberté scolaire que nous revendiquons pour nous-mêmes.

Nous ne sommes donc ni une menace ni un frein à la

création d'un secteur neutre, mais, comme je l'ai exprimé le cardinal, nous voulons simplement que la réciprocité soit vraie à l'égard de notre enseignement confessionnel.

Nous savons, et les laïcistes savent mieux que quiconque, que la création de ce secteur neutre se heurte à des difficultés pratiques dont la moindre n'est pas le nombre relatif de parents désireux de se prévaloir de leur droit. Ce que nous n'admettons pas, c'est que, pour tourner la difficulté, cette petite minorité pousse à la neutralisation de tout notre secteur public comme le plus sûr moyen d'arriver à ses fins. Ce but, ils le dissimulent à peine et nous le dissimulons si la dispersion des parents désireux de se prévaloir de leur droit. Ce que nous n'admettons pas, c'est que, pour tourner la difficulté, cette petite minorité pousse à la neutralisation de tout notre secteur public comme le plus sûr moyen d'arriver à ses fins. Ce but, ils le dissimulent à peine et nous le dissimulons si la dispersion des parents désireux de se prévaloir de leur droit. Ce que nous n'admettons pas, c'est que, pour tourner la difficulté, cette petite minorité pousse à la neutralisation de tout notre secteur public comme le plus sûr moyen d'arriver à ses fins.

Le père Léger s'inspire, pour lancer son invitation, d'un article du père P. Angers, S.J., paru dans "Prospectives". Tout en accordant aux opinions émises dans cet article tout le respect qu'elles méritent, je me permets de conseiller au père Léger de lire sur le sujet de "L'Eglise et l'enseignement" les déclarations du Père général des Jésuites, du pape Paul VI et du concile qui ne manquent certainement pas de clarté, elles non plus.

Pierre DERMINE

Quand on bave sur les Américains

Tandis que nos bonnes consciences se frottent les mains de ne pas être dans la peau de nos voisins, nous pourrions, à loisir, pleurer sur le sort des Asiatiques, des Africains et des Sud-Américains.

Ceci nous donne le privilège de continuer à nous gaver tout en pratiquant allègrement le sport à la mode du bouc-émis-sariat qui gagne toujours en popularité, ces années-ci.

Les Russes se tournant de nouveau lentement mais sûrement de notre côté, le temps de la pause est peut-être arrivé ou nous pourrions réfléchir à ce que la crainte demeure toujours la maîtresse

favorite des nations, jusqu'à ce que la confiance (ne parlons pas encore d'amour) l'ait définitivement remplacée sous nos yeux. Ce n'est pas une crainte suffisamment forte.

Au vrai, il est superflu d'ajouter qu'il nous reste quelques brèves années pour ébaucher et préparer l'instauration du règne d'une société "personnalisante", la seule qui soit désormais viable et juste.

Nous avons quelque dix ans pour convaincre les Historiens des pays intéressés que l'utopie est préférable à l'enfer. C'est bien peu mais pourtant suffisant!

Gérard SANS-CARTIER, Terrebonne.

MONTREAL, SAMEDI 15 JANVIER 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur

André LAURENDEAU Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Directeur de l'information: Michel ROY

Président: Arthur

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à emprunter et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25,00, 6 mois \$12,50. Abonnement au Canada: 12 mois \$25,00, 6 mois \$12,50. Edition du samedi: 12 mois \$6,00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en qualité de journal. L'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

Opinion du lecteur

La direction de la C.N.D. a-t-elle raison de décider abruptement la fermeture du Couvent Villa-Maria?

par Marcel-A. GAGNON

Le 3 janvier dernier, la haute direction de la Congrégation Notre-Dame annonçait aux parents des élèves la fermeture en juin prochain de Villa Maria. La supérieure du couvent aurait appris la "foudroyante" nouvelle la veille seulement. Elle n'aurait donc pas été consultée, pas plus que les parents et les membres de l'amicale. La Maison mère explique qu'elle a pris cette décision à la suite d'un avis du Service des incendies de Montréal exigeant l'installation immédiate de gicleurs dans l'immeuble. Il faudrait en outre procéder à des réfections majeures, construire un gymnase, des laboratoires, une bibliothèque, etc. Et la supérieure générale de commenter: "Il nous aurait semblé que cette institution devait durer toujours".

qu'il l'a-t-elle laissé se détériorer à ce point? C'est une des questions que se posent les parents. La propriété de Villa Maria, dit-on, est exempte d'impôt foncier et de dette. Or, dans toute administration bien conduite, on prévoit, au budget, des postes de dépenses pour les réparations courantes et les améliorations essentielles. A Villa Maria, aucune réparation majeure n'a été effectuée depuis plusieurs années, bien que l'institution ait réalisé au cours de la même période des bénéfices par la vente de deux terrains faisant partie du fief de Villa Maria, l'un pour la construction de l'École secondaire St-Luc et l'autre pour la construction d'une résidence d'une congrégation mariale. La Maison mère, au lieu d'appliquer ces revenus extraordinaires à la réfection de Villa Maria, d'où ils provenaient, les a sans doute utilisés à d'autres fins et le couvent a continué

à déperir. On peut donc se demander si la Maison mère a administré avec clairvoyance l'institution qui lui tient tant à cœur. Il a fallu l'intervention du Service des incendies pour étaler au grand jour une "situation de fait" que la Maison mère avait elle-même créée. La Maison mère peut être encore jugée sévèrement pour avoir décidé de fermer l'institution sans consultation préalable des parents. On jette sur leur sort sans se demander ce qui leur arrivera. On a un geste inéluctable à l'égard des religieuses de Villa Maria auxquelles on cache le problème jusqu'à la dernière minute. On ignore les parents. On aggrave sérieusement le problème du logement scolaire, on met en péril l'avenir immédiat de centaines d'élèves, on crée un climat d'inquiétude et de ressentiment et il faudrait que la société accepte, sans protester, une décision aussi déplorable. La Maison mère a bien tort de ne pas faire connaître tous les faits et surtout de n'offrir aucune solution de rechange. Il arrive qu'il n'existe pas, du moins dans l'ouest de Montréal, de collèges capables d'absorber dès septembre prochain quelque 600 nouveaux élèves. Une communauté n'a pas le droit de fermer une institution tant et aussi longtemps qu'une autre institution n'a pas été créée pour la remplacer. Selon bon nombre de parents, la Maison mère a le devoir moral de revenir sur sa décision et de garder Villa Maria ouvert jusqu'à ce que toutes les étudiantes puissent trouver le genre d'école qui convient à leur âge et à leur milieu. Du reste, les parents sont généralement d'avis que Villa Maria doit être maintenue, peu importe le "contexte actuel" et les réformes que suggère le rapport Parent. Que le couvent soit intégré dans le nouveau système d'éducation, il le faudra bien, mais le "contexte actuel" justifie-t-il l'abolition subite d'une maison d'enseignement de cent onze années d'existence?

DANIEL JOHNSON À STE-ADELE: Il faut sans délai créer les institutions politiques qui reconnaissent les deux nations

SAINT-ADELE — "Le Canada est condamné à disparaître comme entité à moins qu'on admette l'existence de deux nations et qu'on mette en place, le plus rapidement possible, les institutions politiques qui conviennent à cette situation de fait". C'est ce qu'a déclaré, hier, le chef de l'Union nationale aux congressistes de la Canadian Refrigeration and Air Conditioning Association. Résumant sous forme schématique les attitudes de son parti, M. Daniel Johnson a déclaré: "Le Canada est un pays habité par deux nations. Il est inutile de rapatrier au Canada l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui date de 1867 et qu'on devrait laisser mourir à Londres. Il faut le remplacer par une constitution nouvelle et entièrement canadienne reconnaissant l'existence de deux nations, fournissant à chacune d'elles les instruments nécessaires à leur épanouissement culturel et

instituant les mécanismes de coopération nécessaires à la co-existence harmonieuse de ces deux groupes et à l'avancement économique et social de tous les Canadiens. Il faut à l'Etat du Québec, comme principal responsable du destin d'une nation, tous les pouvoirs d'un véritable Etat national. Il faut faire en sorte que la fidélité des Canadiens français à leur langue et à leur culture ne constitue pas pour eux un handicap économique. "Nous sommes heureux de vivre en Amérique du Nord, a déclaré M. Johnson, mais nous tenons à garder notre individualité et nous croyons que la culture française et les techniques américaines peuvent très bien se concilier dans une synthèse aussi féconde qu'originale. "Nous sommes fiers d'être partie intégrante du Canada, pourvu que les deux nations puissent y coexister dans l'amitié, l'harmonie et l'égalité. "Nous sommes convaincus que la nation canadienne-française tient à conserver la réputation qu'elle s'est acquise en ce qui concerne le respect des minorités et des droits acquis de tous les groupes ethniques," a-t-il souligné. "Chaque fois que nous avons, comme parti, prôné une nouvelle constitution, nous avons du même coup préconisé l'inclusion dans ce document d'une charte des droits de l'homme assurant une protection efficace à tous, sans distinction de couleur, de religion, d'origine ethnique, de sexe ou de fortune. "Au Canada comme ailleurs, il faut tenir compte de l'évolution du droit international, qui tend à assouplir les relations entre nations non plus sur des rapports de vainqueurs à vaincus, mais sur le droit de chacune à l'autodétermination et à la maîtrise de son destin," a dit encore le chef de l'U.N. "C'est pour préparer l'avènement d'une nouvelle constitution que l'Union nationale a pris l'initiative de faire instituer par la législature de Québec un comité spécial, formé de membres des deux partis, et qu'elle a fait échouer à la formule Fulton-Favreau dont l'effet aurait été de rendre pratiquement intangible le "statu quo" constitutionnel. Ces initiatives concrètes de notre parti, a expliqué M. Johnson, seront suivies de plusieurs autres que nous exposerons en temps et lieu."

SAINT-ADELE — "Le Canada est condamné à disparaître comme entité à moins qu'on admette l'existence de deux nations et qu'on mette en place, le plus rapidement possible, les institutions politiques qui conviennent à cette situation de fait". C'est ce qu'a déclaré, hier, le chef de l'Union nationale aux congressistes de la Canadian Refrigeration and Air Conditioning Association. Résumant sous forme schématique les attitudes de son parti, M. Daniel Johnson a déclaré: "Le Canada est un pays habité par deux nations. Il est inutile de rapatrier au Canada l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui date de 1867 et qu'on devrait laisser mourir à Londres. Il faut le remplacer par une constitution nouvelle et entièrement canadienne reconnaissant l'existence de deux nations, fournissant à chacune d'elles les instruments nécessaires à leur épanouissement culturel et

SAINT-ADELE — "Le Canada est condamné à disparaître comme entité à moins qu'on admette l'existence de deux nations et qu'on mette en place, le plus rapidement possible, les institutions politiques qui conviennent à cette situation de fait". C'est ce qu'a déclaré, hier, le chef de l'Union nationale aux congressistes de la Canadian Refrigeration and Air Conditioning Association. Résumant sous forme schématique les attitudes de son parti, M. Daniel Johnson a déclaré: "Le Canada est un pays habité par deux nations. Il est inutile de rapatrier au Canada l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui date de 1867 et qu'on devrait laisser mourir à Londres. Il faut le remplacer par une constitution nouvelle et entièrement canadienne reconnaissant l'existence de deux nations, fournissant à chacune d'elles les instruments nécessaires à leur épanouissement culturel et

DÉCÈS

LEBEL — A St-Jérôme, le 13 janvier 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé le R. P. Léon Lebel, de la Compagnie de Jésus. La dépouille mortelle est exposée au Séminaire de l'Immaculée-Conception, 1855, rue Rachel, Montréal. Le service aura lieu lundi le 17 au matin à 9 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception. Inhumation au cimetière de la communauté à St-Jérôme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRAVERSY — A Pierreville, le 14 janvier 1966 à l'âge de 68 ans, est décédé, Monsieur Henri Traversy, né Noël Béliveau. Les funérailles auront lieu le 17 janvier. Le convoi funèbre partira du salon Charles Édouard Desrosiers à Pierreville, pour se rendre à l'église St-Thomas de Pierreville où le service sera célébré à 11h. a.m. Et de là au cimetière du même endroit. Lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



DANSE ET REPAS RAMADA INN. RÉSERVATIONS: 748-7771. 6110 Ch. Côte-de-Liesse. Service 21, boul. Métropolitain vers Dorval.

LES COURS DU GESÙ COLLEGE SAINTE-MARIE SERVICES CULTURELS pour adultes. Début des cours: 31 janvier 1966. Demandez le prospectus à l'adresse suivante: COLLEGE SAINTE-MARIE Services culturels. 1180, rue Bleury, Montréal 2 - 866-3611

DR GILLES-YVON MOREAU PSYCHOLOGUE CONSULTANT. 4152, rue ST-DENIS MONTRÉAL. TÉL. 842-6061

COURS ADMINISTRATION BEAUX-ARTS DROIT ECONOMIE FRANÇAIS UNIVERSEL Cours de prononciation française GEOGRAPHIE HISTOIRE LANGUE ESPAGNOLE LANGUE FRANÇAISE LECTURE RAPIDE LITTÉRATURE PHILOSOPHIE POLITIQUE PSYCHOLOGIE SCIENCES SCIENCES RELIGIEUSES SOCIOLOGIE

Poursuite de \$4,999 contre Guy Marcoux

OTTAWA — Le député créditiste de Mégantic aux Communes, M. Raymond Langlois, a engagé une action en dommages et intérêts de \$4,999 contre M. Guy Marcoux, ancien député du crédit social pour la circonscription de Québec-Montmorency.

M. Langlois accuse le Dr Marcoux de propos diffamatoires et d'insinuations malveillantes contenues principalement dans la brochure du médecin intitulée "Tous dans le même sac". Cette brochure a été publiée pendant la campagne électorale de l'automne dernier, et elle avait pour but de dénigrer une présumée machination de six députés créditistes qui auraient, selon le médecin, vendu leur appui aux libéraux en 1962.

M. Langlois a précisé, dans une conversation téléphonique à sa résidence de Thetford, qu'il ne s'occupait que de son cas personnel, mais qu'il pensait que les cinq autres députés identifiés dans la brochure imiteraient sous peu son geste. On sait que M. Gilles Grégoire, non impliqué dans l'affaire des six, a aussi promis de poursuivre M. Marcoux devant les tribunaux. L'action en dommage a été déposée hier en Cour supérieure de Mégantic par la firme légale Bergeron et Bergeron, de Thetford. M. Langlois a déclaré qu'il se proposait "d'aller jusqu'au bout avec cette affaire, et d'en sortir tout ce qu'il y a à en sortir".

Cliche siègera quand même au caucus du NPD

OTTAWA — Le chef du Nouveau parti démocratique au Québec, M. Robert Cliche, fera partie d'une façon permanente du comité secret des parlementaires néo-démocrates des Communes, même s'il n'a pas été élu député.

Au cours d'un caucus tenu à Ottawa hier, les 21 députés néo-démocrates ont permis à M. Cliche de faire partie du caucus, avec les mêmes privilèges que s'il était député. Le nouveau parti, qui ne compte aucun député du Québec, pourra ainsi, dans l'établissement de sa politique, se référer à M. Cliche pour avoir une opinion québécoise avant de déterminer ses attitudes devant les propositions gouvernementales. Au cours de la réunion, M. David Lewis, député de Toronto - York-South, a été élu leader adjoint de son parti aux Communes, poste qu'il occupait avant sa défaite en 1963. L'ancien député de Port-Arthur, qui a quitté la politique pour se consacrer entièrement au journalisme. M. Andrew Brewin a été réélu président du caucus, et Reid Scott, président suppléant. Le whip du parti demeure M. Stanley Knowles qui occupe cette fonction dans le dernier parlement. M. Knowles est l'un des plus anciens députés de la Chambre, puisqu'il compte plus de 20 ans d'expérience aux Communes. En plus, M. Knowles, ainsi que M. Andrew Brewin, ont été nommés au conseil fédéral du parti, auquel appartient également M. Robert Cliche. M. Tommy Douglas est revenu aux Communes avec 21 députés, soit trois de plus que dans le dernier parlement. Il est le chef du troisième parti en importance au pays, selon le pourcentage du vote, et en Chambre, selon le nombre de députés.

Le CN assurera seul le service entre Montréal, Ottawa, Toronto

OTTAWA — Le CN assurera complètement le service des trains de voyageurs entre Montréal et Toronto et entre Ottawa et Toronto, a annoncé la Commission des transports. Dans le cadre d'une réorganisation des services aux voyageurs entre Ottawa et Toronto, on prévoit l'abolition des trains du Canadien Pacifique entre Montréal et Toronto et entre Ottawa et Toronto. Le CN mettra des trains en service le matin et l'après-midi entre Ottawa et Toronto d'ici

Hausse sensible de la production automobile

OTTAWA — Les statistiques préliminaires sur la production de véhicules-moteurs au cours de 1965 indiquent une hausse de 27,3 pour cent sur l'année précédente, annonce le Bureau fédéral de la statistique. La production totale au cours de l'année écoulée a été de 710,278 voitures et de 144,453 véhicules commerciaux comparativement à 560,673 autos et 110,340 véhicules commerciaux au cours de 64.

La procédure parlementaire inquiète le NPD

OTTAWA — Les députés néo-démocrates "s'inquiètent vivement" de l'absence de consultations officielles entre le gouvernement et les partis de l'opposition relativement aux règlements qui seront suivis au cours des prochains débats parlementaires, note un communiqué du nouveau parti démocratique. Ce communiqué a été publié hier au terme de la réunion à huis clos des parlementaires néo-démocrates qui avait commencé jeudi. Les projets relatifs à l'ouverture de la 27e Législature avaient fait l'objet de discussions en cette journée.

"La question de savoir si les modifications aux règlements qui ont été adoptés lors de la dernière session seront appliqués reste sans réponse, lit-on dans le communiqué. Ce serait une calamité si la session s'ouvrait sur une discussion de procédure au lieu de se mettre immédiatement au travail." Le résultat du scrutin fédéral du 8 novembre, qui a été de nouveau l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire rend plus pressante encore l'obligation pour le gouvernement de consulter tous les partis à cet égard. Les gouvernements minoritaires, beaucoup plus que les gouvernements majoritaires sont à la merci des partis de l'opposition. Les modifications approuvées à la dernière session ont eu pour effet de mettre à jour le règlement de la Chambre si le caractère provisoire qui a marqué leur adoption tiendra au cours de la prochaine session.

Les 10 provinces réclament une aide financière accrue en faveur des universités

OTTAWA — Les ministres de l'Éducation des 10 provinces ont demandé aux autorités fédérales de prendre des mesures immédiates pour hausser l'aide financière apportée par Ottawa aux universités.

On n'a pas fixé de montant, mais un porte-parole a dit que l'objectif visé consisterait à porter de \$2 à \$5 les subventions par capita versées aux provinces. C'est là d'ailleurs l'une des principales recommandations contenues dans le rapport de la commission d'Éducation supérieure. La réalisation de cet objectif porterait de \$40,000,000 à \$100,000,000 les subventions actuellement versées par le Trésor fédéral aux universités canadiennes.

Consultations futures M. Leslie R. Peterson, ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, a dit que ses collègues ont demandé au gouvernement central une augmentation intermédiaire pour l'année fiscale 1966-1967, qu'il a en venir à une entente permanente à la suite de consultations fédérales-provinciales subséquentes.

Il a précisé que les consultations devraient déterminer "la portée et la nature de l'appui fédéral et les procédures en vertu desquelles cet

la vie syndicale

Menace de grève à la Ville de Repentigny Grève imminente à Sicard

REPENTIGNY — Les employés municipaux de la ville de Repentigny ont décidé — par vote au scrutin secret — de déclencher une grève vers la fin du mois. Il s'agit des préposés aux services extérieurs de la municipalité qui sont des membres du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ). Les syndicats soutiennent que les autorités offrent des salaires qui seraient les plus bas de la région métropolitaine dans ce secteur de l'emploi. Les négociations sont actuellement dans une impasse et aucune rencontre des parties n'est prévue avant le déclenchement de l'arrêt de travail. "Notre syndicat était prêt à négocier dès le 10 août dernier, mais la ville n'a daigné se présenter à la table de négociations qu'à la suite de la nomination d'un conciliateur par le ministre du travail, a dit M. Couvrette; par la suite, les quelques séances de négociations ont vite abouti à une impasse".

STE-THERÈSE — A l'issue d'une réunion générale, tenue le 11 janvier 1966, 232 employés de production de la Cie Sicard Incorporée à Sainte-Thérèse, se sont prononcés à l'unanimité en faveur du rejet des dernières offres patronales qui avaient été formulées un peu plus tôt dans la journée. La motion, mise aux voix du scrutin secret, se lisait comme il suit: "Il est résolu que la proposition de la compagnie soit rejetée et que le comité de négociation soit chargé d'organiser un vote de grève pour mardi prochain, le 18 janvier 1966". Les employés de Sicard membres de la section 728 des Travailleurs Unis de l'Automobile, négocient depuis quelques mois déjà leur première convention collective depuis qu'ils ont changé d'allégeance syndicale l'an dernier.

Appui à Kierans "Quelle ait été écrite à titre personnel ou à titre de membre du cabinet provincial, la lettre de M. Eric Kierans au secrétaire au commerce de Washington n'en reste pas moins excellente quant à son contenu." C'est ce qu'a déclaré hier M. Jean Gérin-Lajoie, directeur provincial du syndicat des Métallistes et vice-président de la FTQ. "M. Kierans a-t-il ajouté, mérite des félicitations de tous les citoyens du Québec."

La FTQ appuie MM. Lesage et de Coster sur les hausses de prix La Fédération des travailleurs du Québec appuie vigoureusement la campagne entreprise par le premier ministre Jean Lesage et par le président de la Régie des rentes du Québec, M. Robert de Coster, contre "les commerçants peu scrupuleux qui prennent prétexte de l'entrée en vigueur du régime de retraite pour majorer leurs prix".

Appui à Kierans "Quelle ait été écrite à titre personnel ou à titre de membre du cabinet provincial, la lettre de M. Eric Kierans au secrétaire au commerce de Washington n'en reste pas moins excellente quant à son contenu." C'est ce qu'a déclaré hier M. Jean Gérin-Lajoie, directeur provincial du syndicat des Métallistes et vice-président de la FTQ. "M. Kierans a-t-il ajouté, mérite des félicitations de tous les citoyens du Québec."

"Peu importe, dit-il, que les syndicats acceptent un règlement non inflationniste, c'est-à-dire susceptible d'être absorbé par l'employeur sans majoration correspondante de ses prix, le patron profite fréquemment d'une hausse des salaires pour augmenter les prix, ce qui présente pour lui le double avantage d'accroître ses bénéfices tout en discréditant le syndicalisme aux yeux de la population."

Ottawa exprime sa satisfaction au premier ministre Kossyguine au sujet de l'accord de Tachkent

OTTAWA — Le gouvernement canadien, par l'intermédiaire du ministre du travail, M. Jack R. Nicholson, a exprimé son appréciation au premier ministre de l'Union soviétique, M. Alexei Kossyguine pour sa médiation qui a abouti à la signature de l'accord de Tachkent entre l'Inde et le Pakistan.

M. Nicholson, qui représentait le gouvernement canadien aux obsèques du premier ministre Shastri, a déclaré dans un télégramme qu'il a fait parvenir au secrétaire des affaires extérieures que "suivant les instructions" il avait fait part de l'appréciation des autorités canadiennes à M. Kossyguine qu'il a rencontré brièvement au cours de la cérémonie funéraire à la Nouvelle-Delhi. Un porte-parole a précisé que les instructions en question avaient été transmises à M. Nicholson par le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Paul Martin. L'accord de Tachkent, qui comporte neuf clauses, ne règle pas le conflit du Cachemire qui a empoisonné les relations indo-pakistanaïses depuis que ces deux anciennes colonies britanniques ont accédé à l'indépendance, mais comporte une promesse mutuelle de ne plus avoir recours à la force et de retirer les troupes aux positions qu'elles occupaient avant que n'éclatent les hostilités, il y a un an. Les deux pays signataires s'engagent également à travailler à l'établissement d'une solution pacifique.

Le CN assurera seul le service entre Montréal, Ottawa, Toronto

OTTAWA — Le CN assurera complètement le service des trains de voyageurs entre Montréal et Toronto et entre Ottawa et Toronto, a annoncé la Commission des transports. Dans le cadre d'une réorganisation des services aux voyageurs entre Ottawa et Toronto, on prévoit l'abolition des trains du Canadien Pacifique entre Montréal et Toronto et entre Ottawa et Toronto. Le CN mettra des trains en service le matin et l'après-midi entre Ottawa et Toronto d'ici

Hausse sensible de la production automobile

OTTAWA — Les statistiques préliminaires sur la production de véhicules-moteurs au cours de 1965 indiquent une hausse de 27,3 pour cent sur l'année précédente, annonce le Bureau fédéral de la statistique. La production totale au cours de l'année écoulée a été de 710,278 voitures et de 144,453 véhicules commerciaux comparativement à 560,673 autos et 110,340 véhicules commerciaux au cours de 64.

La procédure parlementaire inquiète le NPD

OTTAWA — Les députés néo-démocrates "s'inquiètent vivement" de l'absence de consultations officielles entre le gouvernement et les partis de l'opposition relativement aux règlements qui seront suivis au cours des prochains débats parlementaires, note un communiqué du nouveau parti démocratique. Ce communiqué a été publié hier au terme de la réunion à huis clos des parlementaires néo-démocrates qui avait commencé jeudi. Les projets relatifs à l'ouverture de la 27e Législature avaient fait l'objet de discussions en cette journée.

Bryce Mackasey souligne l'urgence de définir le "statut particulier"

Le statut particulier de la province de Québec devrait être clairement défini par les hommes politiques du Québec, a déclaré le député libéral de Montréal-Verdon, M. Bryce Mackasey. "Ou finit le statut particulier et on commence la séparation?" a-t-il demandé dans un discours qu'il prononçait devant le "Montreal Advertising and Sales Club". M. Mackasey, récemment nommé secrétaire parlementaire du ministre du travail M. Nicholson, a ajouté qu'il craignait la notion d'États associés, l'un français, l'autre anglais, pour le Canada. "Le Québec a scrupuleusement respecté le caractère bilingue que prônaient les Pères de la Confédération. Je soutiens donc que le mélange de ces deux cultures est l'un des facteurs prédominants qui font de Québec une province différente. "Cette politique a permis aux habitants de la province de bénéficier du meilleur de deux mondes... "Toute tentative pour faire du Québec une province unilingue serait un recul et détruirait indubitablement tous les progrès réalisés dans les autres provinces en vue de rectifier les injustices causées aux minorités canadiennes-françaises."

DES COURS POUR TOUS

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

Ces cours du soir pour adultes débutent fin janvier CULTURE GÉNÉRALE La sculpture au XXe siècle Animations et dramatiques (Théâtre Libre, Antoine, Vieux Colombier, Copeau, Apollinaire, Mallarmé, Max Jacob, etc.) Musiciens contemporains et leurs poètes (Poèmes mis en musique: Baudelaire, Verlaine, Apollinaire, Mallarmé, Max Jacob, etc. Œuvres lyriques: L'Enfant et les sortilèges, Jeanne d'Arc au bûcher, La Voix humaine, etc.) Des livres et des hommes (Julien Green, Marcel Aymé, Albert Camus, L'adolescent dans le roman) Visages de France et d'Italie (histoire, géographie, folklore, artisanat)

CINEMA ET TELEVISION

Le cinéma italien contemporain Initiation aux techniques cinématographiques (cours théoriques et pratiques) Initiation à la télévision (cours théoriques et pratiques)

PSYCHOLOGIE

Séminaire en psychologie de l'enfant Séminaire en psychologie de l'adolescent Psychologie de la femme Laboratoire en dynamique de groupe

SCIENCES SOCIALES

Techniques psychologiques en administration de personnel La pratique domiciliaire à Montréal Méthodes de recherches en sociologie Formes du colonialisme

LECTURE RAPIDE

28 stages de 6 semaines chacun 25 avril au 1er juin 1er mars au 7 avril 26 avril au 2 juin

COURS DE PERFECTIONNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Surveillants de piscine Moniteurs et monitrices de terrains de jeux d'école Recherche opérationnelle et programmation La ventilation en hygiène industrielle * Ce cours est répété à l'Institut de technologie Laval

Demandez notre prospectus Université de Montréal Extension de l'enseignement C.P. 6128, Montréal 3. Tél.: 733-9951 (396)

ESPAGNOL ou ITALIEN 20 COURS - 1 SOIR PAR SEMAINE A L'UN OU L'AUTRE DE CES ENDRITS COLLEGE MONT-SAINT-LOUIS ÉCOLE DE LA MENNAIS 230 est, rue Sherbrooke rue St-Denis, près Beauharnois DEBUTANT LES 17 ET 19 JANVIER Méthode rapide • Prix raisonnables • Certificat Professeurs compétents • Privilèges des membres Depuis 1946, plus de 12,968 personnes ont suivi nos cours. Dès la première année, nos étudiants peuvent se débrouiller. Écrivez ou téléphonez à L'Union des Latins d'Amérique 844-1431 ou 844-6835 GRATIS L.D. 15-1-66 L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE 37 ouest, rue ST-JACQUES, Montréal 1 Je désire des renseignements sur: [] d'espagnol [] d'italien au sujet de vos cours. NOM ADRESSE

VOYAGES ET TOURISME

Une maison, un jour, pourquoi pas en France?

Deux ou trois fois l'an, la Fédération nationale des gîtes de France publie un "inventaire des maisons abandonnées". L'inventaire no 10 (automne 1965) vient de paraître (1). Il contient la liste, la localisation, la description sommaire et le prix de quel- que deux cents maisons rurales situées à la campagne ou à la montagne, inoccupées ou abandonnées, et qui peuvent être achetées ou aménagées à peu de frais.

Pour 2 500 F (2) voici par exemple dans l'Ardèche, une maison de trois pièces habitables, cave, grenier, mais sans eau courante et dans un état "délabré" ou une maison de trois pièces "possibles", "toiture neuve, murs en bon état à réhausser" dans la Drôme. C'est là le prix minimum pour les offres contenues dans cet inventaire. Mais pour 150 000 francs on propose dans le Lot un hôtel du XVIIe siècle classé monument historique, avec une tourelle et onze pièces habitables, tandis qu'en Dordogne vous pouvez, avec 250 000 F, vous porter acquéreur d'un "château en état d'utilisation immédiate", dix-sept pièces d'habitation, maison de gardien, scierie, remise, 6 670 mètres carrés de parc (3).

L'inventaire no 11, comprenant environ deux cent cin-

quante adresses paraîtra à Paques.

(copyright Le Devoir et Le Monde)

N.D.L.R.: Que diriez-vous de posséder une maison dans la région peut-être d'où sont partis vos ancêtres vers les "quelques arpents de neige", voici 300 ans? Rien n'indique, en effet, que l'acquéreur doive nécessairement être Français. La seule protection que doit assurément se donner la Fédération des gîtes de France, c'est au sujet de l'exportation de ces habitations parfois classées monuments historiques. Il fut un temps, en effet, où des Américains en mal de passé achetaient des châteaux en Europe pour les rebâtir, pierre par pierre, aux Etats-Unis.

(1) L'inventaire des maisons abandonnées est envoyé sur demande accompagnée de la somme de 4 F, adressée à la Fédération nationale des gîtes de France, 34, rue Godot-de-Mauroy, Paris-9e. Téléphone 073-25-43 (C.O.P. Paris no 11-471-40).

(2) Le franc français vaut actuellement 22 cents canadiens.

(3) Un mètre carré représente environ 10 pieds carrés.



Les prochains cours d'hôtellerie se tiendront à Rivière-du-Loup

Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Alphonse Couturier, est heureux de faire part au monde hôtelier de toute la province que les prochains cours de perfectionnement en hôtellerie auront lieu à l'hôtel Saint-Louis de Rivière-du-Loup, du 13 au 25 février prochain. Le service de l'hôtellerie du ministère dispense cet enseignement exclusivement à l'intention des propriétaires, des gérants et des membres du personnel d'hôtels, de motels et de restaurants. Ceux qui désirent en bénéficier feraient bien d'écrire le plus tôt possible au service de l'hôtellerie, 1600, rue Berri, suite 3026, Montréal, ou 12, rue Sainte-Anne, Québec, afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires.

Le gouvernement fédéral participe au financement des cours par le truchement du service des ententes fédérales-provinciales du ministère de l'éducation du Québec. Le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche assume pour sa part, par l'intermédiaire de son service de l'hôtellerie, l'entière responsabilité de la préparation et de la direction des cours qui portent sur tous les aspects de nature à intéresser l'industrie hôtelière, comme le service de la table et des chambres, l'entretien, la décoration et l'accueil, l'hygiène et la sécurité, la gestion de l'entreprise et l'observance des lois qui la régissent, etc.

M. Couturier tient à souligner l'importance que revêt la tenue de ces cours dans une région qui, comme le Bas-du-Fleuve, connaît chaque année davantage la faveur du public visiteur, tant du Québec et des autres provinces que des Etats-Unis, qui ne manque pas de s'attarder tout le long du circuit touristique conduisant aux portes de la péninsule gaspésienne. Le ministre précise également que Rivière-du-Loup est devenu un centre de la bonne cuisine régionale puisque les hôteliers y présentent des salons de dégustation qui, d'année en année, retiennent l'attention des connaisseurs.



Pour inviter les Américains

Le ministère du commerce annonce que l'office de tourisme du gouvernement canadien a nommé les directeurs de deux nouveaux bureaux aux Etats-Unis: M. Roger A. Cloutier à Detroit (Michigan) et M. Ronald O. Gray à Cleveland (Ohio). Ils rejoindront leur poste au début de janvier.

Elle a longtemps servi le tourisme canadien

L'auteur de plusieurs ouvrages portant sur le tourisme canadien, Mme Kathrine Gordon Sanger Brinley, est décédée récemment dans un hôpital de New Canaan, au Connecticut. Elle était âgée de 86 ans. Son récit de voyage traitant de la péninsule de Gaspé, publié en 1934, fut suivi par d'autres livres racontant respectivement des voyages au Cap Breton, au Québec et dans la région des Montagnes Rocheuses.

Un livre à lire, cette année

Le Mont Saint-Michel mille ans au péril de l'histoire. Cet ouvrage a été écrit par le R. P. Riquet qui occupa la chaire de Notre-Dame pendant 10 ans, de 1946 à 1955. Il évoque l'abbaye de Mont Saint-Michel à travers mille ans, sans oublier les efforts contemporains pour réparer les périls de l'histoire qui furent souvent de réels accidents (de 1791 à 1863, l'abbaye fut occupée par l'administration pénitentiaire qui laissa ruiner les bâtiments). Il utilise une très ample documentation allant des manuscrits d'Avanches aux ouvrages les plus récents sur le Mont et sur la Normandie. Cet ouvrage constitue une histoire complète d'un chef-d'œuvre dont on célèbre cette année le millénaire. (Edition Hachette — prix 14 F (\$38, environ).

De New York aux Antilles

Le vol inaugural de la ligne d'Air France reliant la Guadeloupe, la Martinique, la Barbade et l'île de la Trinité à New York a eu lieu lundi dernier. Parmi les voyageurs de ce premier vol: Les Caraïbes - New York figuraient MM. Henry Bayle, ambassadeur de France à la Trinité, Raphaël Petit, préfet de la Martinique, René Letellier, préfet de la Guyane française et M. Detan-ger, directeur de l'office du tourisme de la Guadeloupe.

Les premiers Boeing-737

Les premiers moyen-courriers à réaction Boeing 737 seront livrés à la Lufthansa. La société aérienne en a commandé 21 et les premiers seront livrés en novembre 1967. Il s'agira probablement de la première fois dans l'histoire de la Boeing que le premier modèle d'un nouvel appareil est livré à une compagnie étrangère aux Etats-Unis. Les nouveaux avions seront mis en service par la Lufthansa au début de 1968 sur son réseau intérieur et sur les vols internationaux de peu de distance. Huit autres appareils Boeing 737 seront livrés vers la fin de 1968 et trois autres au printemps de 1969.

Un cargo BOAC

BOAC inaugurera un service jet tout cargo entre la Grande-Bretagne et le Canada à compter du jeudi 27 janvier. Ce service jet (tout cargo) entre le Canada et l'Angleterre. Il y aura trois vols par semaine, depuis Londres, Manchester et Prestwick à Montréal. Volant à une vitesse de près de 600 milles à l'heure, les jets Boeing peuvent transporter 45 tonnes de marchandise.



Du 12 au soir du 22 février, S. M. Carnaval LXXXII régnera en maître du plaisir sur Nice. Les événements marquants de ces réjouissances seront: le défilé du 13; la bataille de fleurs du 17; le défilé de nuit du 19; la nuit internationale de l'air le 21, et, bien entendu, le mardi gras 22 avec son corso, son feu d'artifice et le grand bal masqué et travesti. Un groupe est en formation à Montréal qui se rendra cette année à Nice pour le carnaval. Renseignements chez les agents de voyage et à Air France.

Le "Château de Rambouillet" est parti pour la première croisière aérienne

Un "paquebot volant", le "Château de Rambouillet", a quitté New York vendredi pour une croisière de grand luxe d'un mois autour du monde. C'est la première fois qu'une compagnie aérienne — "Air France" en l'occurrence — organise une telle croisière pour touristes américains. (Coût du voyage: \$3,450 dollars).

Le "Château de Rambouillet" est un Boeing 707 à réaction spécialement aménagé pour la circonstance. D'un bout à l'autre du voyage — de New York à Los Angeles en visitant 17 villes dans douze pays des cinq continents, les passagers ne changeront pas d'appareil et seront servis par le même équipage. Cela n'est encore jamais vu.

Le Boeing 707, qui porte le numéro de vol spécial "AF-1010" piloté par le capitaine Pierre Moreau, un vétéran de la compagnie, — il a 21,000 heures de vol — a quitté New York hier à 8 heures locales. Il visitera successivement Paris où les passagers resteront trois jours, Athènes et une partie de la Grèce, Le Caire et les Pyramides, le Liban avec visite des ruines de Baal-

beck et du temple de Bacchus. De Beyrouth, la croisière se poursuivra sur l'Inde pendant d'or; Hong Kong, Singapour, Sidney et Tahiti, paradis du Sud-Pacifique.

Naturellement, le "Château de Rambouillet" ne comprend que des premières classes d'un quatre jours avec arrêt au Taj Mahal, une autre des Merveilles du monde en Thaïlande aux cent temples couverts grand confort. Il est aménagé de deux salons et de deux grands vestiaires supplémentaires. Les meilleurs menus de la cuisine française y sont servis. L'approvisionnement nécessaire à ces menus comprend: 540 livres de langoustes, 76 livres de caviar, 60 livres de pâte de foie gras, 100 litres de crème glacée, 6,000 pâtisseries, 1,930 litres des

meilleurs champagnes, vins et liqueurs de France. Quant aux viandes, elles ont été choisies spécialement pour la circonstance. Il n'a pas fallu moins de 50 boeufs pour assurer aux voyageurs les plus tendres biftecks. Le tout sera servi dans une vaisselle spéciale comprenant 5,000 pièces et pesant au total 2,950 kilos.

Pendant ce vol de grand luxe, des appareils de photos seront mis à la disposition des voyageurs qui pourront ainsi prendre gratuitement des clichés de leur croisière unique au monde. Des commentaires préparés à l'avance sur bandes magnétiques, avec musique des pays à visiter, seront diffusés dans l'avion avant chaque escale. La croisière se terminera le 12 février à Los Angeles.

VOYAGE EN ESPAGNE

18 avril - 9 mai 1966

L'ESPAGNE au printemps: St-Sébastien, Madrid, Tolède, Cordoue, Séville, Grenade, Iles Baléares, Valence, Barcelone

La FRANCE également, quelques jours à la fin du voyage: Pyrénées, Périgord, Paris

Direction: Pedro Villalba et à Paris André Malavoy

Hôtels de 1re classe — Qualité Malavoy

\$794. tout compris

Demandez le dépliant illustré

Voyages ANDRE MALAVOY Inc.
1225 ouest, rue Dorchester
MONTREAL
UN. 1-2485
Qui dit Voyage... dit Malavoy!

La plus belle aventure... une CROISIÈRE CUNARD

Voguez sans souci vers des pays lointains

24 JAN. CARMANIA Départ de Port Everglades (Floride) vers Nassau, Curacao, la Barbade, St-Thomas, San Juan. 12 JOURS, à compter de \$310.	28 JAN. CARONIA Croisière autour du monde qui vous fait visiter les cinq continents. Départ de New-York ou de Port Everglades. Dix-huit escales. 96 JOURS, à compter de \$2,895	31 JAN. FRANCONIA Départ de New-York vers Port Everglades, St-Thomas, Antigua, la Barbade, La Guaira, Aruba, Port-au-Prince, Nassau. 18 JOURS, à compter de \$515.
7 FÉV. CARMANIA Départ de Port Everglades (Floride) vers Port-au-Prince, Kingston, Aruba, Trinidad, Grenada, la Barbade, Santa Lucia, la Martinique, St-Thomas, San Juan. 17 JOURS, à compter de \$485.	18 FÉV. QUEEN MARY Nassau 5 JOURS, à compter de \$150. 7 AVR. QUEEN ELIZABETH Croisière à Croques aux Bermudes 5 JOURS, à compter de \$150.	19 FÉV. FRANCONIA Départ de New-York vers St-Thomas, la Barbade, La Guaira, Aruba, Kingston, Nassau. 16 JOURS, à compter de \$460.
8 MARS FRANCONIA Départ de New-York vers St-Thomas, la Martinique, la Barbade, San Juan. 12 JOURS, à compter de \$325.	15 MARS CARMANIA Départ de Port Everglades (Floride) vers Nassau, Montego Bay, la Barbade, St-Thomas, San Juan. 12 JOURS, à compter de \$310.	29 MARS CARMANIA Départ de Port Everglades (Floride) vers Nassau, Aruba, St-Thomas, San Juan. 10 JOURS, à compter de \$260.
9 AVR. CARMANIA Départ de Port Everglades (Floride) vers Port-au-Prince, St-Thomas, San Juan. 8 JOURS, à compter de \$195.	7 MAI CARONIA Croisière de printemps en Méditerranée. Départ de New-York. Promenez-vous dans les bazars de Tanger et de Beyrouth. 18 ports, 14 pays. 41 JOURS, à compter de \$1,125.	VOYEZ UNE AGENCE DE VOYAGE
POUR LES PLUS BELLES CROISIÈRES	1er JUIL. CARONIA Croisière au Cap Nord. Voyez les splendeurs des pays du soleil de milieu. Escales dans 23 ports et 11 pays. 45 JOURS, à compter de \$1,175.	28 OCT. 1965 QUEEN ELIZABETH Croisière d'automne. Départ de New-York. Escales dans 11 ports de 11 pays... une croisière inoubliable. 25 JOURS, à compter de \$780.

Les prix sont indiqués en dollars USA

CUNARD
SIÈGE SOCIAL: 485, RUE SAINT-JEAN, MONTRÉAL, SUCCURSALE: HÔTEL REINE ELIZABETH, 840 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL, TEL. 848-8868. (Bureau ouvert le samedi matin)

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES DE NOCES VACANCES SERVICE GRATUIT 7 a.m. à 7 p.m.

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER B.A. Turcotte Président J. Desmarais Sec. Gén. UN. 1-7272

TRAVELAIDE

1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2

enfuyez-vous vers le pays du Calypso



Air Canada vous offre des services de jets meilleurs que jamais et en plus, les plaisirs du "Club Calypso"

Cet hiver, avec le Club Calypso, tous les vols d'Air Canada vers les îles du Soleil deviennent merveilleusement différents. Le Club Calypso: c'est la sensation de plaisir que vous éprouvez en mettant pied à bord d'un jet d'Air Canada. Vous découvrez immédiatement l'ambiance des îles du Soleil, grâce au rythme du Calypso dans un décor exotique. Vous savourez également l'authentique cuisine et les vraies boissons des îles. C'est le départ rêvé pour des vacances de rével!

LES BAHAMAS: "Jet" quotidien Montréal-Nassau à 7h.45 a.m., et vol sans escale le samedi soir. Tous les lundis, vols sans escale Toronto-Freepport. Aller-retour: \$164

LA JAMAÏQUE: Six vols de "jets" chaque semaine. Départs tous les jours, de Montréal (sauf le mercredi), à 8h.55 a.m. Aller-retour: \$217

ANTIGUA: Jusqu'à six vols de "jets" par semaine, départ de Montréal. Aller-retour: \$219

GADELOUPE et MARTINIQUE: Jusqu'à 6 "jets" par semaine de Montréal. (Via compagnie correspondante depuis Antigua.)
Guadeloupe — Aller-retour: \$219
Martinique — Aller-retour: \$246

LA BARBADE: Jusqu'à six vols de "jets" par semaine, départ de Montréal. Aller-retour: \$256

TRINITÉ et TOBAGO: Jusqu'à 4 vols de "jets" par semaine, départ de Montréal. Aller-retour: \$278

Dans tous ces cas, le tarif indiqué est le tarif "Excursion 21 jours", classe économique, en vigueur du 15 décembre 1965 au 14 avril 1966.

Pour vous renseigner sur les voyages "tout-compris" vers le soleil, et sur le plan "Voyagez maintenant — payez plus tard", voyez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 937-5771.



AIR CANADA

Bureaux de vente des billets d'AIR CANADA: Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX VOYAGES LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

EUROPE — ANTILLES MEXIQUE — FLORIDE SERVICE GRATUIT

TRAVELAIDE

B.A. TURCOTTE, PRESIDENT JULES DESMARAIS, SEC. GENERAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 — UN. 1-7272

VOYAGES ET TOURISME

Bien sûr, on peut faire un trou dans la glace, mais pour pêcher l'hiver, rien ne vaut Israël

Vingt-huit pieds sous la surface bleutée de la Méditerranée, une morue de mer de 75 livres s'enfonce vers son abri naturel, dans les enfractuosités des récifs. Le chasseur, qui ressemble lui-même à un monstre sous-marin, s'approche silencieusement. Depuis une heure, il a plongé 20 fois, forçant le poisson à se retrancher dans une impasse. 500 remonte sans avoir utilisé son harpon, le poisson pourra fuir vers les grands espaces, en liberté. A travers ses lunettes, le chasseur repère sa proie au bord d'un rocher. Son harpon fait un vif éclair à travers l'eau. Il a atteint la cible.

Ce plaisir de la pêche sous-marine, c'est dans les eaux bleues de la côte israélienne que l'on peut la pratiquer, quelle que soit la saison. Tandis que, sous notre inclément climat, le pêcheur invétéré doit se contenter de taquiner le petit poisson des chenaux à travers un trou creusé dans la glace, à quelques heures d'avion à réaction, Israël offre à l'amateur toutes les joies de son sport préféré.

La pêche sous-marine est, semble-t-il, le sport le plus volontiers pratiqué sur les côtes israéliennes que fréquentent de plus en plus les touristes canadiens.

On rencontre aussi en Israël des amateurs de pêche qui ne font pas usage du harpon et qui n'ont pas recours à la plongée sous-marine, mais qui préfèrent pêcher de manière plus traditionnelle, avec une bonne ligne. On compte plusieurs paradis du pêcheur en Israël, comme à l'embouchure du Jourdain, par exemple, où l'on prend de la truite arc-en-ciel, de la carpe, etc.

Le littoral de la vieille côte d'Acra est aussi un endroit de choix pour la pêche à la ligne et au moulinet, comme le long du port de Césarée et en d'autres endroits vieux comme le temps. On a recours à toutes les techniques, de la canne à ligne plombée à l'équipement plus raffiné pour le lancer au moulinet. Dans la Méditerranée, on trouve de tout: truite de mer, perche argentée, muge capiton, maquereau, albicore, épinéphèle, perche de mer, sériole, barracuda, requin, etc.

Malgré tous les avantages que représente pour le pêcheur la côte méditerranéenne d'Israël, c'est à six milles au sud

que se trouve le vrai paradis sportif. C'est cet endroit qu'a fait connaître le film "Le monde du silence" du célèbre commandant Cousteau qui, comme d'autres personnes, y est allé avec des caméras. C'est à Eilat, port israélien sur la mer Rouge. Le fond de la mer, orné de coraux multicolores, attire les poissons qui s'y rassemblent par millions pour se nourrir. Aux espèces déjà mentionnées pour la Méditerranée, s'ajoutent les si beaux poissons des mers tropicales. Ces poissons sont si beaux, vus dans leur habitat naturel, qu'on pense qu'il s'agit de quelque phénomène optique causé par les coraux. Mais lorsqu'ils sont tirés de l'eau par un habile pêcheur, ils conservent toutes leurs couleurs brillantes, tout leur éclat exotique. Les meilleurs poissons comestibles à Eilat sont: l'épinéphèle et le rouget ou mulle barbu. Ils représentent, avec d'autres, le "plat de résistance" au cours des fameux Kumsitz, c'est-à-dire ces festins que l'on prend à la belle étoile, sur la plage, la nuit, autour d'un bon feu de joie.

La réglementation de la pêche en Israël est très simple: pas de limite, pas de permis à demander, pas de périodes à respecter. La seule règle: bonne chance et bonne pêche.

Grâce aux cours d'eau douce venant du nord, de la Méditerranée poissonneuse et de l'exotique mer Rouge, le vieux territoire de la Terre-Sainte représente un endroit où un pêcheur peut connaître des joies uniques au monde.



Canadien Pacifique commande des DC-8 de 205 places

Les lignes aériennes Canadien Pacifique augmentent sensiblement leur flotte, en 1967, par l'achat de la nouvelle version DC-8, le DC-8, modèle 63. Le président de CPA vient d'annoncer l'achat de trois appareils du genre au coût de \$11 millions chacun.

Il a précisé que les Lignes aériennes Canadien Pacifique sont la première société nord-américaine et la seconde au monde à placer une commande d'achat

du modèle 63, qui procure la plus grande autonomie de vol et le coefficient de chargement le plus élevé. La société Douglas Aircraft construit aussi deux autres versions "allongées" du DC-8.

Le nouveau jet — dans le cas de CPA — pourra transporter 205 passagers, 185 en classe économique et 20 en première. Ses jets actuels comportent 141 sièges, 129 en classe économique et 12 en première classe.

On livrera les nouveaux modèles en juin, juillet et septembre de l'an prochain.

CPA utilisera ces appareils au début sur ses liaisons les plus fréquentes, c'est-à-dire la route transcontinentale reliant Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, sur le parcours Vancouver-Tokio et Hong-Kong, et sur la liaison Vancouver-Honolulu durant l'automne hivernal.

Le DC-8 "allongé" est en quelque sorte une version

agrandie du DC-8 présentement en service. Le fuselage est allongé de 37 pieds — 20 pieds à l'avant et 17 à l'arrière.

Le nouvel aéronef comprendra des améliorations aérodynamiques qui en augmenteront l'autonomie, facteur important dans le cas de CPA dont les routes s'étendent sur 50,000 milles.

Le DC-8 sera mû par des moteurs Pratt & Whitney JT 3D-3B turbofan d'une poussée accrue.



Bonne année 65 à BOAC

Le chiffre d'affaires annoncé par les bureaux de Londres de BOAC indique que 1965 a été pour la compagnie BOAC une année sans parallèle.

Plus de 1,293,000 passagers ont profité des services des lignes britanniques, représentant une hausse de 14 p.c. sur le chiffre d'affaires de 1964. Le tonnage de cargaison transporté à travers six continents a été augmenté de 17 p.c. en 1965 donnant un chiffre de 27,000 tonnes métriques. Les avions de la BOAC ont parcouru 66 millions de milles et les milles parcourus par les passagers ont augmenté de 15,7% donnant un total de 4,345 millions.

Le Touring Club de France a 75 ans

Le Touring Club de France vient de célébrer son 75e anniversaire. Il groupe actuellement six cent mille sociétaires, dont cent quatre-vingt-quatre mille campeurs. Il dispose de huit villages de vacances et de quinze mille bateaux de plaisance.

A l'IATA

M. Anthony Vandyk a été nommé directeur des relations publiques de l'Association du transport aérien international à compter du 1er janvier 1966. Il était entré à l'IATA en 1963, pour diriger le service des relations publiques, avec le titre de chef du département des relations publiques. Avant d'entrer à l'IATA, M. Vandyk avait été directeur de la division internationale d'American Airlines Publications et membre de la rédaction de ce groupe pendant 11 ans, à Washington puis à Genève. Après avoir servi pendant la guerre comme officier dans la Royal Air Force, il avait fait partie de la rédaction d'Interavia en Suisse.

Air Afrique obtient des crédits pour s'équiper

La Banque Export-Import annonce l'octroi d'un prêt de 6,050,000 dollars à la compagnie aérienne "Air Afrique" pour aider au financement de l'achat d'un quadri-réacteur long-courrier Douglas DC-8. Le nouvel appareil, d'un coût total de 8,4 millions de dollars, est le troisième DC-8 acquis par Air Afrique, compagnie qui possède en commun onze Etats africains francophones.

Le prêt est accordé pour 7 ans et porte un intérêt de 5,5 p.c. Il est garanti par les gouvernements du Sénégal et de la Côte d'Ivoire.

Tourisme en lisant

Le Guide historique des rues de Paris (Guide bleu). — Cet ouvrage est l'oeuvre de M. Charles Braibant, directeur général des archives de France et de MM. A. Mirot et M. Le Moel, conservateur aux archives. On y trouve, pour chaque rue: la date de sa création, ses dénominations successives le cas échéant, une notice sur son nom actuel, et l'indication des demeures illustres qui s'y trouvent. Des extraits de douze plans de Paris, établis de 1615 à 1868 sont reproduits au long de l'ouvrage. (éd. Hachette, \$4, environ).

Guide des Puces: Une équipe de spécialistes a pendant des mois exploré les différents marchés aux puces de la région parisienne: ceux de Saint-Ouen, de Paris, de Clignancourt, de Didot, de Bioêtre, de Montreuil. Ce guide permet de se diriger dans "les Puces", de dénicher des gains, des opalines, des meubles anglais, des tables rustiques, des plaques de cheminées, etc. Il contient un historique et un plan détaillé des marchés de Saint-Ouen; marché Vernaison, le plus ancien, les marchés Biron, Paul-Bert, Jules-Vaillès et Malik; le classement est fait par allées et numéros de stands. Quelques pages sont aussi consacrées aux autres "Puces" souvent méconnues. — Ed. Guy Victor (collection A.B.C., prix \$2).

Au service des usagers de la route

Le ministère de la voirie du Québec nous fait tenir les renseignements ci-dessous destinés aux usagers de nos grandes routes.

Un service de secours routier, sous l'égide de la protection civile, est mis à la disposition du public voyageur en fins de semaines sur deux tronçons de routes du Québec: la Route 54, de Québec à Chicoutimi et la Route 9 (transcanadienne), de Québec à Beloeil. Le numéro téléphonique d'urgence est ZEnith 5-5220.

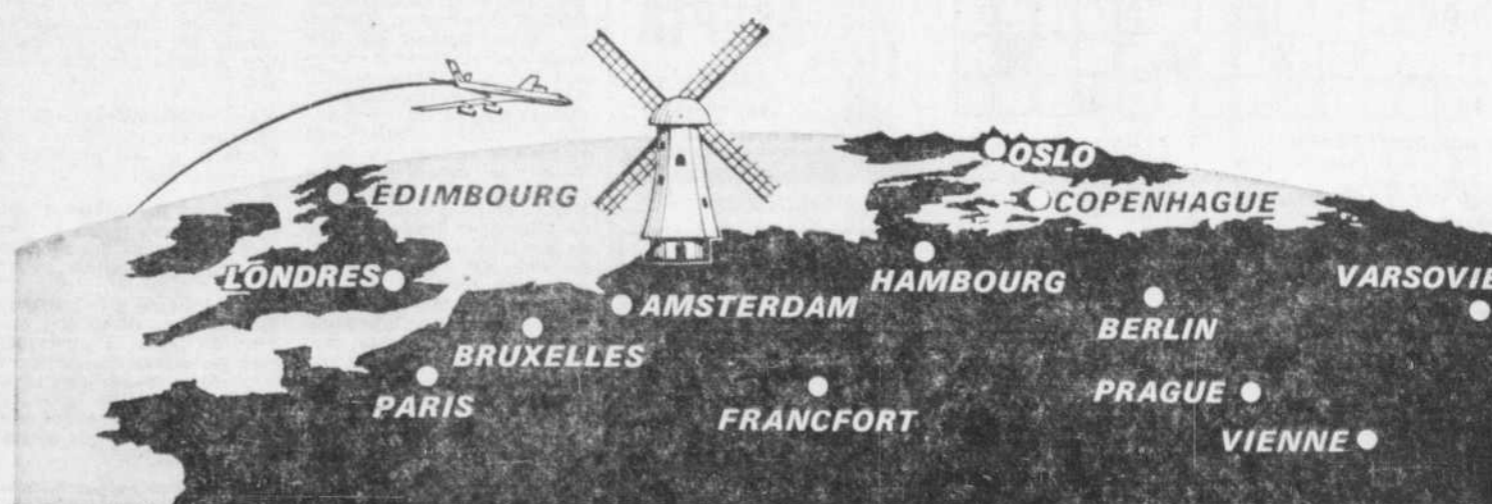
Le ministère de la voirie du Québec met également à la disposition du public voyageur un service de dépannage routier tout le long de la route transcanadienne, entre Québec et Montréal. Ce service est fourni tous les soirs de 19 heures à 5 heures, par cinq véhicules équipés spécialement à cette fin.

Le ministère de la voirie du Québec a mis sur pied un Service de renseignements sur l'état des routes qui demeure à la disposition du public voyageur 24 heures par jour. Ce service est en liaison directe avec les 45 divisions territoriales du réseau routier. Voici les numéros téléphoniques de ses principaux bureaux:

Québec (bureau général) 418 693-6830;
Montréal 514 331-4430;
Drummondville 819 478-5860;
Sherbrooke 819 562-3484;
Chicoutimi 418 549-2966;
Rivière-du-Loup 418 862-5136.



Le Canadien Pacifique sillonne les cieux du monde



LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES TRAVELAIDE

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

EUROPE — ANTILLES MEXIQUE — FLORIDE SERVICE GRATUIT

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 — UN. 1-7272

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B.-A. TURCOTTE, PRESIDENT JULES DESMARAIS, SEC. GENERAL

pour vos billets de train il suffit de téléphoner

montreal 877-5400

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES TRAVELAIDE

1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2

GRAND CIRCUIT D'AFRIQUE

EN COLLABORATION AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

Direction personnelle: M. Antoine Charlebois

Extraordinaire aventure... Voyage inoubliable...

réalisé grâce aux rapides avions réactés (Jet)... aux bonnes routes... aux confortables automobiles... aux bons hôtels... aux sympathiques peuplades... et à la réception enthousiaste des missionnaires canadiens...

EXCURSION DE 21 JOURS — 7 AU 28 FEVRIER Paris, Sénégal, Côte d'Ivoire, Dahomey, Nigeria, Afrique du Sud, Rhodésie, Kenya, Uganda \$1,860.00 (can.)

GRAND VOYAGE DE 45 JOURS — 7 FEVRIER-26 MARS comprenant en plus l'Ethiopie et l'Egypte \$2,715. (can.)

2e EXCURSION DE 21 JOURS — 24 FEVRIER-17 MARS Uganda — Kenya — Ethiopie — Egypte — Paris

Renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, avenue Union, Montréal 2 — Tél. 845-8221

VOYAGE AU JAPON

Départ de Montréal le 24 mars, retour le 17 avril 3 jours à Honolulu, 4 jours à Hong-Kong puis 15 jours au Japon

- Randonnées dans les Alpes du Japon et autour du Fuji
- Les côtes et une croisière sur la mer intérieure
- Les grandes villes d'art: Kyoto, Nara, Nikko
- Les métropoles: Tokyo, Osaka, Kobé

Voyage en profondeur — Hôtels de 1re classe

Sous la direction d'André Malavoy et de Shiro Matsuo

La découverte passionnante de l'Extrême-Orient

Prix \$1,986. tout compris

Dépliant sur demande

Voyages ANDRE MALAVOY Inc.

1225 ouest, rue Dorchester MONTREAL UN. 1-2485

La maison aux milliers de références.

L'univers féminin

Au nom des "veuves chefs de famille"

Mme Thérèse GAGNON réclame un statut particulier pour ces femmes à l'intérieur de la législation sociale

par Solange CHALVIN

Il y a quelques années déjà que milite Mme Thérèse Gagnon en faveur de meilleures conditions sociales et familiales pour les veuves. Elle fut d'abord membre de l'association des veuves puis dirigea rapidement ses efforts vers celles qui en plus de la peine occasionnée par le départ du chef de famille, devaient assumer désormais seules les responsabilités de mère et de père. C'est ainsi que ces "veuves chefs de famille" se regroupèrent autour de Mme Gagnon au sein d'une association dont les structures ne sont pas encore établies. Mme Gagnon a participé à de nombreux congrès susceptibles d'avoir des repercussions sur la famille, son intérêt et son travail sont inépuisables. Aujourd'hui, après une étude effectuée en comité avec d'autres veuves

chargées de famille, elle a rédigé un mémoire de quelques pages dont une copie est actuellement entre les mains du premier ministre, M. Jean Lesage, du ministre de la famille, du ministre de l'éducation, du ministre de la santé au Québec et enfin du président du conseil supérieur de la famille, M. Philippe Garigue.

C'est un statut particulier, une place à part, une place spéciale que Mme Gagnon réclame pour ces femmes chargées de famille, à l'intérieur de la législation sociale. Ses revendications tendent surtout à minimiser les effets de l'insécurité, de la perte du niveau social pour ces femmes et de les aider à élever normalement leurs enfants.

SECURITE

C'est probablement sur le plan de la sécurité, que les repercussions immédiates de la mort du père de famille se font le plus sentir dans la famille. Aussi le mémoire demande-t-il que le revenu de la veuve chef de famille soit égal au revenu moyen du chef de famille, correspondant à un niveau normal, ou tout au moins au revenu que ce dernier gagnait pendant les dernières années de sa vie.

Sur le plan de Régime des rentes du Québec, les veuves réclament un supplément de base qui rejoindrait le salaire du chef de famille, et cela sans évaluation des ressources.

Les allocations familiales étant l'une des ressources des veuves avec enfants, le mémoire recommande que ces allocations soient croissantes selon l'âge des enfants mais qu'elles ne soient pas supprimées pour le premier enfant, comme le suggérait récemment le minist-

tre de la famille, M. René Lévesque.

Le logement devenant pour la veuve une source constante d'inquiétudes, le mémoire suggère d'une part que la veuve chef de famille soit exemptée du paiement de la taxe d'eau et reçoive une allocation de loyer afin de permettre à ses enfants de continuer à grandir dans le même cadre familial qu'ils ont connu avant le départ prématuré du père. En plus, les veuves suggèrent que soient construites des maisons de rapport comprenant des logements à loyers modiques de 1 1/2 et 2 1/2 pièces, qui serviraient surtout aux veuves avec un enfant afin que soient libérés de grands logements qui pourraient servir éventuellement à loger des familles nombreuses.

Elles sollicitent en dernier lieu une assurance-hypothèque obligatoire à inscrire au nouveau code du logement.

SANTE

Si le logement est une préoccupation de ces femmes, celle de leur santé ne l'est pas moins. Il faut ajouter que les frais médicaux qui peuvent surgir à n'importe quel moment de la croissance de leurs enfants sont également des catastrophes. Aussi demande-t-on que la veuve chef de famille bénéficie de la gratuité des services du médecin, du chirurgien ou de tout autre spécialiste, soit à domicile, au bureau, à l'hôpital ou en clinique externe; ceci tout aussi bien pour elle que pour ses enfants qui n'ont pas atteint leur majorité. En plus de ses soins viendraient se greffer les médicaments, les services de dentistes, opticiens, etc.

EDUCATION DES ENFANTS

Mener à bon port, et seules leurs enfants, est évidemment le problème numéro un de ces femmes. Par conséquent il est proposé que des allocations scolaires soient accordées à partir du secondaire jusqu'à la fin des études — d'ici à ce qu'on adopte la gratuité scolaire.

Pour Mme Gagnon, les veuves comme la majorité des femmes au Québec ont besoin de retourner aux études, de participer activement à des organismes consultatifs sur les besoins de la famille, de la société. Aussi serait-il souhaitable que des bourses d'études soient accordées afin de permettre le retour sur le marché du travail de ces femmes. Il serait également temps, signale Mme Gagnon, que l'expérience acquise au sein d'un foyer soit reconnue et compensée dans certains cas le degré de scolarité, en sorte qu'elles dans des services d'assistance sociale, d'économie domestique, etc.

MINISTRE DE LA FAMILLE

La plupart des revendications des veuves touchent cependant directement le ministère de la famille et ne pourront sans doute pas être entendues tant qu'un remaniement complet n'aura pas été effectué au sein de ce ministère. Voici quelques-uns des points réclamés par ces femmes:

a) que soit créé un service FAMILLE OU IL N'Y A QU'UN CONJOINT et que l'on entreprenne des recherches sociologiques et psychologiques sur le problème des foyers à chef unique;

b) que l'on mette sur pied un centre d'information et de consultation où l'on trouverait un notaire, des travailleurs sociaux et psychologues spécialisés sur les problèmes inhérents à la situation de veuve chef de famille.

c) que la loi des MERES NECESSITEUSES soit changée, en la loi de la PERTE DU SOUTIEN DE FAMILLE (lost of bread winner) afin que disparaisse cette expression désuète.

d) qu'on applique la recommandation 43 du Rapport Boucher qui se lit ainsi: "L'assistance à domicile devrait être

fondée sur la méthode du budget et non sur des taux fixes, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

e) que disparaisse le règlement des "obligés en loi" créant l'obligation stricte aux enfants de venir en aide, financièrement à leurs parents, si ces derniers sont dans l'indigence. On nous signale toutefois que cette loi est rarement appliquée à cause des nombreuses démarches et recherches exigées pour contrôler l'état de sécurité financière des enfants.

f) que soient abolies les enquêtes répétées auprès des enfants et voisins ou voisines des veuves afin de connaître l'état financier du foyer avant de verser des prestations.

g) que le travail partiel ou occasionnel des enfants d'une veuve ne soit pas considéré comme revenu familial, et que les pensions normalement versées leur soient accordées jusqu'à la fin de leurs études même s'ils doivent travailler à temps partiel.

h) qu'un supplément soit accordé à la veuve qui travaille tout aussi bien qu'au veuf afin de défrayer la pension de ses enfants; en plus que l'on accorde à la veuve un supplément pour se payer une aide-ménagère ou tout au moins les services d'une garderie pour ses enfants en bas âge.

i) que dans le domaine des biens et immeubles le montant permise de \$5,000 soit porté à \$10,000 et croissant selon le nombre d'enfants, sans tenir compte des immeubles proprement dits.

Si ces mesures d'exception réclamées par ces femmes chargées de famille s'appliquaient, elles toucheraient seulement au Québec 53,097 veuves totalisant 70,904 enfants selon les statistiques de 1961. En comparaison, il n'y avait que 14,511 veufs chefs de famille qui auraient la charge de 44,647 enfants. Et parmi ces milliers de familles qui ont perdu un chef, 3,490 ont plus de cinq enfants.

Le premier ministre, M. Jean Lesage a accusé réception du mémoire précisant qu'il le portait à l'attention du ministre de la famille, M. René Lévesque. De son côté, M. Philippe Garigue a informé les "veuves, chefs de famille" de son intention de présenter le mémoire lors d'une prochaine réunion du Conseil supérieur de la famille.

Palmarès 65 des hommes élégants

NEW YORK — La "Fashion Foundation of America" a fait connaître son choix en ce qui concerne les hommes les plus élégamment vêtus en 1965. La société, se basant sur un sondage effectué auprès des tailleurs et couturiers, a dressé une liste où figurent les noms suivants: le président Johnson, dans la catégorie des hommes d'Etat; le gouverneur Hulet Smith, de Virginie, section gouvernementale; le maire John Lindsay de New York, dans le milieu des affaires municipales; l'industriel O. Wayne Rollins, de Wilmington, Delaware, président de Rollins Broadcasting Company; Ervin Brabec, de New York, dans le secteur touristique; Robert Halligan, de Chicago, secteur communications; l'acteur Gary Grant, de Hollywood; Maurice Parker, de Pittsburgh, milieu du commerce; le comédien Henry Fonda, de New York; Dean Martin, de Hollywood, vedette de télévision; Sandy Koufax, de Brooklyn et Los Angeles, domaine du sport; Antony Armstrong Jones, de Grande-Bretagne, qui fait partie des milieux mondains internationaux et Harold Neuman, président d'une entreprise de Philadelphie, qui représente le milieu des affaires.

Un porte-parole de cette Fondation de la mode a souligné que ce palmarès a pour but de mettre en valeur l'élégance masculine et de citer en exemple les hommes qui savent choisir les vêtements appropriés dans leurs domaines respectifs et en regard de leurs possibilités budgétaires.

Carnet mondain

Un dîner aura lieu en l'honneur du 50e anniversaire de mariage de l'hon. et madame Joseph Jean en l'hôtel Reine-Elisabeth, le samedi 15 janvier 1966.

PRINTEMPS 66

Hosono, couturier japonais installé à New York a donné le ton aux dernières collections de la métropole américaine. "Il est temps de donner à ces femmes, aurait-il dit à l'issue de la présentation de sa collection, un fûté doigt trop émané, la femme américaine a perdu sa mystérieuse beauté. Les couleurs préférées du couturier de Tokyo sont le noir, le prune et le blanc. Il utilise comme seule garniture, par exemple, sur une tunique noire, une rangée de pastilles blanches depuis une épaule descendant en biais jusqu'à l'ourlet, ou encore une branche de bambou fixée à l'épaule droite et tombant jusqu'à l'ourlet. Ses robes du soir sont splendides et on y lit des poèmes d'amour écrits en caractères japonais.

Ses tissus proviennent d'un manufacturier de Tokyo et on y retrouve les soieries luxueuses de ce pays, les mousselines, les lainages légers et même des cotonnades. Dix jours de présentations de modes à New York ne peuvent pas se solder sans une corne de "gadgets" qui seront copiés et qui, dans le fond, feront la mode, pour l'acheteuse moyenne qui n'a pas les moyens de s'offrir un modèle-couture. Ces "gadgets" aussi flicheux que stupides dans certains cas, feront les délices des "icéus" qui les emploieront à gogo.

Ainsi les belles pour respecter les décrets de la mode auront à porter leurs jupes ultracourtes; par conséquent des montres-jarretières ont été créées et se porteront sous les nouvelles jupes courtes. Des fabricants de bas ajoutent des boutons de roses dans le haut des bas de ces dames pour enjoliver la jambe et le haut du genou laissé à découvert. A l'intention des femmes aux idées fantaisistes, on offre même un anneau pour doigt de pied. Pour celle qui porte des chaussures, on lui suggère de passer l'anneau au pouce durant le jour... et au pied durant la nuit.

Des fantaisies de haute voltige Le plus nouveau maillot de bain pour l'élégante qui peut s'offrir toutes ses fantaisies est un bikini confectionné avec 23,000 perles. Ce vêtement à l'épreuve de l'eau... est vendu \$500. Il faut bien le vendre à un prix élevé, aurait dit le président de la maison de confection, deux couturières ont travaillé trois semaines pour confectionner le premier modèle du genre.

Les femmes prétendent également une mode de chapeaux New York qui sont sortis plus vite que les chapeaux à l'époque de la mode. Elles adoreront le chapeau-aurole parce qu'elles sont des anges, tout simplement! Mais le chapeau-aurole coûtera environ \$75.

Influence japonaise sur la mode américaine

Certaines collections. Le "total look" comme l'appellent les Américains oblige les femmes à concevoir leurs ensembles vestimentaires en un rien de temps. C'est ainsi que turbans imprimés accompagneront des blouses assorties, des chapeaux à écharpes s'enrouleront autour du col du manteau et le remplaceront, etc. Les robes et ensembles de printemps étant blancs, même les bas unis ou à motifs seront blancs. Des fantaisies printanières à la sauce américaine.



QUELLE EST LA PLUS MIGNONNE? se demande la fillette de huit ans, fière de porter le nouvel imperméable 66 pour enfants, en popeline, à l'épreuve de l'eau et des taches, blanc découpé de bandes de cuir verni noir. A droite, un aperçu du prêt-à-porter français qui sortira de l'ombre d'ici quelques jours. Le coton à fleurs, dans des coloris vifs, et les jupes très courtes à godets seront les favoris des jeunes, prévoit-on.

Cours d'économie familiale à l'intention des femmes

Trois organismes, préoccupés dans le milieu des questions d'ordre économique et social, ont décidé d'unir leurs efforts pour réaliser un cours d'information en économie familiale. Il s'agit du comité féminin du Conseil d'expansion économique, de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires et du comité d'éducation sociale et économique qui ont mis sur pied des séances d'information dont le but est d'informer et d'informer un certain nombre de personnes aux préoccupations budgétaires et familiales.

ches sociales. La fondation Melchers a défrayé le coût de ces cours à un grand nombre de personnes. Il reste cependant encore des places et les femmes intéressées peuvent obtenir des renseignements en s'adressant au secrétariat situé à 4200 rue Adam, MtL (255-1102). Le prochain cours aura lieu le 17 janvier et sera donné par M. André Morin, directeur du Service de recherche, documentation et statistiques à la Fédération des Caisses populaires. M. Morin parlera de l'évolution économique au Québec. Les cours sont donnés à la salle de l'école St-Emile 3700 est, rue Sherbrooke, à Montréal.

Interviews de la semaine à TEMOIGNAGE. LUNDI: Jean Gabot, S.J.: "La main dans la main, jaune, blanche, noire". MARDI: Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger: Vatican II: Concile "oecuménique". MERCREDI: Pierre Michon, P.S.S.: Comment réaliser l'oecuménisme nouveau. JEUDI: Fr. Gérard: Pourquoi nous sommes devenus moines protestants à l'abbaye de la Trappe. VENDREDI: L'abbé Jean Martucci: Le Pavillon chrétien sur la Terre des hommes. SAMEDI: Fr. Gérard: Notre vocation: vivre l'oecuménisme. A Montréal et aux environs, écoutez CKAC 730 à 7h30 du soir CKBS 1240 à 2h, de l'après-midi

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12. Horizontalement: 1-On peut le louer sans en dire du bien. 2-Meuble de salle à manger - A sa clef. 3-Isololement pour certains navires. 4-Courant - Utilisé en peinture. 5-Fin de participe - Sans mélange - Arrosee Turin. 6-Fit feu - Rendre moins lourd. 7-Prénom - Soldats du génie. 8-S'accompagne souvent d'un soupir - Malpropre. 9-Durée d'une révolution - Dans la matinée - Brille. 10-Préposition - Protège une plante souvent fragile. 11-Propre - Grecque - A l'aide de. 12-Inquiétude - Possessif. Verticalement: 1-Consequence normale pour un innocent. 2-D'une province allemande - Préfixe novateur. 3-Epiderme - Note - Entre familles. 4-Substance qui contracte les vaisseaux sanguins. 5-Prénom d'un annonceur connu - Dans l'après-midi. 6-En tonneau - Champion - Réservoir humain. 7-Partie externe du corps cellulaire. 8-Aveu d'une faute - Moyen de s'exprimer. 9-Imaginaires. 10-Quoi a vu le jour - Bouches des animaux. 11-Supprime - Condiment. 12-Durillons - Identiques. Solution d'hier: Horizontalement: 1-CAMBRIOLEURS. 2-INOUÏ - PARTI. 3-ROTISSOIRE. 4-CR - ESTER. 5-OMISE - RIEN. 6-NA - ONDULANTE. 7-SL - EMU - AS. 8-TEINTS - NUITS. 9-ASSIETTES - SE. 10-ELIRE. 11-COUR - NOS - LAS. 12-EUTES - MENE. Verticalement: 1-CIRCONSTANCE. 2-ANORMALES - OU. 3-MOT - IS - UT. 4-BUISSONNIERE. 5-RIS - EN - TEL. 6-SE - DESTIN. 7-OPOSSUM - TROP. 8-LAIT - LUNEES. 9-ERRERA - US. 10-UTERIN - CLE. 11-RI - ETETS - AN. 12-AINESSE - SE.

LIMONADE ASEPTA EMBELLIT par l'écit du lait. Agreable au goût. LAXATIVE-PURGATIVE.

POUR ÉLÈVES PROBLEMES Institut Privé St-Louis. 4284 Delaroché (Parc Lafontaine). Classique - Scientifique. Offre aux garçons et filles (section indépendante) en difficultés scolaires, la possibilité de rejoindre un cours régulier. Se et 6e primaires. - chaque élève est suivi et guidé individuellement. - cycle de deux ans. - nombre d'élèves très limité pour plus d'efficacité, pensionnat et externat. Pour informations: En tout temps. Tél.: 527-8235.

SUR VOTRE AGENDA

Table with columns: DATE, INVITATION, LIEU. 15 janvier: Conférence de M. et Mme Gaston Falisse du Centre de consultations familiales de Belgique à 8h30. 16 janvier: Conférence du couple Falisse à 2 hres de l'après-midi sur le "Rôle de la famille dans la préparation à une foi personnelle". 19 janvier: Conférence sur l'EXPO 67 à 8h30 en la salle de conférence de la Caisse Populaire du Saulx-au-Récollet. 20 janvier: Conférence de Dr Pierre Morin, psychologue sur l'adolescence: "Crise ou évolution" à 8h30. 24 janvier: Réunion mensuelle des sociétaires de la Fondation des maladies du coeur (Chapitre Ville-Marie) à 8h.

Maison de Macdonald transformée en musée

TORONTO. — La maison de sir John A. MacDonalad a été sauvée de la démolition à la toute dernière heure, grâce à l'intervention d'un groupe non partisan, qui se propose de la transformer en un musée honorant les Pères de la Confédération. La maison où le premier chef de gouvernement canadien vécut durant une année devait être démolie pour faire place à un terrain de stationnement.

L'éducation sexuelle des enfants devrait-elle se faire à l'école?

TORONTO — Le juge Emmet Hall de la Cour suprême du Canada a cherché à savoir hier si les écoles élémentaires de l'Ontario devaient donner des cours sur l'éducation sexuelle aux jeunes élèves. Les institutrices et les parents devraient se rencontrer très souvent afin que les premières sachent ce que les parents pensent d'abord. De plus, la fédération a remis un mémorandum sur la possibilité d'un système scolaire qui permettrait aux élèves de se rendre jusqu'à la huitième année en plus ou moins d'années selon leurs aptitudes. Le juge Hall présidait une séance du comité sur le progrès et les buts des services éducatifs en Ontario. Il a demandé si le programme des cours devait être élaboré de façon à provoquer chez les élèves des questions sur le sexe ou si le système de reproduction de l'être humain devait être expliqué aux jeunes tout autant que le système digestif. Les institutrices ont maintenu que l'école élémentaire devait chercher à répondre aux besoins présents de l'enfant et non le préparer à la vie adulte. Elles affirment que le plus grand rôle dans ce domaine revient aux parents. Quelques premières explications sont d'ailleurs apportées vers la fin de la sixième année et plus tard. Le juge a rappelé que certains ne remplissaient pas leurs devoirs à cet égard. "Est-ce que dans ces cas l'école ne devrait pas être prête à prendre la relève?" a-t-il demandé.

TOUS LES SOIRS, SAUF LE DIMANCHE HÔTEL RITZ-CARLTON Ritz Café at Night... DINER et SOUPER Danse au son de la musique de Max Chamitov ET SON ORCHESTRE alternant avec notre DISCOTHÈQUE À L'AFFICHE SUZANNE LAKE Réservations: 842-4212 AU PETIT CAFÉ Dîner d'hommes d'affaires souper - de 6 à 8 h. p.m. DU LUNDI JUSQU'AU SAMEDI FACILITÉS DE STATIONNEMENT PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE.

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ: LITHINES 33. UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION. EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.



Nancy Greene a enlevé la 2e place du combiné, hier, devant la brillante Edith Zimmermann

GRINDELWALD. — Comme aux Jeux olympiques d'Innsbruck il y a deux ans les Autrichiennes ont démontré une très grande supériorité dans la descente, dernière épreuve des 28 concours internationaux de ski féminin de Grindelwald, gagnée par la championne olympique de la spécialité, Christi Haas, 23 ans, de Kitzbuehl, pays natal également du célèbre Toni Sailer, où elle tient un magasin d'articles de sports. Toutefois, pour respecter la tradition, la Française Marielle Goitsch, lauréate du slalom spécial, gagnée le "combiné" dont elle est d'ailleurs championne du monde.

Christi Haas a, comme à Innsbruck, largement battu ses rivales. Elle précède en effet trois de ses compatriotes: Edith Zimmermann de 1'20", la jeune Erika Schinegger de 3'06" et Traudi Hecher de 3'11". Ces écarts énormes démontrent combien Christi Haas surclasse toutes les autres skieuses dans cette spécialité. Décidément les saisons se suivent et se ressemblent sans grand changement...

Cette descente longue de 2.350 mètres et d'un dénivelé de 605 mètres s'est disputée par un temps magnifique mais froid (-11 degrés au départ à 13 heures, température qui avait été de -18 degrés à 8 h. 00). La piste qui comprenait 33 portes de direction était en parfait état et très rapide. La vitesse moyenne de Christi Haas le prouve puisqu'elle dépasse 66 km/h.

La Canadienne Nancy Greene, seconde du slalom, prit également la deuxième place du combiné, grâce à une bonne performance (64,8 et 2'11"00, devant Edith Zimmermann, Traudi Hecher et Christi Haas.

« Ici nous avons beaucoup travaillé dans cette spécialité, nous a confié Béraner. De jour en jour mes skieuses vont mieux en descente. En revanche, les Autrichiennes s'entraînent avec acharnement aussi bien en "spécial" qu'en "giant". Le match va devenir passionnant... »

Dans ce traditionnel match franco- autrichien, seules, la Canadienne Nancy Greene, la Suissesse Thérèse Obrecht et l'Italienne Giustina Demets sont en mesure d'intervenir.

Conditions de ski

On rapporte que les conditions de ski sont de bonnes à excellentes dans toutes les différentes stations de ski de la province, à la suite de la petite chute de neige qui fut enregistrée jeudi. Dans les Laurentides, on rapporte une neige poudreuse sur fond solide. Dans la région de Québec, et dans les régions du Saguenay et du St-Maurice, une neige poudreuse et granulée à certains endroits et, dans l'ensemble, les conditions sont excellentes. Le ski est à son meilleur, par le temps présent, au Lac Beauport, où on rapporte avoir enregistré plus de cent pouces de neige depuis le début de la saison froide. Les pentes de ce centre de ski sont recouvertes présentement d'une trentaine de pouces de neige et le fond est excellent.

Excursions

Le Club de Ski Eureka se rendra dimanche au Mont-Castor. Au cours de cette excursion, il y aura pratique pour les concours de fin d'année, souper et soirée dansante à la "Grange Rouge" à Piedmont.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec: Robert Buvère, président au numéro 728-1134.

Dimanche, le Club de Ski de l'Immaculée-Conception donne rendez-vous au Mont-Habitant à tous les familiers des cours préparatoires au ski et cours pratiques.

Il y aura messe spéciale pour les skieurs au Centre de l'Immaculée, 4263 rue Parnéau, à 8 heures précises; départ immédiatement après.

Les membres bénéficieront dans le Nord, de cours de ski gratuits dès l'arrivée, et jusqu'à l'heure du dîner. Les billets pour les excursions du Club de Ski Immaculée-Conception sont en vente aujourd'hui de 2 h. à 4 h. 30 au Centre.

Aujourd'hui le Trajet - Club Montréal - Mont Sutton fait une excursion à SUTTON dans les Cantons de l'Est.

Le "Trajet - Club" tend à promouvoir le ski dans la région métropolitaine. Il vise aussi à aider les skieurs ex-général et les étudiants en particulier qui ne peuvent s'aventurer dans le monde du ski qu'avec un budget limité.

Le "Trajet - Club" restreint donc les dépenses du skieur au strict minimum en venant dit "pour souper à Montréal" soit à 6 francs.

Tous les samedis l'autobus desservira les quartiers de Ville St-Laurent, Cartierville, Ahuntsic, Cremazie, Villerville et Mont-Royal.

Pour de plus amples renseignements ou pour réservations, tous les soirs, 272-2453 est le numéro du secrétariat général 7650, rue Drolet, Montréal 10.

Cette compétition est sanctionnée par la division du Québec de l'A.C.S.A. et servira à établir le classement des compétiteurs pour l'équipe nationale. On attend donc pour ce championnat, les meilleurs skieurs de la province dont plusieurs sont membres de l'équipe nationale.

Parmi les nombreux compétiteurs, on attend: d'Ottawa: P. Quinn, A. Dobrodzicki, M. Irwin, D. Brough; de Hillcrest: J. Perreault; de Theiford Mines: C. Leblond, P. Beaulieu; de Montréal: J. Thibault, J. Noël.

de Québec, on pourra voir M. Morency, P. Savoie, J. Dufréne, G. Marier, C. Brunelle et plusieurs autres skieurs.

Les vainqueurs des slaloms géant et spécial mériteront des médailles d'or, d'argent et de bronze, symboles olympiques et pour la première fois, ce championnat sera commandité par la Brasserie Dow et une magnifique coupe Dow sera remise au gagnant du combiné.

De plus, une coupe Dow sera remise au vainqueur du slalom géant et du slalom spécial.

Afin de permettre aux juniors de se familiariser avec les pentes du Mont Stoneham on aura lieu le championnat junior canadien du 24 au 27 février 1966. Les officiels de la division du Québec de l'A.C.S.A. ont permis l'inscription des juniors, mais ceux-ci ne pourront participer aux prix et récompenses.

On se rappelle que l'an dernier, ce championnat senior provincial avait eu lieu à Ottawa, au camp Fortune, et M. Paul Quinn, d'Ottawa, s'était mérité les honneurs du combiné.

En dépit de la perte de leur joueur de défense Gilles Marrotte qui a signé son contrat professionnel avec les Bruins, les Flyers demeurent toujours dans la lutte avec Oshawa et Peterboro pour la première place du circuit junior A de l'Ontario. Les Flyers favorisent un jeu rude et lors de leur seule visite au Forum cette saison ils ont montré beaucoup d'agressivité pour annuler 2 à 2.

Le Canadien Junior sera forcé de former des nouvelles lignes d'attaque dû à la perte de leur joueur de centre, Christian Bordeleau qui sera absent pour deux semaines à cause d'une blessure à l'épaule qu'il a subie lors de la joute de dimanche dernier contre les Pats de Peterborough.

L'instructeur Scotty Bowman utilisera de nouveau Larry Pleau à son poste régulier, au centre. L'ailier droit, Bernard Gagnon qui a été absent pour une période d'environ un mois, est maintenant de retour et sera co-équipiers et occupe son poste régulier. Scotty Bowman n'a pas encore décidé qui sera dans les filets pour cette importante partie.

Bondeson mène à San Diego

SAN DIEGO — Paul Bondeson, un jeune professionnel de 26 ans de Palm Springs, Californie, s'est installé seul en tête du peloton des golfeurs, au terme de la deuxième ronde hier de l'Omnium de San Diego, doté d'une bourse de \$40.000, en tournant un 65. Ses plus proches rivaux sont Chris Blocker et Tommy Aaron, tous deux à 68 et Mason Rudolph, avec 69.

Monte-Carlo Temps de chien au lancement du rallye

MONTE-CARLO — Seulement 192 voitures, le plus petit nombre depuis 1949, ont pris le départ du 35e rallye automobile de Monte-Carlo, hier, des neuf itinéraires prévus: Oslo et Reims. Le mauvais temps était général en Europe. Les concurrents des différents itinéraires ont eu la tâche difficile sur des routes souvent verglacées. Ils devaient également affronter des chutes de neige prévues par les services de la météorologie. Le 35e rallye de Monte Carlo s'annonce comme l'un des plus durs depuis sa création.

Selon Moscou, les Castors ne sont que de "bons batailleurs"

MOSCOU — Un journal de Moscou a ridiculisé les Castors de Sherbrooke, écrasés au compte de 13-4 par une équipe de l'armée soviétique jeudi soir, et a décrit les champions amateurs canadiens comme étant plus intéressés à se battre qu'à jouer au hockey.

Le journal sportif soviétique, commentant la partie en plein air de Kalinin, à 100 milles au nord de la capitale, déclarait que les Castors n'avaient démontré "rien" au point de vue habileté au hockey.

"Mais ils ont fait preuve d'autre chose, car, chaque fois que le jeu devenait rude, les six Canadiens commençaient à se battre avec leurs poings."

"Nous avons beaucoup entendu parler du caractère du joueur canadien, mais c'est la première fois que nous le constatons chez nous."

Selon le reportage du correspondant du journal à Kalinin, les arbitres se sont entretenus "amoureusement" avec les pilotes des deux équipes après la seconde période, écourtée d'une minute et 38 secondes à cause de la ruffesse déployée par les deux camps. La troisième période a offert du jeu propre.

Le journal déclare que, dans le but de se réchauffer sous cette température de zéro degré, les Canadiens ont évidemment décidé de se battre au lieu de se livrer "à une lutte homéique", mais le correspondant a admis que les Canadiens étaient de bons batailleurs.

Schollander ne sera donc pas les 29 et 30 janvier à Brémis ou les États-Unis seront représentés par Don Roth, Gary Ilman et J. Edwards et par Martha Randall et Pokey Watson.

Johnson opposé à Lincoln

NEW YORK — L'Américain Harold Johnson, ancien champion du monde des poids mi-lourds, affrontera en dix reprises son compatriote Amos Lincoln, l'un des meilleurs poids lourds du moment, le 23 janvier au Madison Square Garden de New York.

Barthes passe en finale

ADELAIDE — En demi-finale d'un simple du tournoi professionnel de tennis d'Adelaide, le Français Pierre Barthes a battu l'Australien Rod Laver, 2-6, 6-3, 6-4.

Barthes rencontrera en finale l'Australien Ken Rosewall qualifié directement, à la suite du forfait de son compatriote Lewis Hoad.

Schollander à sa reprise en février

NEW YORK — Don Schollander ne pourra reprendre la compétition qu'à partir du 1er février, date à laquelle il aura passé ses examens de première année d'université, à Yale.

Le champion olympique sera alors autorisé à défendre les couleurs de son université, sur le plan national, en tant qu'équipe de deuxième année ce qui lui donnera la possibilité de prendre part aux réunions internationales.

Johnson opposé à Lincoln

NEW YORK — L'Américain Harold Johnson, ancien champion du monde des poids mi-lourds, affrontera en dix reprises son compatriote Amos Lincoln, l'un des meilleurs poids lourds du moment, le 23 janvier au Madison Square Garden de New York.

La boxe suspendue au Chili

CHILI — La Fédération chilienne de boxe, vient d'ordonner la suspension sine die de toutes les rencontres pugilistiques, tant professionnelles qu'amateurs, sur le territoire chilien.

Cette mesure a été prise à la suite du décès d'un jeune boxeur amateur au cours d'un combat, décès sur lequel une enquête est ouverte. Le club organisateur de cette tragique rencontre doit cesser toute activité et ses dirigeants sont suspendus pour deux ans.

Par ailleurs, ont sait qu'un groupe de députés démocrates chrétiens prépare actuellement une loi tendant à interdire définitivement au Chili la boxe professionnelle et amateur.

Barthes passe en finale

ADELAIDE — En demi-finale d'un simple du tournoi professionnel de tennis d'Adelaide, le Français Pierre Barthes a battu l'Australien Rod Laver, 2-6, 6-3, 6-4.

Barthes rencontrera en finale l'Australien Ken Rosewall qualifié directement, à la suite du forfait de son compatriote Lewis Hoad.

Schollander à sa reprise en février

NEW YORK — Don Schollander ne pourra reprendre la compétition qu'à partir du 1er février, date à laquelle il aura passé ses examens de première année d'université, à Yale.

Le champion olympique sera alors autorisé à défendre les couleurs de son université, sur le plan national, en tant qu'équipe de deuxième année ce qui lui donnera la possibilité de prendre part aux réunions internationales.

Visite des Black Hawks au Forum, ce soir Un record de Camille Henry est à la portée de Bobby Hull

Ligue Nationale

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	35	21	10	4	130	86	46
Canadien	34	19	11	4	118	87	42
Detroit	35	19	12	4	118	91	42
Toronto	34	16	13	5	97	96	37
New York	35	8	20	7	97	130	23
Boston	35	7	24	4	77	147	18

Bondeson mène à San Diego

SAN DIEGO — Paul Bondeson, un jeune professionnel de 26 ans de Palm Springs, Californie, s'est installé seul en tête du peloton des golfeurs, au terme de la deuxième ronde hier de l'Omnium de San Diego, doté d'une bourse de \$40.000, en tournant un 65. Ses plus proches rivaux sont Chris Blocker et Tommy Aaron, tous deux à 68 et Mason Rudolph, avec 69.

Monte-Carlo Temps de chien au lancement du rallye

MONTE-CARLO — Seulement 192 voitures, le plus petit nombre depuis 1949, ont pris le départ du 35e rallye automobile de Monte-Carlo, hier, des neuf itinéraires prévus: Oslo et Reims. Le mauvais temps était général en Europe. Les concurrents des différents itinéraires ont eu la tâche difficile sur des routes souvent verglacées. Ils devaient également affronter des chutes de neige prévues par les services de la météorologie. Le 35e rallye de Monte Carlo s'annonce comme l'un des plus durs depuis sa création.

Selon Moscou, les Castors ne sont que de "bons batailleurs"

MOSCOU — Un journal de Moscou a ridiculisé les Castors de Sherbrooke, écrasés au compte de 13-4 par une équipe de l'armée soviétique jeudi soir, et a décrit les champions amateurs canadiens comme étant plus intéressés à se battre qu'à jouer au hockey.

Le journal sportif soviétique, commentant la partie en plein air de Kalinin, à 100 milles au nord de la capitale, déclarait que les Castors n'avaient démontré "rien" au point de vue habileté au hockey.

"Mais ils ont fait preuve d'autre chose, car, chaque fois que le jeu devenait rude, les six Canadiens commençaient à se battre avec leurs poings."

"Nous avons beaucoup entendu parler du caractère du joueur canadien, mais c'est la première fois que nous le constatons chez nous."

Selon le reportage du correspondant du journal à Kalinin, les arbitres se sont entretenus "amoureusement" avec les pilotes des deux équipes après la seconde période, écourtée d'une minute et 38 secondes à cause de la ruffesse déployée par les deux camps. La troisième période a offert du jeu propre.

Le journal déclare que, dans le but de se réchauffer sous cette température de zéro degré, les Canadiens ont évidemment décidé de se battre au lieu de se livrer "à une lutte homéique", mais le correspondant a admis que les Canadiens étaient de bons batailleurs.

Schollander à sa reprise en février

NEW YORK — Don Schollander ne pourra reprendre la compétition qu'à partir du 1er février, date à laquelle il aura passé ses examens de première année d'université, à Yale.

Le champion olympique sera alors autorisé à défendre les couleurs de son université, sur le plan national, en tant qu'équipe de deuxième année ce qui lui donnera la possibilité de prendre part aux réunions internationales.

Johnson opposé à Lincoln

NEW YORK — L'Américain Harold Johnson, ancien champion du monde des poids mi-lourds, affrontera en dix reprises son compatriote Amos Lincoln, l'un des meilleurs poids lourds du moment, le 23 janvier au Madison Square Garden de New York.

Barthes passe en finale

ADELAIDE — En demi-finale d'un simple du tournoi professionnel de tennis d'Adelaide, le Français Pierre Barthes a battu l'Australien Rod Laver, 2-6, 6-3, 6-4.

Barthes rencontrera en finale l'Australien Ken Rosewall qualifié directement, à la suite du forfait de son compatriote Lewis Hoad.

Schollander à sa reprise en février

NEW YORK — Don Schollander ne pourra reprendre la compétition qu'à partir du 1er février, date à laquelle il aura passé ses examens de première année d'université, à Yale.

Le champion olympique sera alors autorisé à défendre les couleurs de son université, sur le plan national, en tant qu'équipe de deuxième année ce qui lui donnera la possibilité de prendre part aux réunions internationales.

Barthes passe en finale

ADELAIDE — En demi-finale d'un simple du tournoi professionnel de tennis d'Adelaide, le Français Pierre Barthes a battu l'Australien Rod Laver, 2-6, 6-3, 6-4.

Barthes rencontrera en finale l'Australien Ken Rosewall qualifié directement, à la suite du forfait de son compatriote Lewis Hoad.

Schollander à sa reprise en février

NEW YORK — Don Schollander ne pourra reprendre la compétition qu'à partir du 1er février, date à laquelle il aura passé ses examens de première année d'université, à Yale.

Le champion olympique sera alors autorisé à défendre les couleurs de son université, sur le plan national, en tant qu'équipe de deuxième année ce qui lui donnera la possibilité de prendre part aux réunions internationales.

Barthes passe en finale

ADELAIDE — En demi-finale d'un simple du tournoi professionnel de tennis d'Adelaide, le Français Pierre Barthes a battu l'Australien Rod Laver, 2-6, 6-3, 6-4.

Barthes rencontrera en finale l'Australien Ken Rosewall qualifié directement, à la suite du forfait de son compatriote Lewis Hoad.

Schollander à sa reprise en février

Importante compétition au Mt Adstock

En fin de semaine, les meilleurs compétiteurs juniors de la division du Québec disputent au Mt Adstock, près de Theford Mins, la première des trois épreuves permettant de sélectionner l'équipe qui représentera le Québec aux championnats du Canada.

Entrant dans le cadre du nouveau programme junior soigneusement élaboré par l'Association canadienne de ski amateur, ces deux courses de Slalom et Slalom Géant revêtent une importance particulière généralement réservée à des rencontres de calibre national. L'obligation de participer aux épreuves de sélection sanctionnées par l'Association, pour espérer gagner une place au sein de l'équipe de la division, va enfin permettre d'introduire dans le système des compétitions juniors un sérieux et une discipline, malheureusement trop négligés jusqu'à présent.

Cette nouvelle politique a été si bien éprouvée et comprise que toutes les zones de ski du Québec ont décidé d'inscrire leurs meilleurs représentants aux courses du Mt Adstock, à l'exception toutefois de la zone Laurentienne. Il est regrettable que les responsables du ski junior de la région de Montréal et des Laurentides n'aient pas cru devoir comprendre qu'il est désormais de l'intérêt de leurs propres skieurs de se conformer aux règlements établis pour tous.

90 SKIEURS

La zone de la Gatineau, avec la région d'Ottawa, arrivera au Mt Adstock avec une délégation de 21 compétiteurs, accompagnés de leurs entraîneurs et officiels. De tous les autres coins de la province, de la Mauricie aux Cantons de l'Est, du Mont-Notre-Dame, au Saguenay, 90 jeunes skieurs sont attendus.

Première épreuve importante de l'année, la course du Mt Adstock placée sous les auspices de Pepsi-Cola, donnera une sérieuse indication sur la valeur et les possibilités des skieurs du Québec. Il sera peut-être possible de savoir, dimanche soir, si la relève des Brunet, Duncan, Argouin, pointe à l'horizon, ou encore si André Pomerleau pourra bientôt partager les honneurs internationaux avec un autre Québécois.

Cette compétition est sanctionnée par la division du Québec de l'A.C.S.A. et servira à établir le classement des compétiteurs pour l'équipe nationale. On attend donc pour ce championnat, les meilleurs skieurs de la province dont plusieurs sont membres de l'équipe nationale.

Parmi les nombreux compétiteurs, on attend: d'Ottawa: P. Quinn, A. Dobrodzicki, M. Irwin, D. Brough; de Hillcrest: J. Perreault; de Theiford Mines: C. Leblond, P. Beaulieu; de Montréal: J. Thibault, J. Noël.

de Québec, on pourra voir M. Morency, P. Savoie, J. Dufréne, G. Marier, C. Brunelle et plusieurs autres skieurs.

Les vainqueurs des slaloms géant et spécial mériteront des médailles d'or, d'argent et de bronze, symboles olympiques et pour la première fois, ce championnat sera commandité par la Brasserie Dow et une magnifique coupe Dow sera remise au gagnant du combiné.

De plus, une coupe Dow sera remise au vainqueur du slalom géant et du slalom spécial.

Afin de permettre aux juniors de se familiariser avec les pentes du Mont Stoneham on aura lieu le championnat junior canadien du 24 au 27 février 1966. Les officiels de la division du Québec de l'A.C.S.A. ont permis l'inscription des juniors, mais ceux-ci ne pourront participer aux prix et récompenses.

On se rappelle que l'an dernier, ce championnat senior provincial avait eu lieu à Ottawa, au camp Fortune, et M. Paul Quinn, d'Ottawa, s'était mérité les honneurs du combiné.

En dépit de la perte de leur joueur de défense Gilles Marrotte qui a signé son contrat professionnel avec les Bruins, les Flyers demeurent toujours dans la lutte avec Oshawa et Peterboro pour la première place du circuit junior A de l'Ontario. Les Flyers favorisent un jeu rude et lors de leur seule visite au Forum cette saison ils ont montré beaucoup d'agressivité pour annuler 2 à 2.

Le Canadien Junior sera forcé de former des nouvelles lignes d'attaque dû à la perte de leur joueur de centre, Christian Bordeleau qui sera absent pour deux semaines à cause d'une blessure à l'épaule qu'il a subie lors de la joute de dimanche dernier contre les Pats de Peterborough.

L'instructeur Scotty Bowman utilisera de nouveau Larry Pleau à son poste régulier, au centre. L'ailier droit, Bernard Gagnon qui a été absent pour une période d'environ un mois, est maintenant de retour et sera co-équipiers et occupe son poste régulier. Scotty Bowman n'a pas encore décidé qui sera dans les filets pour cette importante partie.

Barthes passe en finale

ADELAIDE — En demi-finale d'un simple du tournoi professionnel de tennis d'Adelaide, le Français Pierre Barthes a battu l'Australien Rod Laver, 2-6, 6-3, 6-4.

Barthes rencontrera en finale l'Australien Ken Rosewall qualifié directement, à la suite du forfait de son compatriote Lewis Hoad.

Schollander à sa reprise en février

NEW YORK — Don Schollander ne pourra reprendre la compétition qu'à partir du 1er février, date à laquelle il aura passé ses examens de première année d'université, à Yale.

Le champion olympique sera alors autorisé à défendre les couleurs de son université, sur le plan national, en tant qu'équipe de deuxième année ce qui lui donnera la possibilité de prendre part aux réunions internationales.

Johnson opposé à Lincoln

NEW YORK — L'Américain Harold Johnson, ancien champion du monde des poids mi-lourds, affrontera en dix reprises son compatriote Amos Lincoln, l'un des meilleurs poids lourds du moment, le 23 janvier au Madison Square Garden de New York.

Barthes passe en finale

ADELAIDE — En demi-finale d'un simple du tournoi professionnel de tennis d'Adelaide, le Français Pierre Barthes a battu l'Australien Rod Laver, 2-6, 6-3, 6-4.

Barthes rencontrera en finale l'Australien Ken Rosewall qualifié directement, à la suite du forfait de son compatriote Lewis Hoad.

Schollander à sa reprise en février

NEW YORK — Don Schollander ne pourra reprendre la compétition qu'à partir du 1er février, date à laquelle il aura passé ses examens de première année d'université, à Yale.

Le champion olympique sera alors autorisé à défendre les couleurs de son université, sur le plan national, en tant qu'équipe de deuxième année ce qui lui donnera la possibilité de prendre part aux réunions internationales.

Barthes passe en finale

ADELAIDE — En demi-finale d'un simple du tournoi professionnel de tennis d'Adelaide, le Français Pierre Barthes a battu l'Australien Rod Laver, 2-6, 6-3, 6-4.

Barthes rencontrera en finale l'Australien Ken Rosewall qualifié directement, à la suite du forfait de son compatriote Lewis Hoad.

Schollander à sa reprise en février

NEW YORK — Don Schollander ne pourra reprendre la compétition qu'à partir du 1er février, date à laquelle il aura passé ses examens de première année d'université, à Yale.

Excursions

Le Club de Ski Eureka se rendra dimanche au Mont-Castor. Au cours de cette excursion, il y aura pratique pour les concours de fin d'année, souper et soirée dansante à la "Grange Rouge" à Piedmont.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec: Robert Buvère, président au numéro 728-1134.

Dimanche, le Club de Ski de l'Immaculée-Conception donne rendez-vous au Mont-Habitant à tous les familiers des cours préparatoires au ski et cours pratiques.

Il y aura messe spéciale pour les skieurs au Centre de l'Immaculée, 4263 rue Parnéau, à 8 heures précises; départ immédiatement après.

Les membres bénéficieront dans le Nord, de cours de ski gratuits dès l'arrivée, et jusqu'à l'heure du dîner. Les billets pour les excursions du Club de Ski Immaculée-Conception sont en vente aujourd'hui de 2 h. à 4 h. 30 au Centre.

Aujourd'hui le Trajet - Club Montréal - Mont Sutton fait une excursion à SUTTON dans les Cantons de l'Est.

Le "Trajet - Club" tend à promouvoir le ski dans la région métropolitaine. Il vise aussi à aider les skieurs ex-général et les étudiants en particulier qui ne peuvent s'aventurer dans le monde du ski qu'avec un budget limité.

Le "Trajet - Club" restreint donc les dépenses du skieur au strict minimum en venant dit "pour souper à Montréal" soit à 6 francs.

Tous les samedis l'autobus desservira les quartiers de Ville St-Laurent, Cartierville, Ahuntsic, Cremazie, Villerville et Mont-Royal.

Pour de plus amples renseignements ou pour réservations, tous les soirs, 272-2453 est le numéro du secrétariat général 7650, rue Drolet, Montréal 10.

Cette compétition est sanctionnée par la division du Québec de l'A.C.S.A. et servira à établir le classement des compétiteurs pour l'équipe nationale. On attend donc pour ce championnat, les meilleurs skieurs de la province dont plusieurs sont membres de l'équipe nationale.

Parmi les nombreux compétiteurs, on attend: d'Ottawa: P. Quinn, A. Dobrodzicki, M. Irwin, D. Brough; de Hillcrest: J. Perreault; de Theiford Mines: C. Leblond, P. Beaulieu; de Montréal: J. Thibault, J. Noël.

de Québec, on pourra voir M. Morency, P. Savoie, J. Dufréne, G. Marier, C. Brunelle et plusieurs autres skieurs.

Les vainqueurs des slaloms géant et spécial mériteront des médailles d'or, d'argent et de bronze, symboles olympiques et pour la première fois, ce championnat sera commandité par la Brasserie Dow et une magnifique coupe Dow sera remise au gagnant du combiné.

De plus, une coupe Dow sera remise au vainqueur du slalom géant et du slalom spécial.

Afin de permettre aux juniors de se familiariser avec les pentes du Mont Stoneham on aura lieu le championnat junior canadien du 24 au 27 février 1966. Les officiels de la division du Québec de l'A.C.S.A. ont permis l'inscription des juniors, mais ceux-ci ne pourront participer aux prix et récompenses.

On se rappelle que l'an dernier, ce championnat senior provincial avait eu lieu à Ottawa, au camp Fortune, et M. Paul Quinn, d'Ottawa, s'était mérité les honneurs du combiné.

TÉLÉGRAMMES DE QUÉBEC

Usine de \$75 millions à St-Félicien

Le premier ministre se rendra à Saint-Félicien, au Lac St-Jean vendredi (21 janvier) pour y annoncer que la compagnie Kruger Pulp établira à cet endroit une usine de pâte et de papier au coût d'au moins \$75 millions. Dans ce cas précis, le ministre des

Dernière session pour 5 députés UN

M. Daniel Johnson vient de confirmer que cinq députés de son parti ne brigueront pas les suffrages au cours des prochaines élections, le chef de l'Union nationale n'a pas donné de précisions, mais le rumour court selon laquelle non seulement cinq mais six députés U.N. auraient décidé de

Hausse des allocations familiales

Il semble de plus en plus assuré que le gouvernement de Québec présentera un projet de loi au cours de la prochaine session afin de hausser les allocations familiales et scolaires. On sait que dans son mémoire à la conférence fédérale-provinciale sur le régime canadien d'assistance publique, M. René Lévesque avait affirmé l'intention du Québec de hausser ces allocations si le gouvernement fédéral ne le faisait pas. Selon le projet de loi qui sera présenté, les étudiants québécois de 16 et

M. Lesage chez les étudiants de Montréal

Le premier ministre Lesage s'adressera lundi (17 janvier) aux étudiants de trois universités de Montréal. Il déjeunera avec les étudiants de l'université de Montréal, déjeuner qui sera suivi d'un dialogue entre le chef du gouvernement et les étudiants. Par la suite, M. Lesage rencontrera, à 2 h. 30, les étudiants de Sir George Williams pour également s'entretenir avec eux. C'est le soir à 7 h. 30 qu'il se

Les producteurs les mieux payés du pays

M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la colonisation, annonce que la raffinerie de sucre de Québec a payé aux producteurs de betteraves à sucre, les prix les plus élevés comparativement à ceux payés par les raffineries de su-

M. Jacques Guilbault, des jeunes libéraux, en lice dans St-Jacques; il se mesurerait contre M. Dozois

par Jean-V. DUFRESNE

La nouvelle carte électorale risque de favoriser le candidat libéral aux prochaines élections provinciales dans le comté de St-Jacques, l'une des deux seules circonscriptions de l'Union nationale dans l'île de Montréal.

Le parti libéral du Québec a annoncé hier que la convention pour le choix d'un candidat dans ce comté aura lieu mercredi le 2 février prochain. Les candidats ont jusqu'au 23 janvier pour entrer en lice.

Jusqu'à ce jour, une seule candidature à la convention de nomination est assurée. M. Jacques Guilbault, ingénieur, actuel président de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, entend briguer les suffrages.

S'il l'emporte, il s'opposera à un candidat de taille, l'ex-ministre des affaires municipales dans le cabinet Duplessis, M. Paul Dozois.

L'autre député de l'UN dans l'île de Montréal est M. Edgar Charbonneau, dans Ste-Marie.

Mais la nouvelle carte électorale pourrait jouer contre l'actuel député de St-Jacques. La nouvelle circonscription est portée de 34.000 habitants environ à quelque 65.000, et elle

taille dans trois comtés. St-Louis, Mercier et Ste-Marie, dont seul le dernier a donné son appui à l'Union nationale, et par une assez faible majorité encore, aux dernières élections.

M. Edgar Charbonneau fut élu en effet par 1.321 voix de majorité contre son adversaire. Il y eut 24.734 votants sur 37.317 citoyens habiles à voter.

Les deux autres comtés, qui viennent augmenter la population de Saint-Jacques à 44 p.c.

M. Henripin au Conseil de la famille

Le ministre de la famille et du bien-être social a profité d'une rencontre hier même avec le président et les membres du Conseil supérieur de la famille pour annoncer que le gouvernement a renouvelé, pour un an, les mandats de deux membres du Conseil supérieur de la famille. Il s'agit de Mme Dominique Goudreau, présidente de l'Union catholique des femmes rurales et de M. Raymond Parent, vice-président de la C.S.N.

environ au-dessus de la moyenne générale des comtés dans la province, sont Saint-Louis, qui représente M. Harry Blank, et Mercier, qui représentait M. Jean-Baptiste Crépeau, depuis nommé juge.



St-Louis possédait une population d'électeurs de 40.868 citoyens au scrutin de 1962. M. Harry Blank l'emporta avec 3.949 voix de majorité. Il y eut 24.215 votants.

Dans Mercier, Jean-Baptiste Crépeau l'emporta avec 3.322 voix. Il y eut 31.426 votants sur une population d'électeurs de 42.168.

Dans Sainte-Marie, 24.734 électeurs se prononcèrent sur 37.317 inscrits, et M. Edgar Charbonneau l'emporta par 1.321 voix.

Si l'on s'appuie sur ces chiffres, une mutation de tendance libérale vient augmenter le nombre des électeurs dans St-

Jacques. Il faut noter, en outre, la régression régulière des majorités de l'Union nationale dans l'île de Montréal et dans Saint-Jacques en particulier.

En 1956, M. Dozois l'emporta par 4.900 voix, en 1960 par 1.400, en 1962 par 705, tandis que le nombre de députés UN passait respectivement de 7 à 5, puis à 2.

C'est cette tendance que l'UN cherchera à freiner si elle se renverse dans l'île de Montréal aux prochaines élections.

M. Dozois, pour sa part, nous a déclaré hier qu'il serait sur les rangs de nouveau au prochain scrutin, qu'on prévoit en juin, à moins de développements tout à fait imprévus, ou alors à l'automne.

On pense que peu de candidats libéraux seront en lice à la convention. M. Guilbault, à vrai dire pourrait bien être le seul. Certains n'ont pas voulu se mesurer avec M. Dozois. On reconnaît M. Guilbault capable de livrer une bonne bataille. Son échec aux mains d'un des piliers de l'Union nationale n'aurait rien d'humiliant, car le candidat est jeune. Une victoire, cependant, lui ferait une belle jambe.

On désespère maintenant d'avoir choisi tous les nouveaux candidats pour le 28 février prochain, dans l'île de Montréal, notamment, suivant la consigne du premier ministre Jean Lesage.

En effet, la nouvelle carte électorale vient chambarder la composition de toutes les associations libérales, à part Verdun. Il faut en somme recommencer à zéro et le comité central doit exercer une vigilance constante pour éviter que des candidats éventuels ne reconstruisent "autour d'eux" l'association du comté qu'ils convoitent.

Le travail de recrutement des membres dans ces conditions est très ralenti. Le meilleur exemple est d'Arcy-Mégée, un comté tout à fait nouveau, où le docteur Victor Goldbloom tentera de se faire élire à la convention.

Le recrutement dans cette circonscription a débuté la semaine dernière et même en occupant tous les jours, la convention ne pourra guère avoir lieu avant le 11 février.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Stanfield qualifié d'injuste une décision d'Ottawa

de Radio-Canada, \$40.000; le chef de l'opposition, \$35.000; les députés \$18.000.

OTTAWA — Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Stanfield, a déclaré à Ottawa que c'était injuste de limiter le développement de l'usine d'eau lourde de Glace Bay, au Cap-Breton, alors que le gouvernement fédéral fait des démarches pour établir une usine concurrente en Ontario. En 1964, l'Énergie atomique du Canada a accordé à la société Deuterium, de Glace Bay, un contrat de cinq ans pour la production de 200 tonnes d'eau lourde par année. Et actuellement, la société de la couronne négocie un contrat de 10 ans avec la compagnie Canadian General Electric pour la production de 400 tonnes par année. Jeudi à Halifax, le ministre de la Santé, M. MacEachern, avait déclaré qu'il ne serait pas sage ni commode de confier à l'usine de Glace Bay la production de 400 tonnes additionnelles d'eau lourde.

Greene promet de reconquérir l'Ouest

REGINA. — Le ministre de l'Agriculture, M. Jos Greene, se propose de découvrir les faiblesses du parti libéral dans les Prairies, qui n'ont élu qu'un seul député libéral le 8 novembre dernier. "Je ferai tout ce que je pourrai pour corriger les faiblesses de notre parti pour qu'il puisse mériter la confiance et l'appui de la population des Prairies, a-t-il déclaré. Car si cette population croit que nous avons des faiblesses, au point qu'elle nous a refusé sa confiance, il doit y avoir quelque chose qui fait défaut de notre côté."

Le Canada construira une école en Nigéria

LAGOS. — Le Canada construira une école technique en Nigéria, et lui fournira des professeurs temporaires. La nouvelle a été annoncée à Lagos par le haut-commissaire du Canada, à la suite du passage du premier ministre Pearson qui a participé à la conférence du Commonwealth sur la Rhodésie. Des professeurs nigériens viendront se spécialiser au Canada pour ensuite remplacer les professeurs canadiens. Le projet coûtera \$1.500.000.

Hausse de la production d'énergie électrique

OTTAWA — La production d'énergie électrique a atteint 29.400.000 kilowatts en 1965, une augmentation de 2.500.000 kilowatts. Un peu plus des deux tiers de cette énergie provient des centrales hydro-électriques, le reste étant produit dans des centrales thermiques ou nucléaires.

Pelletier parle durement aux Torontois

TORONTO — M. Gérard Pelletier a déclaré à Toronto que le Québec continuera à se battre jusqu'à ce que les Canadiens anglais aient accepté pleinement les Canadiens français. Nous ne sommes plus en état d'expérimenter, a déclaré le député d' Hochelaga devant les membres de l'Association libérale de Toronto-St. Paul. Nous avons enduré suffisamment de choses pendant le dernier siècle, et ça suffit pour le moment. M. Pelletier a vertement critiqué les provinces anglophones qui interdisent l'enseignement du français comme cours régulier. Au sujet de la politique étrangère, il a déclaré que le Canada devrait diversifier ses alliances et cesser d'être un instrument des États-Unis.

La femme et la politique

CALGARY. — La Fédération des femmes libérales du Canada a l'intention de participer activement à la direction du parti libéral et à l'élaboration des politiques. Mme J.O. Asselin, présidente, a de-

Aide aux cultivateurs du Nouveau-Brunswick

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral participera à l'indemnisation des cultivateurs du Nouveau-Brunswick dont les récoltes ont été ravagées en 1965. Le programme sera semblable à celui qui a été mis en oeuvre au Québec et en Ontario, c'est-à-dire que les deux gouvernements accorderont aux cultivateurs une subvention sur l'achat de foin ou de céréales pour le bétail.

de salaberry

C'EST AU COEUR même de l'île de Montréal que la Corporation de Salaberry a réalisé pour vous un quartier résidentiel des plus modernes à proximité immédiate de l'Autoroute, du Boulevard Métro-

politain, du Chemin de la Côte Vertu et du Boulevard Henri Bourassa. La facilité d'accès à ce réseau de communication met à votre portée les centres importants de l'île de Montréal.

LA CORPORATION de Salaberry a élaboré son quartier résidentiel selon les toutes dernières données de l'urbanisme moderne: larges avenues, voies courbes permettant un harmonieux développement de la vie communautaire, maisons dégagées et sises au sein d'une abondante verdure. Le projet de Salaberry est le fruit d'études approfondies des besoins et des aspirations de l'homme du vingtième siècle en matière d'habitation. Ici, le technicien ne prend jamais le pas sur l'humain car la Corporation de Salaberry se fait un devoir de concilier les exigences souvent contradictoires de la vie moderne.

petite maison à revenus (duplex et triplex) L'acheteur éventuel devrait s'assurer sur place des normes de qualité apportées à la construction de chaque maison. Les modèles des maisons sont multiples et variés. Nous sommes à même d'affirmer que les maisons de Salaberry sont faites sur mesure. L'aspect extérieur et la disposition intérieure peuvent être modifiés selon les goûts et les besoins de l'acheteur.

On pourra se rendre compte des conceptions révolutionnaires et des innovations qui font que "l'ultraduplex" de Salaberry ne souffre pas des inconvénients du duplex traditionnel. Il va sans dire que l'on a prévu une entrée indépendante sur le côté pour le logement supérieur dans la plupart de nos modèles.

locative élevée résultant d'une forte demande; administration municipale extrêmement saine; taxes foncières de 20 à 25% inférieures à celles de Montréal; valeur constamment croissante de la propriété. Profit appréciable assuré lors de la revente.

LA maison à revenus du type "ultraduplex" possède tous les avantages du bungalow moderne. Les nouveaux modèles améliorés X et XV de la Corporation de Salaberry sont le résultat d'une longue expérience dans la construction de la

L'acheteur bénéficiera de l'air pur et libre de la campagne au coeur de la ville. Il jouira également de toutes les facilités d'une cité moderne (centres commerciaux, églises, parcs, terrains de jeu, écoles, etc.) Pour le candidat à la propriété d'une maison signée de Salaberry, une seule direction: prenez le boulevard Henri Bourassa jusqu'à son extrémité ouest, au delà de l'autoroute et vous êtes déjà sur place. La maison modèle est ouverte aux visiteurs du lundi au jeudi inclusivement de 2 heures à 9 h. 30, et le samedi et dimanche de 2 heures à 5. Monsieur André Thomas, notre associé et responsable des ventes, vous recevra chaleureusement et vous fournira tous les renseignements désirés.

Le projet de Salaberry conçu pour vous est situé dans Ville Saint-Laurent. De nombreux avantages en découleront, valeur

L'adresse: 380, boul. Dequière. Tél. 334-1863. Rendez-vous sur demande.



Hé!... Sommes-nous déjà en avril?

Non. Mais faites donc comme si nous y étions déjà. Pensez à votre déclaration d'impôt sur le revenu. (Plus tôt vous l'envoyez, plus tôt vous en serez débarrassés — et plus tôt vous recevrez le remboursement, si vous y avez droit). Sans doute avez-vous déjà reçu votre formule personnelle de déclaration. Rangez-la soigneusement jusqu'à ce que vous receviez vos feuillets T4. Ensuite... pourquoi attendre? Mais auparavant, voici quelques indications utiles à retenir. Vous êtes peut-être intrigué par la manière dont votre nom apparaît dans votre numéro de compte. S'il a plus de cinq lettres, nous n'avons retenu que les cinq premières. Et nous y avons ajouté sept chiffres. Cette combinaison permet une identification plus rapide et plus sûre. Et le traitement de

vos déclarations par l'ordinateur électronique est plus expéditif, donc plus économique. Autre chose: dans votre propre intérêt, veillez à réclamer, sur le côté de la formule réservée à cet effet, toutes les exemptions personnelles auxquelles vous avez droit. Si, par exemple, vous oubliez d'inscrire votre "petit dernier" (cela arrive!) vous paierez plus d'impôt que vous ne devriez. Et nous n'avons aucun moyen de réparer votre omission. Si vous avez des difficultés à remplir votre déclaration, passez ou écrivez au Bureau de District de l'Impôt dont vous dépendez. Il est là pour vous aider. Et cela ne vous coûtera rien. Cette année, faites donc tôt votre déclaration d'impôt. Ce n'est pas difficile. Imaginez simplement que nous sommes déjà en avril.

"Cette année, je vais bien remplir ma déclaration d'impôt!"



MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
Ministre: L'Hon. E. J. Benson

La date limite est le 30 avril.

de salaberry

C'EST AU COEUR même de l'île de Montréal que la Corporation de Salaberry a réalisé pour vous un quartier résidentiel des plus modernes à proximité immédiate de l'Autoroute, du Boulevard Métropolitain, du Chemin de la Côte Vertu et du Boulevard Henri Bourassa. La facilité d'accès à ce réseau de communication met à votre portée les centres importants de l'île de Montréal.

LA CORPORATION de Salaberry a élaboré son quartier résidentiel selon les toutes dernières données de l'urbanisme moderne: larges avenues, voies courbes permettant un harmonieux développement de la vie communautaire, maisons dégagées et sises au sein d'une abondante verdure. Le projet de Salaberry est le fruit d'études approfondies des besoins et des aspirations de l'homme du vingtième siècle en matière d'habitation. Ici, le technicien ne prend jamais le pas sur l'humain car la Corporation de Salaberry se fait un devoir de concilier les exigences souvent contradictoires de la vie moderne.

petite maison à revenus (duplex et triplex) L'acheteur éventuel devrait s'assurer sur place des normes de qualité apportées à la construction de chaque maison. Les modèles des maisons sont multiples et variés. Nous sommes à même d'affirmer que les maisons de Salaberry sont faites sur mesure. L'aspect extérieur et la disposition intérieure peuvent être modifiés selon les goûts et les besoins de l'acheteur.

On pourra se rendre compte des conceptions révolutionnaires et des innovations qui font que "l'ultraduplex" de Salaberry ne souffre pas des inconvénients du duplex traditionnel. Il va sans dire que l'on a prévu une entrée indépendante sur le côté pour le logement supérieur dans la plupart de nos modèles.

Le projet de Salaberry conçu pour vous est situé dans Ville Saint-Laurent. De nombreux avantages en découleront, valeur locative élevée résultant d'une forte demande; administration municipale extrêmement saine; taxes foncières de 20 à 25% inférieures à celles de Montréal; valeur constamment croissante de la propriété. Profit appréciable assuré lors de la revente.

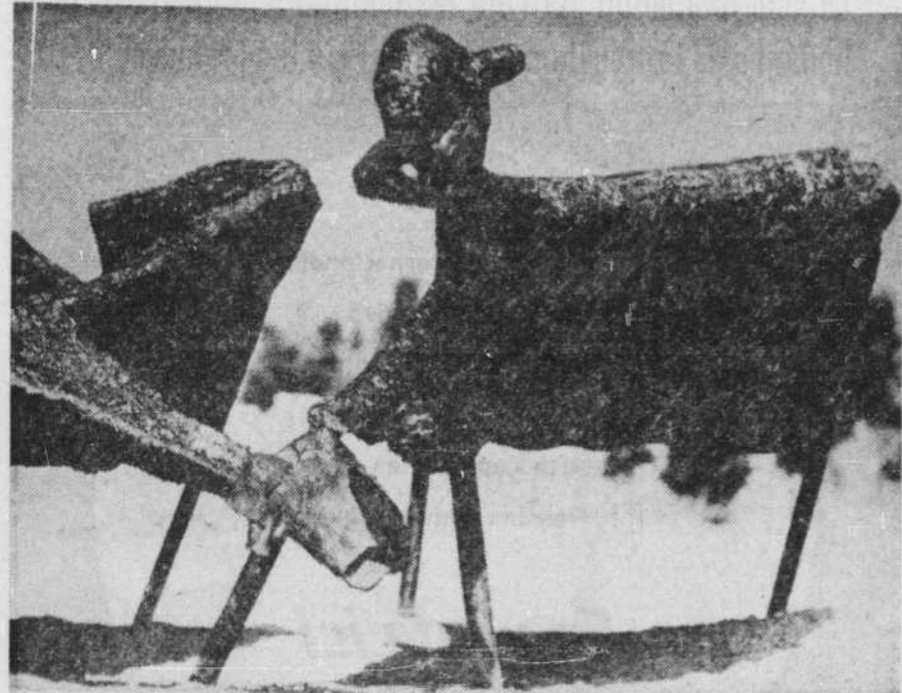
L'acheteur bénéficiera de l'air pur et libre de la campagne au coeur de la ville. Il jouira également de toutes les facilités d'une cité moderne (centres commerciaux, églises, parcs, terrains de jeu, écoles, etc.) Pour le candidat à la propriété d'une maison signée de Salaberry, une seule direction: prenez le boulevard Henri Bourassa jusqu'à son extrémité ouest, au delà de l'autoroute et vous êtes déjà sur place. La maison modèle est ouverte aux visiteurs du lundi au jeudi inclusivement de 2 heures à 9 h. 30, et le samedi et dimanche de 2 heures à 5. Monsieur André Thomas, notre associé et responsable des ventes, vous recevra chaleureusement et vous fournira tous les renseignements désirés.

L'adresse: 380, boul. Dequière. Tél. 334-1863. Rendez-vous sur demande.

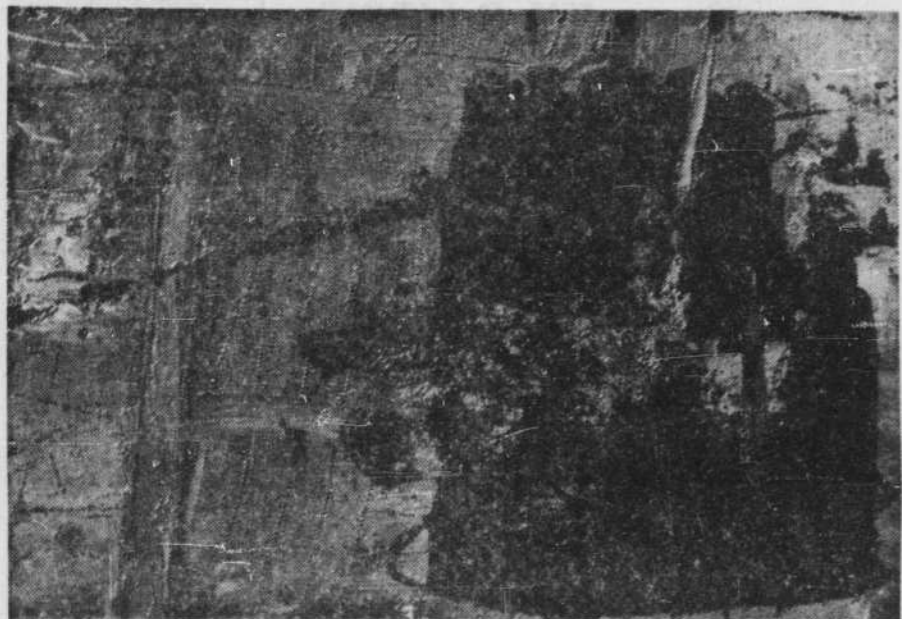
Arts / Israël-Amérique

Du concret à l'abstrait

par Laurent LAMY



Danziger: "The Lord is my Shepherd" — métal



Nikel: Composition numéro 9 — huile sur toile (détail)

ART ISRAËL

Un art particulier à un pays semble avoir beaucoup de mal à se développer aujourd'hui avec les échanges nombreux et fréquents. Ainsi toutes les tendances actuelles de l'art sont représentées à l'exposition d'art contemporain d'Israël: tachisme, paysage abstrait, nouvelle figuration, géométrisme, art optique.

Dans l'ensemble les peintres tachistes sont assez peu convaincants, Krize, Arikha, Lan-Bar, Wexler et Mairovitch en particulier. Les expressionnistes comme Tumarkin et Aika s'imposent avec plus de force. Aika devient morbide dans sa composition "Dolls" où des têtes de poupées sont emprisonnées par un rideau en plastique noir. Quand il travaille la matière ou quand il lui incorpore d'autres matériaux à la manière de Feito ou de Millarés, il montre des qualités plus évidentes sur le plan plastique.

Agam occupe une place à part avec ses tableaux à métamorphoses. Dans un tableau, le visiteur découvre une infinité de tableaux, dans un autre, il choisit le relief de son choix par des éléments interchangeables ou bien il anime un troisième tableau en imprimant un léger mouvement aux cercles qui le composent.

Une des toiles d'Ardon, "Tl-mepecker" rappelle fortement Delaunay et nous retrouvons chez cet artiste qui a étudié au Bauhaus des concordances évidentes avec Klee. Rezen et Nikel retiennent par des compositions enlevées, Okashi par la sobriété de son style, Lavie par son écriture improvisée et directe, empreinte de fraîcheur.

Peintre de la matière fine, Castel retrouve le chatoiement d'étoffes anciennes et le jeu décoratif de vieilles civilisations par la finesse et la complexité de son graphisme. Vaporeux et subtil, Fima met beaucoup de poids dans ses harmonies claires, à l'orientale.

La sélection des peintres géométristes est minime et très faible. Une fois de plus, on constate la parenté étroite qui peut naître entre peintres pourtant très éloignés dans l'espace. Nous en avons un exemple très net dans cette exposition avec Gross qui traduit d'une manière à peu près identique à celle de Le-

mieux, la solitude et l'isolement.

Parmi les sculpteurs, il y a Kosso que nous connaissions déjà et qui continue à travailler dans le style du constructivisme. Shemi assemble de grosses pièces de fer qui gardent une allure robuste et simple et découpent l'espace avec franchise. Danziger rappelle César avec deux animaux de dimensions monumentales, érodés, troués, fabuleux comme des ruines.

De bonne tenue, l'exposition Art Israël permet de se faire une idée juste de la qualité artistique en Israël, pays très ouvert sur le monde si l'on juge par l'éclectisme de cette exposition. Nous y découvrons de bons peintres, mais un seul nom se dégage de l'ensemble, celui d'Agam, déjà universellement connu.

NEW YORK SCENE

La Galerie Agnès Lefort continue de s'affirmer comme la galerie d'art contemporain la plus active de la métropole. Pour la première exposition de 1966, elle présente une sélection de peintures contemporaines américaines, signées Albers, Frankenthaler, Jenkins, Morris Louis, Noland, Olitsky. Il faut ajouter à ces noms célèbres, celui de Paule Nevelson renommée pour ses assemblages et celui du sculpteur anglais, Caro. Cette exposition a non seulement l'avantage de rassembler des œuvres d'artistes connus, mais aussi celui de réunir des œuvres appartenant à la génération d'artistes qui tendent à prendre la place des expressionnistes abstraits. Plus contrôlés, ces peintres-ci n'utilisent plus le large éventail de la couleur, du geste, de l'écriture. Plus sages et plus secrets aussi, moins démonstratifs, ils misent moins sur la séduction et la fascination immédiates.

Kenneth Noland s'en tient à des formes simples, à des couleurs nettes et offre une peinture claire et sans fard, un peu froide peut-être.

Morris Louis se limite aussi à quelques couleurs et seule la mise en place le retient intégralement. Quelques raies parallèles sont posées avec assez de doigté et de justesse pour créer des tensions dans la toile, pour donner à l'espace pictural toute sa valeur.

Helen Frankenthaler possède d'un sens très sûr des à-plats

et agence les masses selon un ordre précis; elle aboutit à une peinture sobre, dure peut-être, d'une maîtrise certaine. Olitsky évoque sur le ton du murmure des atmosphères flottantes, des clartés radieuses qui laissent entendre qu'elles sont métamorphoses et devenir. Olitsky chuchote très agréablement, un peu à la mode Rothko.

Jenkins est sans doute le plus connu de ces peintres, sans doute à cause du lyrisme contenu dans sa peinture d'une somptuosité chromatique extrêmement attirante. Tant de richesse suggère aisément des analogies et propose des interprétations fort diverses. Peinture instinctive en apparence, parce que la couleur qui se répand en nappes sur la toile, crée des déchirures, des trouées et occupe l'espace d'une façon très naturelle. On se laisse aveugler par tant d'aisance et l'on croit à l'improvisation de son travail. Mais l'harmonie est calculée, soigneusement dosée pour ne pas nuire au climat d'émotion. Expression et recherche s'unissent dans cette œuvre avec un rare bonheur.

Albers, l'ainé de cette pléiade d'artistes, présente une huile stricte, composée uniquement de carrés. Les jeux de carrés s'ajoutent par des illusions optiques créées au moyen de couleurs. L'alternance de gris foncés et des gris pâles avec le vert plombé fait naître un rythme lent et grave, comme un chant qui ne nous parviendrait qu'en sourdine, avec une insistance enveloppante.

Paule Nevelson utilise des pièces de bois qui sont des rebuts de vieilles maisons bourgeoises: moulures, parquets de balcons... Ces déchets, elle les assemble, elle les réhabilite et elle les fait oublier dans des constructions ordonnées, puissamment rythmées. Dans cette exposition, les boîtes de Nevelson qui ont l'air de maquettes pour murales avouent un esprit inventif et poétique et révèlent un charme incantatoire.

La seule sculpture de Caro présente à l'exposition ne suffit pas pour avoir une opinion très pertinente de son œuvre.

D'ailleurs pour tous les peintres, il est délicat — et il peut être injuste — de chercher à les connaître par une ou deux œuvres seulement. Mais dans le cas de cette exposition il faut savoir gré à Mme Godart de nous montrer, selon ses possibilités, plusieurs artistes américains importants. Ce genre d'initiative devrait normalement relever des musées. Mais même si l'art américain contemporain est à notre porte, il faut bien convenir que jusqu'ici aucun musée ne nous a présenté Rothko, Gottlieb, Rauschenberg, etc... Cela fait mieux apprécier l'initiative de la galerie Agnès Lefort.

Music-Hall

Léo Ferré magicien

par Claude-Lyse GAGNON

"Un type à part", Léo Ferré. Oui. Indiscutablement. Et qui a soulevé, jeudi, la Place des Arts, de la proue à la poupe, d'une grande vague de ferveur et d'applaudissements non comptés.

Une vaste salle correspond-elle mieux à sa mesure? Sans doute. Puisqu'il s'y livre entièrement et que son récital fut un très grand récital.

Un peu à la manière d'un coursier, il lui suffit de peu pour se réchauffer. D'abord, de prendre conscience des lieux depuis le fond de la scène en s'avancant lentement, retenu, jusqu'au micro. Ensuite, en y allant d'un tour de piste, d'une chanson. Puis, se lançant à fond de train, fend-le-vent. Cette première chanson, composée en avion, pour Montréal, "Le temps de s'farcir l'Atlantique", c'était son premier mille. Il n'allait plus cesser de prendre de la vitesse jusqu'au dernier des derniers rideaux.



Parmi ses meilleures chansons, citons: "L'Etrangère", "Les vitrines", "Chanson vulgaire", "Des drôles de types", "La chanson des amants", "Comme à Ostende", "L'enfance", "L'Age d'or". Il a repris des chansons qu'il donne rarement: "Ruteboeuf", "La vie moderne", "Scaphandrier", "Graine d'ananan". Il pensait, que nous ne les connaissions pas. Il se méconnaissait. Quant à ses toutes nouvelles, retons "La grève", "Les romantiques", "Ni Dieu ni maître". Il ne les signerait pas que nous saurions qu'elles lui appartenaient.

C'est encore dans du velours, avec ce costume couleur de nuit qui s'achève, qu'il est venu. On peut bien ne pas aimer cet ensemble. Moi, si. Du velours, ça lui va bien à Ferré. Au doux Ferré. Quand il est doux. C'est comme les éclairages d'ailleurs. Du rouge, le bleu, le violet prennent souvent rendez-vous sur son visage et sa silhouette. Ils lui vont. Le rouge pour le diable. Le bleu pour son immense tendresse. Le violet pour la mélancolie. Et, comme il n'y a pas d'abus tandis qu'il y a plutôt de la discrétion, dans cette mise en scène (un petit peu de rouge, ce n'est pas trop. Blanc ou rouge quand ça varie, ça se "porte") pourquoi alors ne pas l'accepter telle quelle. N'est-ce pas une névrose que de vouloir changer ceux qu'on aime de sorte qu'on finit par ne plus les reconnaître et alors s'en détacher!

A le voir, ce magicien insolite qu'on dit dur, à le regarder, si doux de gestes, caressant des mains, attentif, on se dit qu'il faudra y repenser à tout cela. Il marche lentement comme s'il était pesant. Pourtant, il est souple. Souvent un peu vaissant. En tout cas, attachant. Qu'il est tendre pour l'amour. Vulnérable pour la peine. Taquin pour l'humour. Et vrai pour la vie. La grande salle pouvait bien vibrer.

Sa voix, son instrument à vent, il en joue en musicien. Elle fut accompagnée, au piano, à l'orgue par son éternel pianiste, Paul Castanier. Pas un orchestre. Tel qu'annoncé par l'impresario. La fidélité, quoi. Bravo.

Un de ses compatriotes se moquait de Ferré (décidément, il fait peur, ce grand bonhomme) en disant qu'il lui faudrait une cathédrale pour chanter. Et pourquoi pas? Quand on voit grand... Cela veut dire beaucoup. Je préfère un homme qui, devant la mer, les espaces, les galaxies, se sent à l'aise. C'est rassurant. D'autant plus, qu'ici, on construit grand. Sans peur. Et bien contents.

Ah! j'oubliais, une fausse note. Dans la première chanson. Une vraie. Le Québec n'est pas "la banlieue des Français". Non. Non. Ni des Anglais. De personne.

Théâtre / Albee-Lepage

Peur ou pas de Virginia?

une entrevue de Claude-Lyse GAGNON



Pour jouer le rôle de "Martha" dans "Qui a peur de Virginia Woolf", jeudi prochain, au Théâtre de la Poudrière, Monique Lepage se vieillira. Se ternira.

Car on peut être fière, directe, charmante avec le teint fruité qu'elle a mais non pas mégère et morbide. La destruction laisse aux commissures des lèvres une laideur. Elle le jaunit la peau et creuse les rides.

Alors, pour interpréter ce personnage dur, débordant, souvent furieux, elle se fardera de gris, de cendres. Et se déchaînera. Ce sera un retour-temps.

"J'ai bien hésité avant d'accepter ce rôle, raconte-t-elle. D'abord, il faut dire que j'ai été étonnée qu'on me l'offre. Je ne m'y attendais tellement pas. Et ma première réaction fut de dire, pourquoi ne pas demander telle ou telle autre comédienne... Celles dont on avait parlé, par exemple, l'an dernier, il y a deux ans. Et puis, et puis, je me demandais si je devais revenir au théâtre. Qu'ai-je fait depuis deux ans? Si peu. Est-ce que cela vaut la peine..."

Vous vous demandiez... Monique Lepage. Non Pas vous. Vous n'avez mangé que cela, du théâtre!

Elle ne relève pas l'exclamation. Sourit un peu tristement. Regarde au-delà des murs. Enchaîne:

"Mais Madame Beaubien a insisté. Elle m'a dit: il faut que tu joues ce rôle. Tu le veux. J'ai confiance. Tu as toute ma confiance. J'ai accepté. Voilà deux mois, environ, que les répétitions ont commencé."

Derrière ce beau visage de jeune femme se profile, dans mes yeux, l'ombre d'un petit théâtre, blanc et noir, couleurs de bal, rue St-Luc, qui a fermé ses portes. Le Théâtre-club. Faute de subvention. Pourquoi, tout-à-coup, alors que les autres théâtres en ont reçu et de partout, a-t-on brisé les ponts de celui-ci? Faudrait bien comprendre...

"Je ne sais pas, au juste. Il me semble qu'il n'y avait pas de raisons véritables. La troupe revenait de Vancouver où l'accueil fut enthousiaste. Nous jouions de belles pièces. Vous

rappelez-vous ces journées d'enfants que nous organisions. Leur cinéma du dimanche. "Turcaret" avait pourtant rempli les salles. Et nous avions, douze, quinze ans de luites, de travail quotidien... Mais il faut croire que cela ne compte pas. Puisque les subventions ont brûlé par leur absence. Nous avons donc fermé les portes. Avec les dettes que nous avions déjà, il était impossible de continuer".

Résumons le Théâtre-Club. Deux jeunes gens, Monique Lepage, Jacques Létourneau, fondent une troupe. Ils sont mordus de théâtre, nés exprès. Ils ne doutent de rien. Ils ont à peine vingt ans. Les premiers spectacles réussissent invitant aux suivants. A mesure que les affiches se multiplient, on déploie plus d'envergure dans la mise en scène, dans les décors, les costumes. On fait appel à des spécialistes étrangers pour satisfaire de plus en plus le public. On se trouve un nid, rue St-Luc et on le construit charmant, accueillant. La directrice ne se contente pas de diriger la troupe, le soir. Elle met sur pied un programme qui, si la chance le permet, gardera le théâtre ouvert à l'année. Soirées de chansonniers quand il y a relâche, programmes pour les enfants, expositions de peinture. Elle ira même, il faut s'en souvenir, jusqu'à larguer Catherine Sauvage, en récital. Mais la chance n'a pas gardé tous ses rendez-vous.

Qu'arriva-t-il alors que, si bien lancé, manoeuvré, le Théâtre devienne silence et maison vide? La même chose qu'aux entreprises ambitieuses. Des dépenses au niveau de l'expansion. Bref, ce qui survient dans les autres théâtres. Mais les autres reçoivent des subventions. Ils vivent. Le Théâtre-Club, non. Et depuis deux ans, Monique Lepage et Jacques Létourneau, à la petite semaine, loyalement, comme il se doit mais courageusement aussi, remboursent et paient les dettes.

C'est vrai. Quand le destin embrouille les lignes de cette façon, on peut se demander à quoi bon. Est-ce que ça vaut la peine.

"En outre, constate-t-elle, ayant pris un peu plus le temps de vivre, forcément je réalise comme c'est bon, déri-

ver. Cela peut paraître étrange ce que je dis mais, voyez-vous, le théâtre, cela brûle. C'est une passion qui laisse peu de répit. Il faut en sortir pour prendre le temps de regarder autour de soi".

Ces choses dites, afin que la joie demeure, nous passons outre. Nous reprenons le chemin de la Poudrière et de Virginia. Naturellement, Monique Lepage est parfaitement au courant des réactions de la comédienne française, Madeleine Robinson, qui joua le rôle, ce rôle extraordinaire, à Paris et le prit assez à cœur qu'elle en vint, sur scène, à détester son partenaire, à l'injurier de son propre cri et, finalement, lui intenta un procès.

"Je mis persuadée que pareille chose ne peut m'arriver. En tout cas, je ne la souhaitais pas à mon portenaire, à Paul Hébert! Ah! et puis, nous ne jouerons jamais cette pièce sous-sousent. Alors nous n'aurons pas les nerfs à vif".

Amusée, en verve, ce retour au théâtre, ce retour maintenant bien décidé, il fait causer. Et l'approche du soir de première lui redonne de l'ardeur, du cran, l'esprit de bataille. Tiens! plus de doute. Ou ils s'estompent. L'image que nous connaissons d'elle réapparaît. Une jeune femme fière, combative, ardente. "Je n'ai pas peur de Virginia Woolf. J'en ai vu d'autres. Cette force dans ce personnage entier, je la connais. Je l'ai déjà rencontrée dans mes amours. Car j'ai eu des amours tumultueuses mais j'ai dépassé ce stade. L'amour, s'il est destructeur, n'est pas de l'amour. C'est de l'exercice de vitalité ou une mauvaise rencontre. J'y retrouverai peut-être cela. En jouant. Mais, comme dans ma vie, j'ai dépassé ce tremplin, je n'en garderai pas d'empreintes. Je ne battrais personne. Bref, pas de furie en dehors de la scène".

L'auteur de "Qui a peur de Virginia Woolf", l'Américain Albee a connu une renommée phénoménale avec cette pièce dépassant toute limite. Les comédiennes qui ont joué ce personnage démoniaque, à New York et à Paris, ont aussi brillé de cet éclat. Maintenant, c'est au tour de Monique Lepage. Jeudi soir. Qu'elle entre en scène, qu'elle se défende. La partie vaut le risque et de belles chandelles. Des candélabres, quoi. Alors qu'elle se déchaine!

Tous pour un
marabout
pour tous

La semaine Littéraire

à prix populaire!
marabout
en vente partout

Les lettres étrangères
par
Naim KATTAN

Buzzati: un solitaire face à la mort

Dino Buzzati quitte les grandes fresques qui ont fait sa réputation de romancier (Le désert de Tartares, L'écroulement de la Baluerna) pour des instantanés tirés de la vie quotidienne. Cent cinquante textes courts, des anecdotes, des paraboles. Quelques dates situent dans le temps ces petits poèmes en prose. Nous savons que Buzzati a commencé à consigner ses carnets depuis la fin de la guerre. Mais l'événement n'est la qu'en filigrane. Certes, le véritable sujet de ce livre c'est la durée, mais il s'agit d'une durée qui échappe au monde extérieur. Journal intime? Si l'on veut, à condition de ne pas chercher à connaître

les détails de la vie de Buzzati. Il ne s'attache qu'à l'essentiel et il nous fait suivre les mouvements de son cœur et de son âme. Nous ne pouvons rester à l'extérieur de ce monde peuplé d'angoisses et d'attentes, de peurs et de rêves, d'ombres lourdes et de lueurs merveilleuses.

Ses obsessions sont celles de tout le monde pour peu qu'on s'y arrête et qu'on y réfléchisse. De quoi parle-t-il? De la mort d'abord. Elle abîme ses joies et affine sa sensibilité. Voit-il des jeunes pleins d'enthousiasme qui s'engagent légèrement dans la vie? Il se pose alors la question: "Ne mourront-ils pas tout de même?" La présence du temps,

la conscience de sa fuite, l'aboutissement ultime de la vie rend le vieillissement douloureux et insupportable pour Buzzati. "Vieux, finalement. Tant de temps pour s'apercevoir que toutes les choses que l'on a aimées n'en valaient pas la peine, ne nous servaient que pour continuer à vivre jour après jour, alors que ce qui est bon est ailleurs et différé, quelle obstination à ne pas comprendre! Et maintenant, peut-être est-il trop tard?"

Le miroir du présent colore le passé. Ce qui semblait merveilleux l'était-il vraiment? "Il n'est pas vrai, dit-il, qu'un jour les heures furent roses ou bleues et qu'elles sont maintenant grises. Au contraire, elles sont toujours les mêmes. Quand on les regarde du dehors, elles resplendent mystérieusement, mais lorsqu'on s'y retrouve elles ne semblent rien avoir de spécial. Il n'y a donc pas de joie véritable. Les années heureuses ne sont que le produit de l'imagination."

Ce sont là des réflexions de solitaire et Buzzati souffre amèrement de la solitude. Il projette sur le monde extérieur qui attend de jour en jour quel-

que chose qui ne vient pas et, soudainement, tout est terminé. On peut se retrancher du monde, essayer d'oublier la pauvreté, la saleté et les maladies dont il est fait mais, se demande Buzzati: "Possèdes-tu par hasard des portes qui peuvent se fermer en dedans de toi? As-tu fait le nécessaire à ce sujet? Et alors? Peux-tu arrêter les souvenirs qui reviennent, ceux des années perdues veux-tu dire, des personnes chères qui ne sont plus ou qui t'ont oublié?"

Voilà le langage d'un homme qui croit impossible la communication et il en est conscient. Pour lui la vérité se trouve seulement dans les maisons et non dehors "de sorte qu'on ne sait jamais rien du restant du genre humain. L'homme passe distrait au milieu de ces mystères infinis et cela ne semblait pas tellement lui déplaire." Et le solitaire, replié sur lui-même, celui qui accepte de ne jamais comprendre les autres ne sait pas toujours qu'il les blesse. Buzzati s'en rend compte et il en souffre. Il ressent par surcroît le poids du monde extérieur qui l'accable. Monde cruel qui ne se préoccupe pas des craintes

et des angoisses des solitaires. Aussi Buzzati adresse-t-il à ses lecteurs, surtout aux jeunes, une supplique: "Soyez gentils avec les vieux, leur dit-il. Vous ne tarderez pas à connaître leur sort." Il condamne la société qui humilie les vieux et les repousse de son chemin. Aucune société n'est aussi ignoble et vile que celle qui rit des vieux et qui ne leur laisse que des miettes.

"Si nous étions plus intelligents et plus astucieux, dit-il, nous accorderions aux vieux toutes les joies, toutes les commodités et les triomphes." Plus que la fuite du temps c'est l'absurdité de cette fuite qui fait souffrir Buzzati, et nombreuses sont dans ce livre les petites allégories où cette absurdité s'inscrit dans le quotidien. Il reste à Buzzati un recours et il le sait. Il est poussé par ces seules forces qui se nomment imagination, fantaisie, rêve. Pour se protéger contre l'assaut persistant du temps, le poète s'évade mais il n'arrive jamais à quitter son monde intérieur. Il essaie d'apprivoiser son angoisse, de s'en moquer mais ne parvient qu'à sourire. Et malgré l'univers merveilleux que projette l'imagination, son sourire n'en est pas moins triste car il n'est même pas convaincu que l'art est une promesse de dépassement et de survie. Buzzati ne repousse pas la foi mais on se rend compte que sa puissance n'efface pas pour lui la constante présence de la mort. Sous la maxime, sous l'innocente allégorie transparait un univers caché. Buzzati accumule les masques pour dissimuler l'enfer qui le rongé.

Nous assistons dans ce livre à la lutte que mène un poète lucide et sensible contre les monstres dont il subit l'enchânement et qu'il tente tout le long de sa vie de calmer, d'apprivoiser sinon de vaincre.

"En ce moment précis", de Dino Buzzati, traduit de l'italien par Jacqueline Remillet. Editions Robert Laffont, Paris.

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Le seul journal où écrivent les meilleurs journalistes et hommes de lettres du monde entier sur les grands sujets.

- Politique internationale
- Politique française
- Économie - enseignement
- Science - littérature
- Arts - spectacles
- Dessins humoristiques

En vente ici
en même temps
qu'à Paris



A partir du 15 janvier

Pour 1 semaine seulement

LIBRAIRIE DE LA SORBONNE

1195, rue Bleury

conjointement avec

LIBRAIRIE DE LA PAIX

1213, rue Bleury

(entre Dorchester et Ste-Catherine)

Notre plus grande vente de l'année
jusqu'à

50% de réduction

sur tout notre stock

Tél.: UN. 1-7765

VENTE ANNUELLE

à la

LIBRAIRIE LE FURETEUR ENRG.

200 rue Elm

St-Lambert

672-1422

20 à 50% de remise
sur tous les livres
du 15 au 31 janvier

Vient
de
paraître

- "Au service de la personnalité" par A. Bourgeois-Macé: un petit livre pour aider à épanouir sa personnalité. Spes éd.
- Dictionnaire français-français: sous ce titre... curieux se cache le premier dictionnaire français des mots rares. Amusant et utile. Seghers éd.
- Nouveaux néerlandais: un recueil de nouvelles de Belgique, de Hollande et d'ailleurs. Seghers éd.
- "Tango" par Georges Mikés: L'humour en Amérique du Sud — Hachette éd.
- "L'Armée de grand-papa" par Louis Garros — Etre soldat sous la troisième république française — Hachette éd.

- Collection Garnier-Flammarion
- "Crime et châtiement" de Dostoïevsky — traduit par P. Pascal — nos 78 et 79.
 - Théâtre de Beaumarchais ("Le Barbier de Séville", "Le mariage de Figaro", "La même coupable") — no 76.
 - "Apologie de Socrate" — "Criton" — "Phédon" de Platon — no 75.
 - "Anthologie poétique française" (17e siècle — 1) par M. Allem — no 74.
 - "Le Paysan parvenu" de Marivaux — no 73.
 - Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres par Diogène Laërce — no 72.
 - "Adolphe" de Benjamin Constant — no 80.



LE MORS aux FLANCS

Récit humoristique d'Adrien Thério

Un livre dangereux!

Un livre pernicieux!

Pour tout dire, un livre humoristique!

Que ceux qui l'ont acheté s'en mordent les flancs!

Agence de distribution populaire

1130 LaGauchetière est
Montréal

ÉDITIONS JUMONVILLE

VENTE D'INVENTAIRE!

- 20% sur tous nos LIVRES —/— 30% sur tous nos DISQUES •

Pour une semaine seulement du 15 au 22 janvier inclusivement

LIBRAIRIE RENAUD-BRAY

5215, Côte-des-Neiges

Tél.: 342-1515

Ouvert tous les soirs de la semaine jusqu'à 10 heures

les livres

Les Lettres
Canadiennes-
Françaises
par
Jean-Ethier BLAIS

Paul Toupin et Berthelot Brunet

Si M. Paul Toupin n'avait pas entretenu au Québec le culte de Berthelot Brunet, le nom de cet écrivain serait comme l'eau qu'on a vu passer et fuir vers le néant. Car Berthelot Brunet fut surtout un folliculaire, charmant, ridicule, titubant dans les rues du quartier Saint-Denis, se gaussant de tout un chacun. Personne ne trouvait grâce à ses yeux et ce gnome triste irritait par sa manie de traîner dans la boue ceux qui avaient

cru bon de lui être utiles. Il s'en voulait de quitter ses hôtes sans emporter de son passage dans une maison amie un souvenir à vendre d'occasion. Mais M. Paul Toupin a toujours eu un faible pour cet écrivain rapide, cultivé et moqueur. Sans doute figure-t-il dans la mythologie intime de l'auteur de Chacun son amour le type du raté qui constitue souvent l'humus d'une littérature. J'ai connu Paul Toupin à Paris, lorsque j'y étais secré-

taire d'ambassade; il m'invita à prendre un verre dans un café élégant de la Place de l'Alma (c'était, je crois, chez Francis) et, pour la première fois, me parla de Berthelot Brunet. Le personnage me parut curieux, l'écrivain bien ordinaire. Il faut s'apitoyer sur son sort. Paul Toupin, dans la biographie et l'étude critique qu'il consacre à Berthelot Brunet, livre auquel il a donné le titre révélateur de Les paradoxes d'une vie et d'une œuvre (1) cherche une fois de plus à défendre le critique amusant, le romancier superficiel, l'homme dont les frasques à la longue, ennui. On ne peut que s'incliner devant la pensée amicale qui anime ce livre. On lira avec intérêt la prose toujours exacte, parfois paradoxale, souvent antithétique de Paul Toupin. On prendra surtout un plaisir subtil à voir comment son intelligence ironique s'arrange pour donner des ailes à l'éléphant-nain qu'était Berthelot Brunet. Pour tout dire, l'auteur dépasse son sujet de mille coudées. Berthelot Brunet vit par les pages de Paul Toupin, il vit la durée d'une lecture parce qu'un écrivain de premier plan, parce qu'un homme au fond bienveil-

lesse devant un tel jugement. Il s'en sauva avec élégance en comparant Berthelot Brunet et la littérature à Alcécès et Célimène. "Il aime la littérature d'un amour misanthrope, un peu grognon, mais avec ardeur et bon sens." Il aime, mais ne peut dominer son esprit de contradiction. Car Berthelot Brunet est essentiellement un écrivain de protestation.

Il entend protester contre son époque. Il faut se rendre compte que Berthelot Brunet a écrit à une époque en comparaison de laquelle la nôtre est éclairée et libérale. Il lui fallait tout dire en ayant l'air de croire aux sonnettes de son temps. Ce qui lui donne sa vérité, c'est qu'à l'instar de quelques autres esprits précieux, il a su se détacher (et chacun le fit à sa façon) des préjugés de la masse de son temps. Berthelot a compris qu'il ne peut y avoir d'œuvre littéraire valable qu'a-ristocratique, que l'esprit transcende automatiquement les poncifs populaires ou alors qu'il cesse d'être l'esprit créateur. C'est ce qui lui a permis de prendre un vol personnel. Il n'a pas cru, contrairement à la plupart des humains, que la bêtise était d'origine divine. Le seul fait, en 1930, de vouer sa vie à la littérature, déjà le situait en-dehors de la maison du Père. Berthelot Brunet en prit son parti avec une certaine légèreté d'âme. Il est vrai qu'il se "convertit". Mais s'il protesta, c'est beaucoup plus par sa personne, par la mélancolie de sa démarche dans la vie, par la tragique de cette descente aux enfers éthyliques, que par ses idées. Il eut dans ce domaine, et Paul Toupin le note fort bien, jusque dans son titre, surtout des paradoxes. L'un de ses mobiles, c'était la haine du nationalisme. Or, de son temps, le nationalisme absorbait toutes les énergies; avec raison, du reste, puisqu'il s'agissait de sauver les meubles. Berthelot Brunet, lui, subtilisait les bibelots rares. C'était deux conceptions très différentes de la vie qui s'opposaient. Il y a chez lui des choses qui choquent, des facilités qui étonnent. Ainsi, lorsqu'il compare des écrivains français et canadiens. Le républicain de François Hertel sera Xavier de Maistre; celui de l'Abbé Groulx Pierre l'Érémite; celui de Guy Frégault Jacques Bainville; de Gabrielle Roy, Alain-Fournier. Ce n'est pas paradoxal; c'est tout simplement naïf et faux, c'est la preuve que Berthelot Brunet disait n'importe quoi. Sa protestation loin de s'élever vers le ciel, s'effondre. Du reste, ses contemporains n'ont pas pris le personnage au sérieux. Ils ont ri de lui, ou bien l'ont utilisé pour des besoins littéraires basses. Il les faisait rire, car ces petits bourgeois riaient de tout. Mais il n'y a pas, chez Berthelot Brunet, un mot spirituel qui restera. Paul Toupin lui-même, à l'affût comme il se doit, n'en a pas trouvé un seul. Il est la "contradiction incarnée" et cet immobilisme dans la négation n'est, hélas pas le signe d'une grande intelligence. C'est tout au plus le symbole d'une certaine sensibilité.

Il est évident que LES PARADOXES D'UNE VIE ET D'UNE OEUVRE est un livre écrit avec amour. Le choix des amitiés ne se discute jamais. Pourquoi Paul Toupin et Berthelot Brunet s'aimèrent-ils? Sans doute le jeune homme fut-il fasciné par la gouaille et le désespoir de l'écrivain clochard et vieillissant. Et puis, il y a chez Paul Toupin un aspect clinique; il ne craint pas la désagrégation et certaines de ses

plus belles pages sont consacrées précisément à la mort lente d'être aimé. Berthelot Brunet l'a sans doute attiré par l'impression qu'il donnait de fuir rapidement dans le temps. Lui, le radeur de la nuit, l'homme qui, au fond, recherchait désespérément la mort, c'est la jeunesse et l'intelligence ironique de Paul Toupin qui l'attirèrent et la confrontation de son esprit à celui, infiniment plus rare, de son jeune ami. La reconnaissance de Toupin, c'est ce livre.

(1) Paul Toupin: Les paradoxes d'une vie et d'une œuvre. Cercle du livre de France. Montréal 1963.

PAYEZ VOS LIVRES AU PRIX DE PARIS CHEZ TRANQUILLE 57 STE-CATHERINE OUEST MONTREAL 844-6571	COLLECTION 'LE LIVRE DE POCHE' 0.50
	0.85
	1.25

LIBRAIRIE CANADO-BELGE
 3732, rue Masson 727-8151
 Collection "Livre de Poche"
SIMPLE: 0.50
DOUBLE: 0.85
TRIPLE: 1.25

Une fois par an... Profitez-en!
 jusqu'au 22 janvier à midi
Grande vente annuelle
 à
La Centrale du Livre,
 260 ouest, rue Faillon — Montréal
 Bordure sud du PARC JARRY

Près de 45,000 titres sur tous les sujets Du livre spécialisé à l'album d'enfant

Remises de 20% à 50% sur des prix considérés comme les plus bas à Montréal

HEURES D'AFFAIRES:
 Le lundi, de 1 h. à 5 h. 30 p.m.
 Du mardi au vendredi, de 9 h. à 5 h. 30 p.m.
 Le samedi, de 9 h. à midi

VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT GRATUIT

LES ÉDITIONS RENCONTRE ONT L'EXCLUSIVITÉ POUR LA LANGUE FRANÇAISE D'UNE DES OEUVRES LES PLUS MONUMENTALES DE CE SIÈCLE

L'HISTOIRE DE LA CIVILISATION
 DE WILL DURANT

Merveille d'intelligence, de culture, de sensibilité en 28 volumes. Chaque tome est illustré de 32 photographies hors texte, en pleine page.

Saisissez l'occasion unique qui vous est offerte par la Coopérative du Livre Rencontre: trésor de vos loisirs, ornement de votre bibliothèque. "Histoire de la Civilisation" en 28 volumes reliés en skivertex fauve avec étiquette de couleur, tel qu'illustré, reçus chez vous à la cadence d'un volume par mois.

PRIX MIRACLE COOPÉRATIF DE
\$2.50

Seul un Examen Personnel vous Convaincra de Cette extraordinaire Réussite Coopérative. Découpez et Adressez-nous Au plus tôt Le Bon Pour Un Examen, Sans Engagement, Ni Frais.

BON Pour un examen gratuit sans engagement ni frais

Veuillez m'envoyer à l'examen le tome I, Histoire de la Civilisation, et votre bulletin de présentation. Après 8 jours, je vous retournerai le tout, ou m'engage à accepter les conditions de souscription spécifiées dans ce bulletin.

Nom et prénom
 Adresse
 Profession Age
 Localité
 Signature

A adresser aux ÉDITIONS EUROPEENNES ENR., 744 est. St-Joseph — Québec 2, P.Q.

ÉDITIONS RENCONTRE
 Paris - Bruxelles - Lausanne - Québec - Tunis - Casablanca

vient de paraître à **FIDES**

LE JAPON ENTREVU
 par Benoit Lacroix

Un journal de voyage qui prend les dimensions d'un témoignage humain, sur un pays mal connu et très souvent mal compris — 113 pages **\$2.50**

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET A: **FIDES** 245 est, boulevard Dorchester, Montréal Téléphone: 861-9621 stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble

LIBRAIRIE LEMEAC INC.

La grande vente sensationnelle bat son plein. Elle continuera jusqu'au 31 janvier inclusivement

40% DE REMISE SUR LES ROMANS, 40% DE REMISE SUR LES LIVRES D'ART, 50% DE REMISE SUR LE THÉÂTRE.

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE, AU PRIX DE FRANCE (dernière parution: Albert Camus — "Essais," Tome II) **\$11.40**

COLLECTION GÉNIES ET RÉALITÉS, AU PRIX DE FRANCE — COLLECTION UNIVERS DES FORMES, AU PRIX DE FRANCE — ETC., ETC., ETC.

371 ouest, Laurier, Montréal LES COMMANDES PAR LA POSTE SERONT HONORÉES 273-2469 — 273-2460 — 273-4950

théâtre • musique • cinéma • variétés

Horaires des spectacles

THÉÂTRE
GRANADA - "Le Ruffian" 2.25 - 4.00 - 5.50 - "Fantôme de Solio" 2.45 - 4.15 - 5.50
JEAN TALON - "Merveilleuse Angélique" 8.30 - 10.20 - Dim. 12.00 - 1.24 - 3.28 - 10.12 - "Cent briques et des tuiles" 8.37
KENT - "The Knack" - 12.50 - 2.55 - 4.45 - 6.35 - 9.00
LYVAL - "L'Idole d'Acropolis" 12.10 - 1.45 - 3.40 - "Alliance, terre enfiévrée" 1.35 - 6.30 - "Ferreux à l'épée" 7.45 - 9.45
LOUVE - "Never too late" 10.30 - 12.35 - 1.45 - 5.00 - 7.30 - 9.35
LA SÉLIA - "Les Nuits de Raspoutine" 12.30 - 1.15 - 10.00 - "Nick Carter va tout casser" 1.40 - 8.25 - "L'Impasse aux violences" 2.10 - 7.00
MERCIER - "Attaque du Fort Grand" 12.00 - 2.30 - 3.35 - 8.45 - "FBI enquête à Los Angeles" 1.24 - 4.20 - 7.15 - 10.12
MORIN - "Western from the Ashes" 2.25 - 3.50 - 9.30 - "A Rage to live" 12.40 - 4.10 - 7.45
OUBRETON - "Return from the Ashes" 2.25 - 6.00 - 9.40 - "A Rage to live" 12.40 - 4.15 - 7.55
PAPINEAU - "Le Ruffian" 12.45 - 1.22 - 3.25 - "Fantôme de Solio" 2.20 - 6.05 - 9.40
PARISIEN - "Le Corniaud" 10.10 - 12.35 - 1.45 - 5.00 - 7.30 - 9.35
PLAZA - "Merveilleuse Angélique" 12.00 - 1.24 - 6.38 - 10.12 - "Cent briques et des tuiles" 1.49 - 3.13 - 8.25
PLACE VILLE-MARIE - Grande Salle: "Juliet of the Spirits" 12.45 - 1.25 - 6.30
Petite Salle: "Zorba the Greek" 12.40 - 3.30 - 6.10 - 8.30
"Hysteria" 1.15 - 4.45 - 8.05
"Seigneur Dead Head" 1.00 - 3.50 - 6.45 - 9.40
"Le Fast Forward" 1.15 - 4.20 - 7.30
RIALTO - "War of the Zombies" 3.05 - 6.25 - 9.50 - "The lost world of Sinbad" 1.15 - 4.45 - 8.05
RIVOLI - "Le Ruffian" 2.30 - 5.55 - 9.30 - "Fantôme de Solio" 12.50 - 1.30 - 5.30
SAINT-DENIS - "Moi et les hommes de 40 ans" 11.30 - 3.22 - 6.34 - 9.30 - "Moi et les hommes de 40 ans" 1.30 - 5.02 - 8.31
SAVOY - "Lord Jim" 12.40 - 5.05 - 7.30 - "The Collector" 1.03 - 2.30
STRAND - "War of the Zombies" 11.30 - 3.10 - 6.25 - 9.40 - "The lost world of Sinbad" 10.15 - 1.30 - 4.45 - 8.05
VENDÔME - "Pas question le samedi" 12.15 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30
VERDI - "Peau de banane" - Sem. 6.45 - 10.00; Sam. et dim. 12.40 - 3.40 - 6.45 - 10.00 - "La Raie des anges" Sem. 1.25 - 8.30 - Sam. et dim. 2.15 - 5.25 - 8.30
WESTMOUNT - "Darling" 12.30 - 1.49 - 4.53 - 7.57 - 9.25
YORK - "Psycho" 1.20 - 5.35 - 9.55 - "Amorous Adventures of Moll Flanders" 3.10 - 7.35
CINÉMA
CINÉMA TIROU - "The blonde comme ça" 11.50 - 3.25 - 6.24 - 10.06 - "Moi et les hommes de 40 ans" 1.22 - 4.51 - 8.26
CINÉMA TIROU - "L'Arme à gauche" 1.40 - 4.30 - 7.55 - "Temple de l'éphant blanc" 2.45 - 6.10 - 9.35
CINÉMA TIROU - "Kvaidan" Sam. et dim. 8.00
CINÉMA TIROU - "Onibaba" sem. 7.30 - 9.30; dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINÉMA TIROU - "The Greatest Story Ever Told" - Tous les soirs: 8.00; Matinées mer. 2.00 - 4.00 - 6.00; dim. 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
DAUPHIN - "Les Amants" - 7.30 - 9.30 - Sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
ELECTRA - "FBI enquête à Los Angeles" 12.00 - 3.26 - 6.32 - 8.48 - "Attaque du Fort Grand" 1.29 - 1.25 - 7.21 - 10.17
ELYSEE - "Hennas" - "Marlino" - Lun au ven. 7.30 - 9.30 - Sam. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
EMPIRE - "Les parapluies de Cherbourg" - 6.30 - 10.00 - "Black Orpheus" - 8.15. Dim. à partir de 1.00
FRANCAIS - "L'Arme à gauche" 11.40 - 2.50 - 6.10 - "Temple de l'éphant blanc" 2.45 - 6.10 - 9.35
RADIO-SELECTION
Le dimanche 15 janvier 1966
CBF-AM et CBF-FM
• A 9 h. 55, L'Heure du Concerto. Concerto No. 1 et 2 pour violon de Prokofiev, interprétés par Isaac Stern et l'Orchestre Philharmonique de New York.
• A 11 heures du matin, L'Orchestre de chambre de Vancouver au programme: Ouverture "Les Scudifiers" de Paisiello, Concerto en sol mineur de Mozart et "Les Scudifiers" de Prokofiev.
• A midi, Le monde parle au Canada, reportage de Radio-Moscou sur le père de la science cosmétique, Konstantin Tsiolkovskiy. Entretien avec le poète gallois Bobi Jones et "Les mille merveilles de Moscou" décrites par Yvonne Moudanero.
• A 6 h. 30, Cours universitaires.
Le Roman français au XIXème siècle: Madame Bovary, de Flaubert.
A 7 heures, Le Hockey du dimanche, Montréal à Boston.
A 8 h. 02, à CBF-FM, Concert international de musique en la majeure, K. 201 et le Concerto en sol mineur de Mozart et "Les Scudifiers" de Prokofiev, pianiste et l'Orchestre Camerata Académica du Mozarteum de Salzbourg.
A 10 h. 40, Jour des capitales, interprétation d'une question d'actualité au pays ou à l'étranger.
A 11 heures, Visite aux chantiers, présentation d'un spectacle du Théâtre de la Contre-scène de Paris.
Le Roman français au XIXème siècle: Madame Bovary, de Flaubert.
A 7 heures, Le Hockey du dimanche, Montréal à Boston.
A 8 h. 02, à CBF-FM, Concert international de musique en la majeure, K. 201 et le Concerto en sol mineur de Mozart et "Les Scudifiers" de Prokofiev, pianiste et l'Orchestre Camerata Académica du Mozarteum de Salzbourg.
A 10 h. 40, Jour des capitales, interprétation d'une question d'actualité au pays ou à l'étranger.
A 11 heures, Visite aux chantiers, présentation d'un spectacle du Théâtre de la Contre-scène de Paris.

Dans un rapport présenté au ministre Pierre Laporte
L'Association des professeurs du conservatoire:

Il faut supprimer le poste de directeur des études et respecter l'esprit de la loi

L'Association des Professeurs du Conservatoire de musique et d'art dramatique de la Province considère que pour un bon et normal fonctionnement du Conservatoire, les exigences établies pour les professeurs par l'arrêté-en-conseil du 9 mars 1965 doivent être appliquées au niveau de la direction. Cette conséquence logique et inévitable du susdit arrêté-en-conseil réglera une fois pour toutes la crise de la compétence directoriale dans nos Conservatoires.
Les directeurs de Conservatoires et le directeur général du Conservatoire qui ne peuvent pas se qualifier selon les exigences minima prévues par l'arrêté-en-conseil pour les professeurs, n'ont pas la confiance du corps professoral et ne peuvent prétendre à aucune attribution pédagogique.
L'Association a demandé et demande à nouveau la suppression des postes de directeurs des études et s'oppose fermement à toute éventuelle métamorphose de cette fonction, incompatible avec l'essence et la structure d'un Conservatoire. Les soi-disant directeurs des études actuels qui se qualifient conformément aux exigences minima prévues pour les professeurs selon l'arrêté-en-conseil du 9 mars 1965 doivent ou devenir exclusivement professeurs dans leur spécialité ou quitter le Conservatoire. La loi est éternelle: la direction pédagogique revient au directeur aide par chacun des comités d'études. Toute entorse donnée à la loi équivaut à un grave abus administratif ministériel contre lequel les professeurs - qualifiés et syndiqués - des Conservatoires sont décidés d'agir.
Malgré de nombreuses représentations faites par l'Association, on s'est refusé jusqu'ici de nommer le Comité d'études, tel que prévu par la loi, par arrêté-en-conseil pour trois ans. Par ce fait, le Ministère s'est rendu responsable de manque de respect envers la loi, ainsi que des erreurs pédagogiques provoquées par les directeurs des études à qui on a laissé - contrairement à la loi - la possibilité d'entraver le bon fonctionnement des Conservatoires.
L'Association demande publiquement à M. Pierre Laporte d'imposer le respect de la loi.
(Pour la bonne information de nos lecteurs, il faut préciser que le directeur des études au Conservatoire de Montréal est M. Clermont Pépin, A. Québec, M. François Bernier, M. Guy Beaulieu a été nommé récemment, directeur général des Conservatoires. - N.D.L.R.)

Ballet pour les étudiants

Les étudiants de quelque vingt commissions scolaires et collèges de la région métropolitaine de Montréal pourront assister les jeudi 20 janvier et vendredi 21 janvier à leur première initiation à l'art du ballet quand les Grands Ballets Canadiens s'interrompent brièvement leur tournée transcontinentale afin de donner deux représentations en matière à la Place des Arts. Les commissions scolaires et collèges présents à la représentation du 20 janvier sont les suivants: Ville St-Pierre, Verdun, Pointe-Claire et Beauconfield, St-Viateur, Basile-Moreau, Marianapolis, et l'École Normale Ignace Bourget. Les 21, les commissions scolaires représentées seront: Parc Greenfield, Dorval, Lachine, St-Laurent, St-Vincent-de-Paul, Outremont, Repentigny, St-Lambert, Ville Mont-Royal, entre autres.

Le plus original, le moins cher des restaurants français...
"VILLE MONTMARTRE"
REPAS COMPLET A PARTIR DE \$1.75 TOUT INCLUS
OUVERT DIMANCHE A PARTIR DE 6 H. P.M.
L'ANJOU 1204 DRUMMOND UN. 6-0668

PREMIERE
Ce soir, 8h.30 - Lundi, 7h.30
JEANNE ET LES JUGES
de Thierry Maulnier
avec Michèle Rossignol - Henri Norbert - Georges Carrère - J. Pierre Masson - Pierre Dufresne - Michel Gauvin - Nathalie Naubert - Françoise Gratton - Jean Doyon
Mise en scène: Georges Groulx
Renseignements: 866-5957

THÉÂTRE LA POWDRIÈRE
110 Ste-Hélène
à compter du 20 janvier
Première nord-américaine
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF?
d'Edward Albee
adaptation française de Jean Cau
avec: Monique Lepage - Paul Hébert - Suzanne Lévesque - Guy Boucher
Mise en scène: Jeanine Beaubien
Réservations: 526-0821
Complet 20 et 21 janvier

théâtre de quat'sous
la florentine
COMÉDIE DE JEAN CANOLLE
MISE EN SCÈNE DE PAUL BUISSONNEAU
GUY GODIN DENISE PROULX
LUC DURAND ROLAND GANANET
PIERRE BOUTHER YVAN CANOLLE
LOUISE LATRVERSE
Decor: HUGO WUETHRICH
Costumes: ANNE PRITCHARD
RÉSERVEZ DES MAINTENANT: 845-7277
100 est, AVENUE DES PINS
TOUS LES SOIRS 8h.30 / DIMANCHE 2h.30 et 7h.30
RELÂCHE LE LUNDI

12e week-end
ciné-week-end
3860 rue st-urbain, montréal, tél.: 274-7534
samedi et dimanche à 8 heures
KWAIDAN
Un film de MASAKI KOBAYASHI
prix spécial du jury
FESTIVAL de CANNES 1965
Si vous ne devez voir qu'un seul film cette année, voyez Kwaidan
"Actualité" (Claude Robert)
centre de culture cinématographique

CINERAMA
EMOUVANT - COLOSSAL - SENSATIONNEL
IMPERIAL CINERAMA
1430 Ste. Catherine, Montréal.
17 DERNIERS JOURS
GEORGE STEVENS
THE GREATEST STORY EVER TOLD
EN CINERAMA
Une distribution tout étoiles!
Max Von Sydow, Carroll Baker, Ina Balin, Pat Boone, Richard Conte, Joanna Dunham, Jose Ferrer, Van Heflin, Charlton Heston, Martin Landau, David McCallum, Roddy McDowall, Dorothy McGuire, Sam M. Kamin, Donald Pleasence, Sidney Pollier, Claude Rains, Gary Raymond, Telly Savalas, Paul Stewart, Bob Wayne, Shelley Winters, Ed Wynn, les danseurs du Théâtre d'Israël.
Distribué par UNITED ARTISTS
CINERAMA, un procédé différent, SUR LE PLUS VASTE ÉCRAN INTÉRIEUR AU MONDE. Enfants de 10 ans admis aux matinées seulement.

CE SOIR A 8 H. 30

tnm
BERTOLT BRECHT
MÈRE COURAGE
DON GIOVANNI de Mozart
SIEPI - NILSSON - PRICE - VALETTI - CORENA
CHEF D'ORCHESTRE: LEINSDORF (R.C.A.)
LA FLÛTE ENCHANTEE de Mozart
FISHER-DIESKAU - STADLER - HAFLLIGER
STREICH - GRINDL
CHEF D'ORCHESTRE: FRISCAV (D.G.G.)
mise en scène: JOHN HIRSCH
décors: EOIN SPROTT
DENISE PELLETIER dans le rôle de Mère Courage,
et la participation de Mmes Marjolaine Hébert, Denise Morelle Dyne Mouso, Barbara-Val, MM. Louis Aubert, Dominique Briend, Marc Cotel, Thomas Donahue, Yvon Dufour, Jacques Galipeau, Claude Grisé, Guy L'Ecuyer, Albert Millaire, Paul Renaud, Jean Richard, Raymond Royer,
et JEAN GASCON

AU THÉÂTRE ORPHEUM - réservations: 845-7149
tous les soirs à 8 h. 30, dimanche à 7 h. 30, relâche le lundi

ROGER COGGIO
LE JOURNAL D'UN FOU
A LA SALLE DU GESU
du 6 au 26 février 1966
Prix des billets: \$3.50, \$3.00 et \$2.50
Veuillez m'expédier par retour du courrier les places suivantes:
Date: février
Billets à: \$
Mandat-poste ci-joint à l'ordre de Mme Hébert, a/s Salle du Gesu, 1200, rue Beury, Montréal 2.
Signé: NOM
ADRESSE Tél.
(Inclure enveloppe de retour adressée et affranchie)
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
UNE NOUVELLE RÉALISATION
TOSCA
Opéra en trois actes
musique GIACOMO PUCCINI
chef d'orchestre ZUBIN MEHTA
Mise en scène: Irving Guttman
Flora Tosca/Marie COLLIER, soprano
Mario Cavaradossi/Richard VERREAUX, ténor
Renato CIONI, ténor, (9-11-13)
Baron Scarpia/Gabriel BACQUÉ, baryton
Un sacrilain/Bernard TURGEON, baryton
Cesare Angelotti/Claude LETOURNEAU, basse
Spolella/André LORTIE, ténor
Le geôlier/David Elliot SERKIN, basse
FÉVRIER
9, 11, 13, 17
7.50 PM 7.50 PM 1.00 PM 7.50 PM
Loge Corbeille \$9.50 Corbeille A-J \$8.50
Loge Mezzanine \$8.50 Mezzanine \$8.50
Loge Balcon \$6.00 Balcon A-D \$5.00
Parterre DD-T \$8.50 Balcon E-G \$4.00
Parterre U-Z \$7.50
Les billets sont maintenant en vente
GRANDE SALLE
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TEL.: 842-2112

HORAIRES DE LA TELEVISION
SAMEDI 15 JANVIER
CBFT 2
8.10 Musique
8.15 Cours universitaires
9.00 Cours universitaires
10.00 Cours universitaires
10.45 Cours universitaires
11.30 Tour de terre
12.00 La souris verte
12.30 Pénitenc
1.00 Golf et tennis
2.00 Elles
3.00 L'entant du cirque
3.30 100 millions de lianes
4.00 Sir Winston Churchill
4.30 Images en tête
4.45 Langue vivante
7.00 Jeunesse oblige
8.00 La poule aux œufs d'or
8.30 La soirée du hockey
10.15 Votre choix
10.45 Film
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma
"Les adolescents"
CFTM 10
9.30 Mire - M...e
10.00 Bien "Benjour"
11.00 Dessins animés
12.00 Cinéma du samedi
"On demande un as"
DIMANCHE 16 JANVIER
CBFT 2
9.00 Musique
9.15 Cours universitaires
10.00 Cours universitaires
10.45 Cours universitaires
11.30 Journal de jeunes
1.00 Gala de danse
1.30 Ciné-dimanche
"Musique"
11.30 Le Jeur du Seigneur
12.30 Lectures pour tous
1.15 Panorama
1.30 Les travaux et les jours
2.00 Grand prix
2.30 Magazine international
3.00 L'univers des sports
4.00 Le Grand Malin
4.30 Trois étoiles
5.00 Signes du temps
5.30 L'heure des quêtes
6.30 Expo 67
7.30 Wall Street
8.00 Music-hall
9.00 Théâtre d'une heure: "Les passions d'Asa"
9.30 Conférence de presse
10.30 Le grand tour
11.07 Téléjournal
11.15 Sports-dimanche
Manège du bonheur
MY COUNTRY
Lectures
Samedi

ANGELIQUE 6e SEMAINE
"À VOIR ABSOLUMENT"
(29 ÉPISODE)
Vous avez aimé passionnément Angelique MARQUISE DES ANGES
Vous aimerez à la folie Merveilleuse #2 ANGELIQUE 2
ER COULEURS
COMPLÈMENT DE PROGRAMME: JEAN-CLAUDE BRITLY, JEAN-CLAUDE BRITLY, MARIÉ LAFORET
100 BRIQUES ET DES TUILLES
Salles climatisées
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON
100 est, Ste-Catherine 6301 St-Hubert Jean-Talon, à l'est de Pie-48

Les MEILLEURS STEREOs au MONDE
STACCATO (MUSIQUE) INC.
CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
Prop. PIERRE BELANGER

théâtre • musique • cinéma • variétés

Nominations à Radio-Canada

Radio-Canada annonce la nomination de M. Jean-Jules Trudeau au poste de directeur des affaires divisionnaires et des services communs de programmes de la division du Québec et celle de M. Herbert Steinhilber, à titre de directeur adjoint.

Ces nominations font suite au regroupement, sous une même direction, de tous les services communs de programmes et de relations avec l'extérieur, ainsi que l'acceptation commerciale.

M. Trudeau était directeur des services communs de programmes depuis juin dernier. De 1951 à 1961, il a successivement occupé, à Montréal et à Ottawa, divers postes de commandes dans le domaine de la publicité et des relations avec la presse et avec l'auditoire. De 1962 à 1965, comme adjoint du directeur des programmes, il a été lié de près à la production.

M. Steinhilber, pour sa part, était depuis avril 1964, directeur des émissions de langue anglaise de la division du Québec. Il s'occupera dorénavant de façon particulière de la gestion des affaires divisionnaires et des services communs des programmes de la langue anglaise.

LA SCALA

640 Papineau (angle Beaubien) 721-5107

3 GRANDS FILMS

Le Rachat du Passé avec GINA LOLOBRIGIDA

2e film: "UNE ENVIE FOLLE" avec Catherine Soak

3e film: "La vie à deux" Louis de Funès et Jean Marais

ATTENTION

CE PROGRAMME EXTRAORDINAIRE EST A L'AFFICHE UNIQUE SEULE ET UNIQUE SEMAINE!

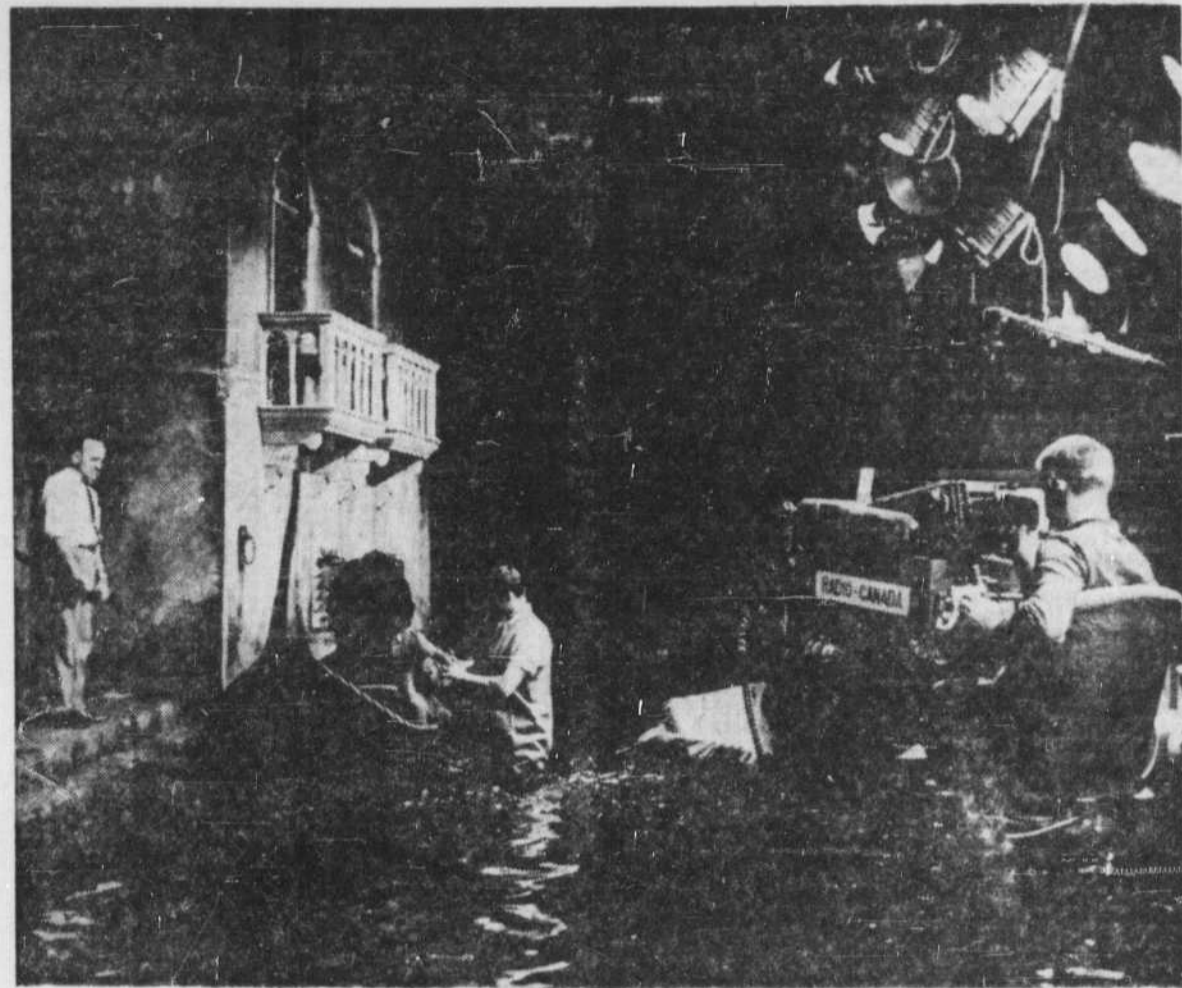
L'Éblouissante Jeanne MOREAU Dans ses 2 meilleurs rôles

"PEAU DE BANANE" avec Jean-Paul Belmondo dans le film de Marcel Ophüls

"LA BAIE DES ANGES" un film de Jacques Demery réalisateur des "Parapluies de Cherbourg"

VERDI CINEMA D'ART 580 boul. St-Laurent (Tel. 377-4890)

commencant le 13 janvier UN GRAND ENGAGEMENT A MONTREAL 7 chefs-d'œuvre du cinéma F.A.N.T.A.S.T.I.C.U.M. "L'ECRAN DEMONIAQUE"



C'est à Jean-Louis Garceau qu'a fait appel Paul Blouin pour réaliser les décors du prochain Téléthéâtre de Radio-Canada. Comme on peut le constater par cette photo, le décorateur a su reconstituer merveilleusement et faire tenir dans le seul studio 42, un peu de la fabuleuse ville de Venise, avec ses canaux et ses châteaux. C'est à Venise que se situe la pièce d'Henry James, LES PAPIERS D'ASPERN, qu'a adaptée pour la télévision anglaise John O'Toole et qu'a traduite Alec Pelletier. Le dimanche 16 janvier à 9 heures du soir, la distribution comprendra: Gérard Polner, Janine Sutto, Martha Thiery, Monique Lepage, Pascale Perrault et Ronald France. Costumes: Claudette Picard; réalisation technique: Noël Lecluyse; assistante à la réalisation: Suzanne Randall. Réalisateur: Paul Blouin.

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion. L'ORDRE: Le film met en relief la volonté du héros de se redresser. LOST WORLD OF SINBAD: THE: Ce film provoque à déconseiller. MAFIOSO: Le génie meurtrier du héros est présenté dans le contexte d'une critique lucide de l'espionnage et des méthodes d'une organisation criminelle. Adultes. MERVEILLEUSE ANGIOLIQUE: La présentation sympathique de l'insouciance de l'héroïne est une révélation d'effets suggestifs, qu'on veut une cote sévère. A déconseiller. MOÏSE ET LES HOMMES DE QUARANTE ANS: Malgré le ton de comédie, la légèreté de conduite de l'héroïne et la destruction avec laquelle on traite le mariage multivalent des réserves. Adultes, des réserves. MONDE FOU, FOU, FOU, FOU, UN: Quelques légèretés sont notées dans un ensemble anodin. Adultes et adolescents. NEVER TOO LATE: Cote provisoire: Adultes. ONIBABA: Cet étalage brutal et éhonté de moeurs bestiales et d'images horribles constitue un spectacle répréhensible. A déconseiller. PARAPLUIES DE CHERBOURG: LES: Ce film, dont l'orientation est d'ordre esthétique, présente des faiblesses morales de ses personnages et leurs conséquences. PAS QUESTION LE SAMEDI: Plusieurs notations positives ne font pas oublier cette opérette de bon aloi où l'évocation de situations irrégulières n'a guère de portée. Adultes et adolescents. PSYCHO: La description de violence commises par un malade mental et l'atmosphère morbide de l'ensemble méritent des réserves. Adultes, des réserves. RAGE TO LIVE: L'insouciance de l'héroïne n'est pas approuvée et semble gommer des malheurs. La présentation de ses tentatives insaisissables comme quand irrédressables motifs créent des réserves. Adultes, des réserves. RETURN FROM THE ASHES: Bien que dans ce film soit atteinte par le genre policier, la conduite libre des personnages fait réserver l'ensemble aux seuls adultes. Adultes. RUFIAN: Cote provisoire: A déconseiller. SECOND BEST SECRET AGENT IN THE WHOLE WIDE WORLD: THE: La liberté de conduite de l'héroïne méritent des réserves. Adultes, des réserves. SOUND OF MUSIC: THE: Ce film qui respire l'optimisme et la générosité, connaît d'un excellent divertissement pour tous les publics. Tous. TEMPLE DE L'ÉPHÉANT BLANC: LE: Cote provisoire: Adultes et adolescents. THAT DARN CAT: Cette comédie de bon ton convient à tous les publics. Tous. THUNDERBALL: L'insouciance du héros, des scènes de violence sanguinaires et des images saugrenues méritent des réserves. Adultes, des réserves. VIE HEUREUSE DE LEOPOLD Z. LE: Ce film constitue un divertissement de bon ton dans un ensemble, mêlé à part quelques répliques d'un goût douteux. Adultes et adolescents. WAR OF THE ZOMBIES: Cote provisoire: Adultes.

LEO FERRE 3 derniers spectacles: CE SOIR, 8h.30 DEMAIN, DIMANCHE: 2h.30 et 8h.30

Théâtre du Rideau Vert CE SOIR — 8h.30 Diman. — 2h.30 et 7h.30 l'é tour di de Molière

EMPIRE 451 ave Ogilvy ave. inf. 274-4521 4e SEM. Les Parapluies de Cherbourg avec CATHERINE DENEUVE

À l'occasion de l'expo 67 L'Opéra de Hambourg à Montréal

PLACE DES ARTS Prix (taxe incl.) \$5, \$4, \$3, \$2, \$1.50

CONCERT d'inauguration sur le nouveau grand orgue du Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs

TOUS LES SOIRS 8 h 30 précises — relâche le lundi

SELON LES PLUS RECENTES STATISTIQUES Le cinéma britannique se porte fort bien

POUR LES JEUNES LA PANTOUFLE DORÉE

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE

LE de Pierre Dagenais

DERNIERS JOURS étincelant! d'une rare qualité mafioso

L'EGREGORE

DEMAIN A MARIE-REINE-DES-COEURS Inauguration d'un nouvel orgue par un récital de R. Daveluy

VENDÔME 11 SEMAINE! pas question le samedi

A L'AFFICHE L'ONCLE VANIA

Le Musée acquiert une toile de Fy

PEINTRES de NEW YORK

Pour tout votre matériel d'artiste consultez nos experts OMER DE SERRES

VERNISSAGE: dimanche 16 janvier, 3 h. LÉON BELLEFLEUR

la maison des arts la sauvegarde

Le Centre est ouvert du lundi au jeudi de 12.00 à 6.00 p.m.

Décisions capitales à prendre, en ce qui concerne les produits alimentaires

potins financiers

Après avoir été à la hausse pendant 12 séances consécutives, les bourses de Montréal et Canadienne hésitent jeudi et hier, les tassements paraissent y persister encore.

Le défaut d'espace nous oblige à remettre à lundi la publication du rapport annuel favorable de Bruck Mills Ltd.

La Bourse de Londres reflétait la vente de droits pour 60,000,000 de livres sterling par B.P.

M. Gérard Plourde, président et directeur général de United Auto Parts Inc., a annoncé hier que des actions de la compagnie seront offertes pour la première fois au public au Canada.

Greenberg Stores paiera, ce matin, à ses actionnaires un dividende de 5 1/2 cts l'action.

C'est aussi aujourd'hui que Investment Foundation paiera à ses détenteurs d'actions un dividende de 65 cts l'action.

Sobey's Stores distribuera, aujourd'hui, 15 cts par action de la classe A.

Supertex Petroleum paiera, ce matin, 25 cts par action ordinaire à ses actionnaires inscrits le 15 décembre 1965.

Aluminium paiera aujourd'hui à ses détenteurs d'actions privilégiées 4 1/2 cts de dividende de 42 cts l'action.

Power Corporation of Canada paiera, ce matin, 10 cts l'action de second privilège.

Aluminium paiera aujourd'hui à ses détenteurs d'actions privilégiées 4 1/2 cts de dividende de 42 cts l'action.

Power Corporation of Canada paiera, ce matin, 10 cts l'action de second privilège.

Aluminium paiera aujourd'hui à ses détenteurs d'actions privilégiées 4 1/2 cts de dividende de 42 cts l'action.

Power Corporation of Canada paiera, ce matin, 10 cts l'action de second privilège.

Aluminium paiera aujourd'hui à ses détenteurs d'actions privilégiées 4 1/2 cts de dividende de 42 cts l'action.

Power Corporation of Canada paiera, ce matin, 10 cts l'action de second privilège.

Aluminium paiera aujourd'hui à ses détenteurs d'actions privilégiées 4 1/2 cts de dividende de 42 cts l'action.

Power Corporation of Canada paiera, ce matin, 10 cts l'action de second privilège.

Aluminium paiera aujourd'hui à ses détenteurs d'actions privilégiées 4 1/2 cts de dividende de 42 cts l'action.

Power Corporation of Canada paiera, ce matin, 10 cts l'action de second privilège.

Aluminium paiera aujourd'hui à ses détenteurs d'actions privilégiées 4 1/2 cts de dividende de 42 cts l'action.

Power Corporation of Canada paiera, ce matin, 10 cts l'action de second privilège.

Aluminium paiera aujourd'hui à ses détenteurs d'actions privilégiées 4 1/2 cts de dividende de 42 cts l'action.

Power Corporation of Canada paiera, ce matin, 10 cts l'action de second privilège.

Aluminium paiera aujourd'hui à ses détenteurs d'actions privilégiées 4 1/2 cts de dividende de 42 cts l'action.

Power Corporation of Canada paiera, ce matin, 10 cts l'action de second privilège.

Aluminium paiera aujourd'hui à ses détenteurs d'actions privilégiées 4 1/2 cts de dividende de 42 cts l'action.

Power Corporation of Canada paiera, ce matin, 10 cts l'action de second privilège.

Aluminium paiera aujourd'hui à ses détenteurs d'actions privilégiées 4 1/2 cts de dividende de 42 cts l'action.

Power Corporation of Canada paiera, ce matin, 10 cts l'action de second privilège.

Fluctuations des prix, accentuées

Hier, nous avons reproduit la 1ère partie de l'intéressant texte de Merrill, Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc., se rapportant aux marchés à termes des matières premières et ce matin nous en donnons ci-dessous la seconde partie.

En ce début d'année, y lit-on, les problèmes existant en Afrique, les incertitudes relatives aux contrats de travail dans d'autres régions d'extraction, la guerre au Vietnam, sont tous des éléments fournissant assez de doutes quant à la suffisance de l'offre ou à l'urgence des besoins, pour que des fluctuations de cours considérables puissent se produire sur le marché du métal rouge.

Il semble que l'activité restera généralement élevée sur les marchés à terme des produits domestiques. Le total des porcins est actuellement bas et l'approvisionnement en bétail ne semble pas devoir s'accroître, alors que le contraire se produira certainement en ce qui concerne les volailles et les oeufs.

L'arrivée sur le marché d'une production plus abondante durant la seconde partie de l'année a fait baisser le niveau d'activité élevé que nous avons constaté sur le marché de la demande de terre entre janvier et mai 1965.

Une diminution de la tonte en Australie, par suite de la sécheresse qui a régné dans ce pays a donné une certaine impulsion aux cours de la laine. Mais l'intérêt des spéculateurs n'a pas été attiré de façon très marquée vers ce marché, parce que les fibres synthétiques font à la laine une concurrence acharnée et placent rapidement des limites aux avances des cours.

Examinons pour terminer le cas du soja et des produits dérivés. L'activité sur ces marchés à terme a faibli, une récolte record aux Etats-Unis semblant devoir produire pour cette saison des approvisionnements excédentaires.

Si le moindre accident devait se produire durant la première moitié de 1966 dans les récoltes de graines oléagineuses, une demande très importante de soja, d'huile et de farine de soja, ainsi que l'huile de coton pourrait naître sur les marchés à terme de ces produits aux Etats-Unis.

Les stocks de soja sont élevés, les rapports hebdomadaires contenant les statistiques relatives aux exportations de graines de soja montreront que le niveau de dix millions de boisseaux par lequel les exportations de la présente saison dépassent actuellement celles de la campagne précédente, est monté à 25-30 millions de boisseaux.

Il n'y a donc pas de pression des ventes en provenance des cultivateurs et les quantités de produits transformés, de même que les stocks, sont élevés. Les rapports hebdomadaires que l'on constate il y a un an. Les conditions nécessaires à un accroissement de l'activité sur ces marchés sont donc évidentes, mais l'étincelle nécessaire ne s'est pas encore produite.

Le monde se trouve actuellement en face de décisions capitales à prendre, notamment en ce qui concerne les produits alimentaires destinés à l'homme et les avis diffèrent passablement quant à l'urgence de stimuler la production de ces denrées sur notre terre. Jusqu'à ce que des décisions définitives soient prises dans ce domaine, ou que la situation internationale soit devenue plus stable, le tableau général ne cessera pas de se modifier.

Les fluctuations des prix des matières premières devraient être assez accentuées, soumettant les producteurs et les commerçants à des risques et les poussant ainsi à vouloir recourir à des méthodes de couverture. Et, simultanément, les spéculateurs vivront dans l'espoir de fluctuations très marquées, devant leur permettre de réaliser des bénéfices élevés.

En novembre, un progrès considérable (de 59,8 p.c. à 63,5 p.c.) a été enregistré par les expéditions de véhicules automobiles fabriqués au Canada (91,397 contre 57,184 l'année précédente).

En novembre, les expéditions de voitures particulières fabriquées au Canada se sont accrues de 59,1 p.c. (75,762 contre 47,615 un an plus tôt) et celles des véhicules commerciaux, de 63,4 p.c. (15,635 contre 9,569).

En novembre, les expéditions de voitures particulières fabriquées au Canada se sont accrues de 59,1 p.c. (75,762 contre 47,615 un an plus tôt) et celles des véhicules commerciaux, de 63,4 p.c. (15,635 contre 9,569).

En novembre, les expéditions de voitures particulières fabriquées au Canada se sont accrues de 59,1 p.c. (75,762 contre 47,615 un an plus tôt) et celles des véhicules commerciaux, de 63,4 p.c. (15,635 contre 9,569).

En novembre, les expéditions de voitures particulières fabriquées au Canada se sont accrues de 59,1 p.c. (75,762 contre 47,615 un an plus tôt) et celles des véhicules commerciaux, de 63,4 p.c. (15,635 contre 9,569).

En novembre, les expéditions de voitures particulières fabriquées au Canada se sont accrues de 59,1 p.c. (75,762 contre 47,615 un an plus tôt) et celles des véhicules commerciaux, de 63,4 p.c. (15,635 contre 9,569).

En novembre, les expéditions de voitures particulières fabriquées au Canada se sont accrues de 59,1 p.c. (75,762 contre 47,615 un an plus tôt) et celles des véhicules commerciaux, de 63,4 p.c. (15,635 contre 9,569).

En novembre, les expéditions de voitures particulières fabriquées au Canada se sont accrues de 59,1 p.c. (75,762 contre 47,615 un an plus tôt) et celles des véhicules commerciaux, de 63,4 p.c. (15,635 contre 9,569).

En novembre, les expéditions de voitures particulières fabriquées au Canada se sont accrues de 59,1 p.c. (75,762 contre 47,615 un an plus tôt) et celles des véhicules commerciaux, de 63,4 p.c. (15,635 contre 9,569).

En novembre, les expéditions de voitures particulières fabriquées au Canada se sont accrues de 59,1 p.c. (75,762 contre 47,615 un an plus tôt) et celles des véhicules commerciaux, de 63,4 p.c. (15,635 contre 9,569).

En novembre, les expéditions de voitures particulières fabriquées au Canada se sont accrues de 59,1 p.c. (75,762 contre 47,615 un an plus tôt) et celles des véhicules commerciaux, de 63,4 p.c. (15,635 contre 9,569).

En novembre, les expéditions de voitures particulières fabriquées au Canada se sont accrues de 59,1 p.c. (75,762 contre 47,615 un an plus tôt) et celles des véhicules commerciaux, de 63,4 p.c. (15,635 contre 9,569).

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes.

JEUNE AVOCAT

Société de la Couronne recherche les services d'un jeune avocat bilingue pour combler vacance à son bureau-chef à Ottawa. Salaire selon titres justificatifs.

Prrière d'envoyer demande d'emploi à : C.P. 2364, Station "D", Ottawa, Ontario

CHEF COMPTABLE

Poursuivant leur expansion, Les Librairies Pilon Inc. sont à la recherche d'un chef comptable qui relèvera du directeur général adjoint.

Fonction : Organisation et direction de la comptabilité en général, préparation et surveillance des budgets, présentation d'analyses financières, élaboration des méthodes et procédés comptables.

Qualités requises : de 32 à 42 ans; bilingue; posséder au moins cinq ans d'expérience dans l'administration des affaires; habileté à diriger un personnel; être doué d'initiative et prêt à assumer éventuellement un poste plus lourd encore de responsabilité.

Traitement initial: \$10,400 et les avantages sociaux habituels.

Prrière d'adresser votre offre de services avec votre curriculum vitae à M. Fernand Pilon, président et directeur général, Les Librairies Pilon Inc., 750, rue Beaubien (près St-Hubert), Montréal. Votre lettre sera traitée confidentiellement.

Il vous reste seulement 45 jours pour réduire vos impôts de 1965!

Si vous agissez dès maintenant, Investors peut encore vous aider à faire des économies sur vos dollars d'impôt de 1965. Comment? Au moyen d'un plan enregistré d'épargne-retraite. Un coup d'oeil à votre formule d'impôt de 1965 vous démontrera que les paiements autorisés peuvent être déduits de votre revenu global.

HERCULE GAMACHE

dessinateur-tailleur Coupe distinctive pour professionnels et hommes d'affaires 1594 est, Fleury - 388-5530

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

DIVIDENDE REGULIER AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de trente-cinq cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1966.

Investors SYNDICATE LIMITED 260 BROADWAY, WINNIPEG 1 Sans engagement de ma part, veuillez m'envoyer des renseignements supplémentaires

viens te faire plaisir à Dans la collection "Bibliothèque économique et sociale"

LES AFFAIRES L'homme - Les carrières par Esdras MINVILLE Un ouvrage indispensable à l'orientation de l'étudiant et très intéressant pour le lecteur qui souhaite le recrutement au Canada français d'une classe d'hommes d'affaires répondant à toutes les exigences de leur métier dans notre milieu et à notre époque. \$2.50

TITRES DÉJÀ PARUS DANS CETTE COLLECTION Initiation à l'économie politique - par François-Albert Angers, relié \$5.00 net L'homme face à la télévision - par Fernand Benoit \$2.00 Canadiens et Canadiennes - par Michel Brunet \$2.00 Le diplomate canadien - par Marcel Cadieux \$1.50 L'enseignement social des évêques canadiens de 1891 à 1950 \$4.50 La pensée sociale de Jean XXIII - (En collaboration) \$2.00 Les fonds mutuels - par Raphaël Pilon \$2.50 Alphonse Desjardins et les Caisses Populaires 1854-1920 - par Yves Roby \$2.25 Le problème national des Canadiens français - par Robert Rumilly \$1.50 Le bibliothécaire - par Raymond Tanghe \$1.50 Psychologie et vente - par J.-Armand Trudelle \$2.25

En vente dans toutes les librairies et à FIDES 245 est, boulevard Dorchester, Montréal - Téléphone: 861-9621

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Exercices de souscriptions fermes sur la Bourse Canadienne

La Bourse Canadienne a été avisée par Black River Mining qu'elle a reçu le 6 janvier 1966, paiement pour 200,000 actions à 17 1/2 cts chacune, représentant un engagement ferme en date du 27 septembre 1965, conclu avec Bouchard & Compagnie Ltée, au nom d'un client.

La Bourse Canadienne a été avisée par Satellite Metal Mines Limited qu'elle a reçu paiement, le 6 janvier 1966, pour 400,000 actions à 25 cts chacune, représentant un engagement ferme en vertu d'un accord en date du 30 décembre 1965, conclu avec Houston & Company Limited, au nom d'un client.

L'offre et la demande de capitaux, propres à l'investissement, au cours de 1966

Ces jours derniers nous avons fait ressortir les 2 premiers paragraphes de l'intéressant bulletin de janvier, publié par Casgrain & Compagnie Ltée, et ce matin, c'est notre intention d'en citer d'autres parties. Traitant de la demande de capitaux par le secteur des affaires, on y mentionne que "dans l'ensemble, la demande de capitaux de l'année 1966 dépassera celle de 1965, peut-être, par \$1 milliard. La plus forte augmentation de cette demande surviendra dans le secteur des affaires. Les prévisions sur des dépenses d'investissement des entreprises indiquent une augmentation de 14% en 1966, comparée à une hausse de près de 20% au cours de 1965.

Les emprunts des gouvernements provinciaux et municipaux seront fort élevés

Selon le bulletin de Casgrain & Compagnie, les gouvernements provinciaux et municipaux continueront à emprunter de fortes sommes sur le marché financier. Par contre, le Fédéral ne devrait pas emprunter autant au cours de l'année 1966. Ceci suppose qu'il continuera à retarder une partie de ses dépenses d'investissement et que ses pertes de revenus (en particulier, de la déduction à même le revenu imposable des particuliers de leurs contributions aux fonds de pensions du Canada et du Québec, — d'une année complète d'opération de la réduction de 10% dans le taux d'imposition fédéral) seront compensées par les revenus des particuliers, nettement plus élevés ainsi que par les légères augmentations enregistrées dans les profits des compagnies. D'ailleurs le prochain budget nous permettra de vérifier l'exactitude de ces hypothèses. Les nouvelles émissions des municipalités seront occasionnées non seulement par leurs programmes de dépenses d'investissement plus considérables mais également par les efforts déployés par les banques dans le but de se faire rembourser une partie des sommes prêtées aux municipalités. Les provinces augmenteront leurs dépenses d'investissement. Le Québec ne paraît pas vouloir retarder les siennes. Toutefois il semble que le manque de main-d'oeuvre spécialisée a mis un frein à son désir d'accélérer davantage son rythme d'investissement. Dans l'ensemble on peut prévoir pour 1966 une augmentation de \$350 millions dans les nouvelles émissions gouvernementales, ce qui vraisemblablement portera à \$1,5 milliard les sommes requises par les gouvernements.

Options exercées cette semaine sur la place locale

La Bourse Canadienne a été notifiée par l'avocat de l'International Bibis Tin Mines Limited que le 7 janvier 1966, elle a reçu paiement pour 50,000 actions de la compagnie au prix de \$1.25 chacune, représentant le solde de l'option due le 8 janvier 1966, en vertu d'un accord en date du 23 mars 1965, conclu avec Waite, Reid & Company Limited, agissant au nom d'un client.

Keltic Mining Corporation Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que, le 10 janvier, elle a reçu paiement pour 200,000 actions à 40 cts chacune, représentant l'option par versement, due le 27 décembre 1965 en vertu d'un accord conclu le 12 juillet 1965 avec L.J. Forget & Cie Ltée, tel qu'assignée le 22 décembre 1965 à Waite, Reid & Company Limited.

North American Rare Metals Limited a notifié la Bourse Canadienne, par l'intermédiaire de son avocat, qu'elle a reçu paiement, le 7 janvier 1966, pour 200,000 actions à 25 cts chacune, pour 200,000 actions à 30 cts chacune, et pour 200,000 actions à 35 cts chacune, représentant les options échéant les 3 février, 3 mai et 3 août 1966, selon l'accord en date du 23 août 1965, conclu avec W.D. Latimer & Co. Ltd, au nom d'un client.

MARCEL CLEMENT

À noter...

Les ventes des grands magasins, au cours de la semaine close le 24 décembre dernier, ont été évaluées 27,2 p.c. supérieures à celles d'un an plus tôt. Il y a eu avance dans toutes les provinces. Voici les gains: provinces Atlantiques, 31 p.c.; Québec, 22,5 p.c.; Ontario, 34,5 p.c.; Manitoba, 22,1 p.c.; Saskatchewan, p.c.; Alberta, 25,8 p.c. et Colombie-Britannique, 24,9 p.c.

B.C. Telephone paiera aujourd'hui \$1,18 l'action à ses détenteurs d'actions privilégiées 4 1/2%; le même montant à ceux qui détiennent des actions privilégiées de 1956, 4 1/2% et enfin \$1,28 l'action à ceux qui détiennent des actions privilégiées 5 1/2%. Quant aux actionnaires de cette entreprise qui détiennent des actions privilégiées 6% ils recevront le 1er février \$1,50 l'action.

Dominion Textile Co paiera aujourd'hui à ses actionnaires 25 cts par action ordinaire et 1 1/2% par action privilégiée.

International Bronze Powder distribuera ce matin à ses actionnaires inscrits le 30 décembre 1965 un dividende de 20 cts l'action ordinaire et un autre de 37 1/2 cts par action privilégiée.

La production de lingots d'acier a atteint 188,765 tonnes durant la semaine du 8 janvier, légère (de 0,5 p.c.) hausse sur celle (189,728 tonnes) de la semaine précédente.

La production de la période correspondante de 1964 avait été de 190,166 tonnes. L'indice de la production, dont le facteur de base (100) est fondé sur la production hebdomadaire moyenne de 1957-59 (96,108 tonnes), a été de 196 durant cette semaine contre 197 la semaine précédente et 198 un an plus tôt.

Il a été transigé sur la Bourse de Toronto en 1965 un total de 935,013,600 actions, représentant une valeur de \$2,928,602,117, soit 28 p.c. de moins en nombre et 3 p.c. de moins, en valeur.

Steep Rock Iron Mines a vendu privément \$31,000,000 d'obligations en fonds américains, par l'intermédiaire de Dominion Securities Corp. Ltd.

En novembre, un progrès considérable (de 59,8 p.c. à 63,5 p.c.) a été enregistré par les expéditions de véhicules automobiles fabriqués au Canada (91,397 contre 57,184 l'année précédente).

En novembre, les expéditions de voitures particulières fabriquées au Canada se sont accrues de 59,1 p.c. (75,762 contre 47,615 un an plus tôt) et celles des véhicules commerciaux, de 63,4 p.c. (15,635 contre 9,569).

Ocean Fisheries Co. paiera ce matin 7 1/2 cts à ses actionnaires inscrits le 31 décembre 1965.

C'est le 15 que Canadian Vickers versera un dividende de 25 cts à ses actionnaires inscrits le 31 décembre 1965.

Communiqué "dur" après la visite de Chelepine à Hanoï

MOSCOU — Un communiqué très "dur," où l'on chercherait en vain le moindre encouragement au gouvernement nord-vietnamien à donner une suite quelconque à l'offensive de paix américaine et à l'arrêt des bombardements aériens, a marqué la visite à Hanoï de la délégation soviétique conduite par M. Alexandre Chelepine.

Telle est, aux yeux des observateurs, la première impression qui se dégage de la lecture du texte, publié hier soir à Moscou et à Hanoï, et dont se dégagent essentiellement les points suivants:

Les Nord-Vietnamiens ont obtenu un accroissement de l'aide soviétique aux termes d'un nouvel accord, faisant suite à celui signé à Moscou à la fin du mois dernier par la délégation que dirigeait le vice-président du Conseil, M. Le Thanh Ngi. L'URSS réaffirme son soutien total aux "quatre points" du gouvernement d'Hanoï, comme seule base possible d'un règlement du conflit, et au "Front national de libération", en tant que seul "représentant légal du peuple sud-vietnamien".

De leur côté, les Soviétiques peuvent faire état de "la gratitude du Nord-Vietnam pour l'assistance importante et utile à la cause du développement de l'économie et au renforcement de son potentiel défensif". D'autre part, et surtout, le parti des travailleurs vietnamiens accepte d'envoyer une délégation au 23ème Congrès du parti

communiste soviétique convoqué pour le 25 mars prochain. Le fait que cette décision ait été spécifiquement mentionnée dans le communiqué laisse croire, pense-t-on à Moscou, qu'elle n'a été obtenue qu'en contre-partie des nouveaux engagements soviétiques. Il est certain que l'absence d'une délégation du parti nord-vietnamien à Moscou, lors du congrès, aurait été très péniblement ressentie, et que cette assurance représentée, dans le contexte des relations Moscou-Pékin, un important succès pour le P.C. soviétique sur le plan du mouvement communiste international.

Rien, dans les termes du communiqué ne confirme apparemment les espoirs formulés par certains commentateurs occidentaux, constatant que la visite de M. Chelepine au Nord-Vietnam avait coincidé à la fois avec l'arrêt des

bombardements aériens et avec la série de voyages des ambassadeurs du président Johnson dans les principales capitales mondiales.

En revanche, l'accueil glacial réservé, à l'aller comme au retour, par le gouvernement chinois à M. Chelepine, illustre avec un éclat particulier, aux yeux des observateurs, l'antagonisme absolu qui oppose à présent Pékin à Moscou à propos de l'aide au Vietnam. En effet en dépit de l'importance des nouveaux engagements que paraît avoir pris le gouvernement soviétique à l'égard du Vietnam, aucun des principaux dirigeants chinois n'a jugé bon de s'entretenir jeudi avec M. Chelepine, qui a passé au cirque son unique soirée pékinoise.

Aussi, peut-on se demander si, dans l'actuelle optique soviétique, la seule acceptation par les dirigeants nord-vietnamiens d'être représentés à Moscou au prochain congrès ne suffit pas, à elle seule, à justifier l'accroissement de l'aide militaire soviétique ainsi consentie.

On ne saurait cependant écarter la possibilité que cette aide soit éventuellement destinée à plaire à Hanoï comme Moscou en "position de force" dans la perspective d'une éventuelle négociation à laquelle les Etats-Unis se verraient contraints sous la pression accrue de l'opinion internationale.

Indonésie: l'armée demande à Soukarno des réformes profondes

KUALA LUMPUR — Le leader des forces armées indonésiennes, le général Nasution, a fait appel au président Soukarno pour qu'il procède à une révision profonde de son équipe gouvernementale et qu'il imprime une direction ferme et claire à la politique indonésienne. La décision présidentielle est attendue au plus tard aux alentours du 24 janvier, qui marque la fin du Ramadan. Si elle tarde beaucoup plus, ou si elle ne satisfait pas l'opinion, le mécontentement populaire atteindra rapidement un point critique.

Tel est le bilan de la situation telle qu'elle est vue par les milieux militaires de Djakarta, selon des informations parvenues à Kuala Lumpur.

Sur ces bases, la situation semble maintenant plus nettement tranchée qu'à aucun moment depuis le coup d'Etat tenté et manqué, le 1er octobre, par le parti communiste.

Toutefois le président Soukarno ne donne nullement l'impression d'être décidé à se laisser convaincre par la logique des événements, en dépit du sérieux avertissement que constituent les manifestations des étudiants cette semaine dans les rues de la capitale.

Il a suggéré que la "solution politique" si longtemps promise pourrait être, soit de dissoudre tous les grands partis — condamnant ainsi à la fois les communistes pour le coup

d'Etat du 1er octobre et le parti religieux musulman Nadatul Ulama, pour les massacres qui ont suivi — soit de n'en dissoudre aucun. Mais cette politique du tout ou rien est rejetée par les militaires qui jurent inacceptable aussi bien l'une que l'autre des solutions préconisées.

Jusqu'à ce que la solution politique ait été trouvée, les chefs des forces armées semblent décidés à se tenir soigneusement à l'écart des dramatiques problèmes économiques sur lesquels s'épuise la présente équipe gouvernementale.

A la hausse vertigineuse des prix s'ajoute une pénurie inquiétante. On ne trouvait ni riz, ni sucre, ni margarine hier sur l'un des grands marchés de la capitale. Et il est maintenant admis que le gouvernement ne sera pas en mesure

cette année d'assurer tous ses paiements sur ses dettes à moyen et à long terme vis-à-vis de l'étranger.

Pendant les étudiants qui protestent cette semaine contre la politique économique du gouvernement ne se sont pas contentés de diriger leurs attaques contre le Dr Chaerul Saleh, le principal artisan des malheureuses réformes de la mi-décembre, qui, sans être la cause du mal, ont ajouté à la confusion. Ils s'en sont pris aussi au Dr Subandrio, ministre des affaires étrangères, le deuxième personnage de l'Etat, auquel les militaires reprochent ses anciens liens avec le parti communiste.

Et, pour la première fois peut-être depuis l'indépendance de l'Indonésie, des inscriptions injurieuses pour le président Soukarno lui-même ont commencé à apparaître sur les murs de la capitale. On a pu lire "Cessez d'importer des femmes" (femmes étant désignées par le mot indonésien "bini" qui est un terme à tout le moins malsonnant) et aussi "Subandrio, Hartini et votre frère aîné vous attendent en enfer". Mme Hartini est l'une des épouses du président. Le "frère aîné" semble se référer au leader du parti communiste D.N. Aidit.

Le successeur de Shastri sera désigné le 19 janvier

NOUVELLE-DELHI — Le successeur de Lal Bahadur Shastri sera désigné le 19 janvier par les quelque 450 parlementaires des deux Chambres indiennes appartenant au parti majoritaire, le parti du Congrès, mais cette désignation pourrait provoquer de sérieux remous à l'intérieur du parti.

Contrairement à ce qui s'était passé il y a 19 mois, lorsque Shastri fut d'abord choisi par "consentement mutuel" de la direction du parti du Congrès pour succéder à Jawaharlal Nehru, puis investi de la confiance de son parti par une élection de pure forme, il apparaît en effet que si l'unanimité n'est pas, le 19 janvier, immédiatement réalisée, c'est au scrutin secret à plusieurs tours qu'un nom devra se dégager.

Un porte-parole du parti du Congrès, annonçant les assises du parti pour le 19 janvier, a en effet indiqué hier que "des efforts seraient faits pour désigner un leader par un choix unanime", mais que si plus d'un candidat restait en lice, "l'on recourrait à la procédure usuelle du scrutin secret".

On précise de bonne source qu'une tentative de la direction du parti du Congrès pour désigner un sous-comité de "consentement mutuel" a échoué ce matin.

Cet échec est considéré par les observateurs comme une victoire de M. Morarji Desai, ancien ministre des finances, qui avait été éliminé par "consentement mutuel" de la liste des successeurs possibles de Nehru.

La désignation de Shastri avait, à l'époque, été pour une large part l'oeuvre du président du parti du Congrès, M. K. Karamaj, qui présidera la réunion du 19 janvier, mais sans droit de vote, n'étant pas lui-même parlementaire.

M. Yashwantrao Chavan, 52 ans, fort et jovial, nouveau venu dans le haut conseil du parti du Congrès. Il a remplacé l'impopulaire Krishnan Menon comme ministre de la défense en 1963, réorganisé efficacement les forces armées et gagné du prestige pendant le conflit avec le Cachemire. C'est un politicien pragmatique, adoptant généralement la position centriste.

M. Morarji Desai, vétéran de l'aile droite du parti du Congrès. Ancien ministre des finances sous Nehru, c'est le plus controversé des cinq en raison de son dogmatisme conservateur et de ses idées arrêtées qui l'entraînent toujours dans des polémiques. On connaît son penchant vers l'ouest en politique étrangère.

M. Gulzarilal Nanda, 68 ans, petit et maigre. C'est un homme simple et honnête. Premier ministre par intérim depuis la mort de Shastri comme il le fut après la mort de Nehru. Ayant une certaine sympathie pour la gauche, il manque de base politique dans le pays.

Mme Indira Gandhi, 49 ans. Elle n'est pas apparentée au Mahatma Gandhi mais la fille unique de Nehru. Veuve avec deux enfants, elle était ministre de l'information dans le gouvernement Shastri. Elle fut la confidente de son père dont elle maintient les principes socialistes et de non-alignement. Diplômée d'Oxford, elle est connue à l'étranger. Manquant d'expérience politique, elle jouit cependant du large soutien de nombreux Etats.

Les Allemands pourront-ils participer à la construction d'un réacteur expérimental?

WASHINGTON — La décision prise récemment par le "Bureau ad hoc des licences" d'annuler le projet de construction d'un générateur expérimental à Fayetteville dans l'Arkansas avec la participation d'une société allemande et de l'Euratom a été provisoirement suspendue, apprend-on de bonne source.

La commission de l'énergie atomique américaine est particulièrement intéressée par le projet qui constitue, en fait, la première association dans le domaine expérimental des Etats-Unis et de pays étrangers sur le sol américain. La commission estime nécessaire de recueillir de plus amples renseignements afin de pouvoir, dans le cadre de la loi MacMahon, donner une autorisation définitive à la poursuite du projet.

Une autorisation pour le projet avait été accordée au début du mois de juillet dernier par le "bureau des licences" à condition qu'il soit conforme aux clauses de la loi. Au début de janvier, le bureau était revenu sur son autorisation provisoire et s'était prononcé contre la poursuite des plans de construction de ce réacteur.

La commission atomique estime qu'il s'agit, en effet, d'un réacteur expérimental dont le but est essentiellement de rechercher les moyens d'améliorer le rendement du combustible et de se rendre compte si, à un stade ultérieur, un réacteur surrégénéré pourra être construit à partir du modèle expérimental. On souligne que pour parvenir à ce stade un délai de plusieurs années sera nécessaire dans le domaine de l'expérimentation du réacteur dont on projette la construction.

Dans l'état actuel des choses, l'intervention de la commission atomique auprès du bureau des licences a fait suspendre temporairement l'interdiction de poursuivre les travaux, qui avait été prise par cet organisme le 7 janvier.

Un des ravisseurs de Ben Barka croyait être couvert par l'Intérieur

PARIS — C'est à l'issue d'un interrogatoire de trois heures extrêmement pénible que le commissaire Souchon a fini, hier, par donner de nouveaux détails sur les circonstances qui ont entouré l'enlèvement de Mehdi Ben Barka. Le juge Zollinger lui ayant expliqué que son silence rendait tout le monde suspect et qu'il fallait en finir, Souchon s'est, paraît-il, dit-on au palais, effondré en larmes en fin d'après-midi et a entamé son récit, avec un accent de profonde sincérité.

Des marines à Guantanamo

WASHINGTON — Un bataillon de "Marines" à effectifs réduits — il s'agit d'environ huit cents hommes — sera envoyé avant la fin du mois de janvier à la base navale américaine de Guantanamo à Cuba. Cette unité assumera la relève de la garnison actuelle de défense de cette importante installation américaine dans les Caraïbes, garnison qui se compose d'environ 200 fusiliers-marins et d'hommes du génie maritime.

Le bataillon qui se prépare à partir pour Guantanamo est le 2e Bataillon de la 2e Division de "Marines".

Il ne s'agit pas là d'un "accroissement substantiel" des effectifs employés à la défense de Guantanamo, a déclaré hier un porte-parole du Pentagone. Les milieux informés américains pour leur part croient savoir que les membres du génie maritime qui vont quitter Guantanamo seront ultérieurement affectés au Vietnam.

Les combats entre Kurdes et Irakiens

SANANDAJ (Iran) — Deux nouvelles divisions de l'armée régulière irakienne dotées d'un armement très moderne, auraient été engagées dans les combats contre les rebelles kurdes, indiquent des informations parvenues hier à Sanandaj, un des centres principaux de la province irakienne du Kurdistan, près de la frontière irakienne.

Ces troupes fraîches auraient réussi à pénétrer les lignes rebelles à l'extrémité sud du front. Elles auraient rasé plus incendie six villages avant de se retirer.

A Chaleh Tape, dans le secteur de Khaneikine, l'armée après une attaque surprise jeudi, aurait tué cinq notables et emmené 45 otages.

A Kirkouk, le grand centre pétrolier irakien, qui est maintenant menacé par les rebelles, le gouvernement de la ville aurait échappé à un attentat et une grenade, lancée dans le bâtiment de la douane, aurait fait deux morts et plusieurs blessés parmi les douaniers.

Dans le village de Kane Sabghat, une grenade a également été lancée jeudi soir contre un groupe de miliciens qui prenaient leur repas, faisant 42 blessés.

D'autre part, l'armée régulière irakienne aurait subi à Pendjounine de grosses pertes en matériel. Dix chars de combat et une vingtaine de camions de vivres et de munitions sont restés, dit-on, entre les mains des insurgés.

Près de Khaneikine, les rebelles kurdes auraient abattu, ces derniers jours, trois avions irakiens qui mitraillaient leurs positions.

INSTITUT QUITARD DE STENOGRAPHE
3466 rue St-Denis — Suite 3 Mtl
STENOGRAPHE — DACTYLOGRAPHIE
Ouverture des nouveaux cours le 31 janvier 1966
Inscriptions ouvertes — Tél. : 849-6947

INGENIEURS - CONSEILS
BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE
INGENIEURS CONSEILS
Génie civil, Mécanique, Electricité
Urbanisme, travaux municipaux, travaux publics, ponts, voirie, circulation, signalisation, éclairage.
6655 Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal 26 REgent 1-8521

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés Comptable agréé
ALAIN BELZILE, C.A. JEAN HEBERT, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est, Bélanger Montréal — 729-5226 Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencié ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph 526-1661

VIAU & ROBIN Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADLON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. I. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871 * 4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E. H. Knight & Co.
Comptables agréés
Maurice Samson, O.B.B. C.A. Lucien P. Bélair, C.A. E.H. Knight, C.A.
Lionel Côté, C.A. Doris Lacroix, C.A. Raymond Fortier, C.A.
Henri Bourquin, C.A. Doris Huet, C.A. Clément Primeau, C.A.
Percy Auger, C.A. Albert Gosselin, C.A. Robert Marier, C.A.
Marion Imbault, C.A. Denis Bell, C.A. Pierre Chouinard, C.A.
Vianney Forget, C.A. Raymond Couillard, C.A. Marcel Ducharme, C.A.
Adrien Côté, C.A. Marcel Ducharme, C.A. Jean-Paul Boyer, C.A.
Pierre Barry, C.A. Marie Vallette, C.A. Robert Levesque, C.A.
Martha Gauthier, C.A. Gilles Lévesque, C.A. Jean-P. Barbeau, C.A.
Roland Frenette, C.A. Pierre Pharaud, C.A. Roland Truchon, C.A.
Robert Ladouceur, C.A. Emilien Gauthier, C.A. Jean-François, C.A.
Denis Schmutz, C.A. Jean-Guy Denis, C.A. Jean-François, C.A.
Emile Firth, C.A. Roger Gélinas, C.A. André Lesage, C.A.
Jean Plon, C.A. Pierre Vermette, C.A. Gilles Beausiv, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A. Paul Gauthier, C.A.
Conseils: M. Chartré, C.A. A.E. Beauvais, D.S.C., C.A. G. Marcou, C.A.
MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
360 RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL 842-4691

Lagos: Ottawa construira une école technique
LAGOS — Le Canada va construire une école technique à Benin City, Nigeria, a indiqué le haut-commissaire canadien à Lagos.
C'est à la suite du voyage en Nigeria de M. Lester Pearson à l'occasion de la conférence du Commonwealth, que le Canada a pris cette décision, a poursuivi le haut-commissaire.
Le Canada est en outre prêt à fournir pendant cinq ans le personnel enseignant et le personnel administratif. Dans le même temps, des étudiants nigériens seront formés au Canada. Au bout de ces cinq années, ils pourront rentrer dans leur pays pour prendre la relève des personnels canadiens.
Cette réalisation coûtera au Canada \$1,500,000. La Nigeria participera à l'entreprise en fournissant les matériaux et la main d'oeuvre.
Cette école technique formera les cadres et spécialistes de l'industrie régionale dans les domaines agricole, énergétique et industriels.

Bottomley annule son voyage en Rhodésie
LUSAKA — M. Arthur Bottomley, ministre des relations avec le Commonwealth, a quitté Lusaka hier pour Londres, via Nairobi.
Un porte-parole britannique a déclaré à Lusaka que M. Bottomley avait annulé sa visite en Rhodésie, car Londres ne pouvait accepter pour ce voyage, aucune condition qui apparaîtrait comme une reconnaissance du gouvernement de M. Smith. En conséquence, M. Bottomley aurait été traité à Salisbury comme un individu privé à qui aucune facilité n'aurait été accordée. "La visite dans ces conditions, a ajouté le porte-parole, n'aurait pas écarté le risque de voir l'un des ministres de Sa Majesté être insulté ou pire que cela".

—Voilà comment cela s'est passé... La veille de l'enlèvement, le 28 octobre, vers 23 h, Lopez m'a convoqué à Orly pour me demander si je voulais interpellier le lendemain M. Ben Barka, afin de faciliter une entrevue politique avec des personnalités marocaines. Pour me convaincre, Lopez m'expliqua que son chef au SDECE, M. Fauriol, était au courant. Et il ajouta: "Foccart est au parfum" (au courant). (M. Foccart est secrétaire général de la présidence de la République. J'ai réservé ma réponse jusqu'au lendemain 10h30, heure à laquelle j'avais donné rendez-vous à Lopez pour le parvis de Notre-Dame puisque Lopez m'avait promis que je serais couvert dans la matinée. Effectivement, le matin du 29 octobre, à mon bureau, j'ai reçu un coup de téléphone de quelqu'un qui s'est présenté comme étant "M. Aubert, de l'Intérieur". — Avez-vous un rendez-vous? me demanda-t-il. — Oui, monsieur, ai-je répondu. — Est-ce que vous y allez? continua mon interlocuteur. — Oui, répondis-je encore. — C'est parfait, me déclara mon correspondant qui racrocha... J'ai considéré à partir de ce moment-là que j'avais reçu le feu vert. "La voix de "Monsieur Aubert" était jeune, bien timbrée, sans accent. Depuis lors, je me demande si c'était bien Monsieur Aubert, le directeur du Cabinet du ministre de l'Intérieur qui m'a parlé." Souchon a précisé aussi que s'il s'était passé le mercredi 3 novembre. Dans la matinée de ce jour-là, il est allé se confier à son ancien chef de la brigade moudaine, M. Simblille

Importante nouvelle... Les dividendes de La Mutual Life du Canada augmentent encore!
Les dividendes qui seront versés aux détenteurs de polices ordinaires atteindront cette année \$19,700,000, soit \$1,450,000 de plus qu'en 1965.
En outre, le taux d'intérêt payé sur les dividendes accumulés est porté à 5.1%.
En treize ans, c'est la onzième augmentation de dividendes que La Mutual Life du Canada accorde à ses assurés: ce qui reflète le dynamisme et la sagesse de l'administration de la Compagnie.
Si vous n'êtes déjà assuré à La Mutual Life du Canada, vous êtes invité à le devenir. Vous pourrez ainsi, tout en partageant ses succès, vous procurer à prix modique l'assurance-vie qui répondra à vos besoins. Consultez donc le représentant Mutual Life du Canada.

La Mutual Life
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
FONDÉE EN 1869 / SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONT.
SUCCURSALE À OTTAWA: 80, ave ARGYLE, Tél.: 236-3693

Café-Thé Confiture
ADOPTÉZ LES PRODUITS **DESY**
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY LTD
MONTRÉAL

INSTITUT ALIE
COURS DE PHILOSOPHIE SOCIALE
par **ANDRÉ DAGENAIS**
Journaliste et écrivain, licencié en philosophie, boursier du gouvernement français
Cours débutant MARDI, le 8 FEVRIER
Durée: 15 semaines
de 7h.30 à 9h.30 p.m.
Assistez aux séries d'explications gratuites les 18-25 janvier et 1er février à 8h. p.m.
INSTITUT ALIE
2850 est, Sherbrooke — Tél.: 527-3631